INTERNATIONAL

Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15770 – 7 F | DIMANCHE 8 - LUNDI 9 OCTOBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chirac rencontrera à New York le président algérien

JACQUES CHIRAC devrait rencontrer son homologue algérien, le général Liamine Zeroual, à la demande de ce dernier, autour du 22 octobre à New York, à l'occasion des cérémonies du cinquantième anniversaire de la fondation des Nations unies, a-t-on appris vendredi 6 octobre, à Tunis, dans l'entourage du président français qui achevait une visite officielle. Ce tête-à-tête est jugé par certains comme inopportun, car il aura lieu au moment même où s'ouvrira la campagne pour l'élection présidentielle algérienne, dont le premier tour est prévu le 16 novembre et pour laquelle l'actuel chef de l'Etat est grand favori. Les milieux officiels français n'en soulignent pas moins leur souci de ne pas se mêler de cette consultation.

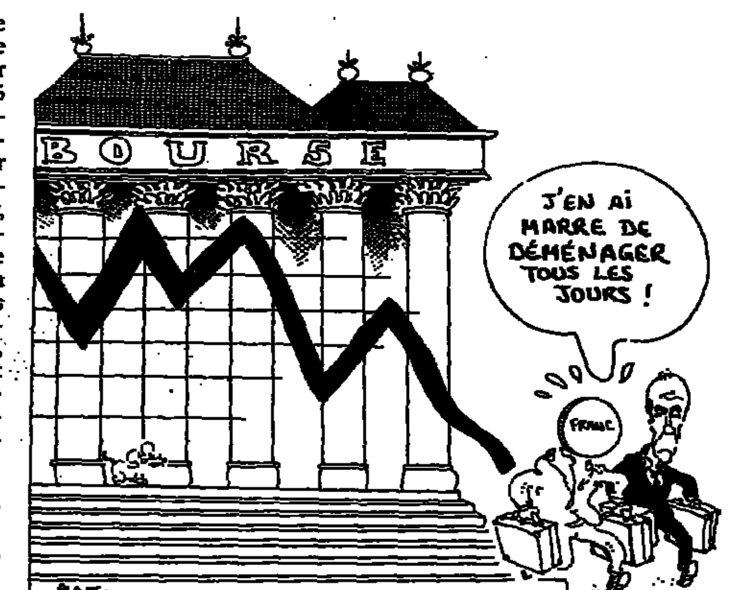
Lire page 5 et notre éditorial page 13

Face aux doutes des marchés et de l'opinion M. Juppé réaffirme ses engagements européens

En quittant son appartement parisien, le premier ministre ne se met pas à l'abri d'éventuelles poursuites

LE PREMIER MINISTRE tente d'opposer un contre-feu à la crise monétaire – qui s'est traduite par une forte chute du franc vendredi 6 octobre – et à la dégradation du climat politique et social en annonçant que la France entend rester dans l'axe de la monnaie unique européenne. M. Juppé devait indiquer, samedi 7 octobre, aux parlementaires du RPR réunis à Avignon, que sa politique des mois à venir sera fondée sur la réduction des déficits tant budgétaires que sociaux, la libération de l'initiative individuelle, la réforme de l'Etat et la sécurité et devait insister sur l'engagement européen du gouvernement et l'objectif de l'Union économique et monétaire en 1999.

Devant des militants du RPR, vendredi soir, à Sorgues, le premier ministre et futur président du parti néogaulliste a affirmé que *« la France n'est pas gravement malade »*, alors qu'il évoquait, il y a une semaine, un *« péril national »*. *« Nous sommes attaqués par des problèmes graves, qui empêchent la France de donner tout ce qu'elle peut donner, mais ne nous laissons pas gagner par la morosité ambiante ! »*, a-t-il déclaré. Il a expliqué à son auditoire sa décision, annoncée en fin d'après-midi sur France-Culture, de quitter son appartement du « domaine privé » de la Ville de Paris, et ajouté que ses enfants *« ont déménagé ou vont déménager »* des logements qu'ils occupent.



M. Juppé s'est néanmoins engagé *« personnellement »* à ne pas contrarier l'action de la justice si celle-ci *« estime qu'il y a matière »* à poursuites. Le procureur de Paris, Bruno Cotte, doit décider dans les prochains jours d'ouvrir une information judiciaire ou de classer sans suite la plainte de l'Association de défense des contribuables parisiens.

Après la baisse du franc, vendredi, la Banque de France a mis en place un premier dispositif de défense. Samedi, à Washington, les ministres des finances des sept grands pays industriels devaient s'engager en faveur d'un soutien du dollar et du franc français. Dimanche, les ministres français et allemand s'entretenaient pour tenter de dissiper les doutes qui existent, sur les marchés financiers internationaux, quant à la détermination des deux pays à parvenir à la monnaie unique.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 13

M. Clinton dénonce l'isolationnisme

Le président Clinton a exalté, vendredi 6 octobre, le rôle joué par les Etats-Unis sur la scène mondiale et dénoncé les tendances isolationnistes au Congres. p. 2

Le nouvel attentat terroriste à Paris

L'attentat à la bonbonne de gaz qui a fait treize blessés légers, vendredi 6 octobre, dans le 13e arrondissement de Paris, rappelle ceux qui ont été commis précédemment dans la capitale. p. 22

Deux alpinistes en perdition

On était sans nouvelles, samedi matin 7 octobre, des alpinistes français qui avaient renoncé, l'avant-veille, à la conquête du Kangchenjunga, dans l'Himalaya. p. 22

Xavier Emmanuelli présente son plan

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence détaille pour *Le Monde* le plan gouvernemental d'accès aux soins pour les plus défavorisés. p. 10

Jacques Bouveresse au Collège de France

Spécialiste de Wittgenstein, le philosophe Jacques Bouveresse a prononcé *vendredi 6 octobre sa leçon inaugurale* au Collège de France. p.12

François Bayrou au « Grand Jury RTL-Le Monde »

François Bayrou, ministre de l'éduca*tion nationale, est l'invité du « Grand* Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 8 octobre, à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*Le Monde* » est aussi télévisé en direct sur la chaîne câblée RTL 9.

Vente princière

MAX BADEN VON ZÄHRINGEN

LE PRINCE Max Baden von Zähringen, margrave de Bade-Wurtemberg, héritier d'une des plus anciennes familles ayant régné outre-Rhin, est *contraint de disperser aux enchères* le contenu de son château de Baden-Baden. La première journée a dépassé toutes les espérances.

Lire page 19

Le retour attendu du poète irlandais

DUBLIN
de notre correspondant

C'était comme une surprise-partie sans l'hôte, *« Hamlet sans le prince du Danemark »*. Seamus Heaney non seulement n'était pas chez lui à Dublin, mais n'était même pas en Irlande. Selon ses enfants, leur père n'était sans doute pas au courant de l'honneur que l'académie suédoise venait de lui accorder en lui décernant le prix Nobel de littérature (*Le Monde* du 7 octobre). Il ne savait pas que toute l'Irlande – le Nord, où il a été élevé, comme le Sud, où il réside depuis plus de vingt ans – était en fête. Tout ce qu'on pouvait dire, c'est que Seamus Heaney et sa femme Marie étaient quelque part en Grèce, en vacances.

On a soupçonné Heaney, cité depuis plusieurs années comme un possible lauréat du Nobel, d'avoir, d'une façon délibérée, quitté le pays à la recherche d'isolement et de solitude. Et de rappeler ce jour de 1969 où un autre Irlandais, Samuel Beckett, avait été couronné par le prix, alors qu'il avait choisi de fuir la foule et les journalistes. Mais « Sam » avait déjà émigré, tandis que Heaney habite un quartier de Dublin et que sa maison est toujours ouverte à ses amis comme aux journalistes.

Finalement, vendredi 6 octobre dans la soirée, Heaney a pris contact avec sa famille. Les Irlandais attendent maintenant son retour. Ce fils de paysans catholiques, né dans un village du comté de Derry en Irlande du Nord, n'est pas issu de la même tradition protestante que les trois autres Nobel irlandais : William Butler Yeats – qu'il admire tant –, George Bernard Shaw et Samuel Beckett. Très aimé et déjà célébré dans son pays comme un poète national, proche du peuple et du terroir, il se sent aussi à l'aise dans un pub de Dublin ou de Bellaghey, où il a été élevé, que dans les salons des universités anglaises et américaines où il enseigne.

Simple, aimable, jamais distant, il n'a pas changé depuis la période difficile durant laquelle il enseignait dans un lycée d'un ghetto nationaliste à Belfast. Lorsqu'il déclame ses poèmes, Heaney peut captiver une salle bondée d'Irlandais qui n'ont pas besoin de comprendre le symbolisme de son œuvre. La profondeur, l'intensité et l'intégrité de sa pensée s'expriment au travers de thèmes souvent familiers – un enterrement à la campagne, une mère qui fait du pain dans sa cuisine, un paysan qui laboure sa terre – et d'une langue qui renvoie au sol de son pays. Né et élevé dans un milieu rural composé de catholiques et de protestants, qui, en dépit des tensions politiques, vivaient côte à côte, il n'a pas voulu devenir le « poète des troubles » qu'on l'appelait à être. Il a refusé, dans la douleur, d'exprimer son dilemme à l'égard des divisions communautaires en Irlande du Nord. Il a ainsi cherché refuge dans le sud de l'île. Son humanité va au-delà de la politique et de la violence. Il a préféré explorer les profondeurs de l'âme d'une terre tourmentée et passionnée. Quand il rentrera dans cette île où règne la paix depuis plus d'un an, Seamus Heaney sera fêté, qu'il le veuille ou non, comme un champion triomphant, par une population pour qui la parole, la phrase rythmique, l'expression orale, demeurent des éléments importants de la vie quotidienne.

Joe Mulholland

Les militaires russes en campagne

MOSCOU
de notre correspondant

Les militaires russes sont de nouveau en campagne, électorale cette fois. Le ministre russe de la défense, Pavel Gratchev, pilier du régime de Boris Eltsine, a annoncé fin septembre qu'il présenterait une centaine d'officiers et vingt-trois généraux aux élections législatives du 17 décembre. Chaque parti a aussi tenu à avoir sur sa liste « son » général.

Le « parti du pouvoir » du premier ministre Victor Tchernomyrdine a octroyé la troisième place à un général « héros » de la guerre en Tchétchénie. A l'opposé, les démocrates du Choix de la Russie présentent en quatrième position un général qui avait refusé de commander les opérations militaires dans la République sécessionniste du Caucase. Les communistes, qui ont le vent en poupe, ont, eux, recruté l'un des dirigeants, acquitté, du putsch de 1991, un ancien commandant de l'armée de terre soviétique.

Alexandre Routskoï, ex-général et ex-vice président de Boris Eltsine entré en rébellion armée en 1993, présente sa propre liste. Mais un autre général lui vole la vedette : Alexandre Lebed, du Congrès des Communautés russes, un parti *« nationaliste éclairé »*. Ancien commandant de la 14e arme russe en Moldavie, le général Lebed est vu par beaucoup comme l'« homme providentiel ». Il menace même de s'emparer du Kremlin lors de la présidentielle de juin, battant – dans des sondages peu fiables – tous les postulants éventuels, y compris Boris Eltsine.

En Russie, où les militaires et leurs familles représenteraient encore aujourd'hui près de 5 millions de voix, la mode du « général-candidat » n'est pas nouvelle. Aux élections présidentielles de 1991, les candidats sérieux avaient fait tandem avec un général. La multiplication actuelle des candidats de l'armée montre que celle-ci est moins que jamais un bloc monolithique, puisque les « militaires-candidats », même s'ils sont majoritairement « conservateurs » et autoritaires, se trouvent éparpillés sur toutes listes, y compris celle des « démocrates-libéraux ». Le virus démocratique travaille aussi une armée, qui, comme l'a souligné un général, *« n'est pas composée de soldats de plomb »*, comme l'ont démontré les rébellions larvées face à l'aventure tchétchène. *« Méfiez-vous plutôt des généraux qui ne se présentent pas aux élections »*, a résumé, dans une de ses formules lapidaires, le général-candidat Alexandre Lebed.

Le phénomène révèle aussi certaines faiblesses du système politique. En quelques années de démocratie, les hommes politiques ont perdu beaucoup de leur crédibilité. Les états-majors des partis doivent faire appel à la société civile, ou militaire, pour redorer leur liste. Le plus inquiétant reste que l'entrée des généraux en politique illustre, et risque d'accroître, la poussée de fièvre nationaliste et le désir d'ordre qui travaille la société russe après quelques années de réformes chaotiques ouvertes vers l'Occident.

Pour le quotidien pro-eltsinien *Rossiskiïe Vesti*, l'afflux de généraux dans les formations politiques *« reflète un changement de la psychologie des électeurs »*. Fatiguée des réformes démocratiques et libérales, la société russe *« se consoliderait autour d'une certaine idéologie »*, formée par *« la prise de conscience d'une communauté d'intérêts et la reconnaissance que la nation a un ennemi commun »*. Autant dire par une montée du nationalisme en réponse aux difficultés économiques.

Fort heureusement, l'effort du ministre de la défense pour faire entrer des militaires au Parlement obéit, de son aveu même, à des raisons plus prosaïques. Il s'agit ni plus ni moins de disposer d'un groupe de pression pour arracher plus de crédits. Cette tentative souligne l'une des caractéristiques de la nouvelle démocratie russe où les hommes politiques et les partis ont plus tendance à défendre des lobbys constitués que des idées. Toutefois, parce qu'il est divisé et manque de savoir-faire, le *« parti de la défense »* de Pavel Gratchev semble avoir un avenir politique limité. Dès les premières escarmouches ses candidats ont échoué. Aux élections municipales de Volgograd, ex-Stalingrad, ville très militarisée, les vingt-cinq officiers-candidats à la mairie, soutenus par la garnison locale et son matériel de combat, n'ont pas eu un seul élu face aux communistes.

La marée des candidats en kaki peut pourtant influer sur le cours de la campagne, en y ramenant un thème qui fait plus peur aux généraux formés à l'école de la guerre froide qu'aux électeurs ou aux hommes politiques classiques : l'extension de l'OTAN à l'Est. Même si la campagne des militaires devait tourner à la déroute, elle risque d'imposer un ton encore plus froid dans les relations avec l'Ouest.

Jean-Baptiste Naudet

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1008 - 7,00 F

LEADERSHIP Au lendemain de l'annonce de l'accord sur un cessez-le-feu en Bosnie, le président américain Bill Clinton a exalté, dans un discours, vendredi 6 octobre, le rôle joué par les Etats-Unis sur la scène mondiale. ● DEVANT LES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE l'OTAN, réunis à Williamsburg le même jour, le secrétaire à la défense, William Perry, a plaidé pour une participation américaine à la force de paix multinationale qui, sous commandement de l'OTAN, devrait être chargée de faire appliquer un futur règlement de paix en Bosnie. M. Perry devait s'entretenir dimanche à Genève avec son homologue russe, Pavel Gratchev, des moyens d'associer la Russie à cette force multinationale. ● CETTE FORCE devrait comprendre, outre les unités nationales, des éléments de la brigade franco-allemande, mais l'Allemagne n'enverra aucune unité d'infanterie en Bosnie.

M. Clinton reprend l'offensive face aux tendances isolationnistes du Congrès

Fort des récents succès obtenus par la diplomatie américaine au Proche-Orient et dans l'ex-Yougoslavie, le président a exalté le rôle de premier plan joué par les Etats-Unis sur la scène mondiale

WASHINGTON
de notre correspondant

Bill Clinton est rarement en retard pour exploiter, sur le plan politique, ses succès diplomatiques. Le discours de politique étrangère qu'il a prononcé, vendredi 6 octobre, intervient au lendemain de l'annonce, par Washington, d'un accord de cessez-le-feu en Bosnie. Une raison supplémentaire pour le chef de la Maison Blanche de marteler un message simple : le monde a besoin du leadership de l'Amérique, comme le démontrent les récents succès de politique étrangère. Le président américain a longuement exalté l'importance du rôle joué par les Etats-Unis à travers le monde, une manière de dénoncer la tentation de l'isolationnisme.

« De Belfast à Jérusalem, le leadership américain a aidé catholiques et protestants, juifs et arabes, à emprunter les rues de leurs villes avec moins d'appréhension des bombes et de la violence. De Prague à Port-au-Prince, nous travaillons pour consolider les bénéfices de la démocratie et de l'économie de marché. De Koweït à Sarajevo, a souligné M. Clinton, *la bravoure de nos forces armées s'oppose à l'aggression et défend la liberté. »*

« LE FARDEAU DU LEADERSHIP »

Les progrès vers la paix obtenus dans tous ces conflits sont largement le résultat de l'action *« déterminée et persistante »* de la diplomatie américaine, a assuré le chef de l'exécutif. S'agissant par exemple du récent accord entre Israéliens et Palestiniens, l'intervention de Washington a fait *« la différence entre l'échec et le succès »*.

En Bosnie, un long chemin reste à parcourir, a souligné M. Clinton, et le seul moyen de s'assurer que la paix sera maintenue est de faire appel aux forces de l'OTAN. En tant que *« leader de l'OTAN »*, les Etats-Unis doivent envoyer des troupes sur le terrain, *« sous commandement de l'OTAN et avec des règles d'engagement claires »*. Le chef de la Maison Blanche, qui connaît les fortes réticences de la majorité républicaine à ce sujet, a rappelé que des consultations sont engagées avec le Congrès. *« En Bosnie comme ailleurs, si les Etats-Unis ne prennent pas la tête, le travail ne sera pas fait. Nous devons assumer le fardeau du leadership, il n'y a simplement pas d'autre solution »*, a-t-il ajouté. Mais ce qui apparaît comme une évidence à Bill Clinton, ne l'est pas toujours pour les républicains.

Le consensus politique qui existait naguère en matière de politique étrangère est aujourd'hui en danger, a-t-il reconnu, de nombreuses voix se faisant entendre au Congrès (y compris dans les rangs démocrates), pour affirmer qu'avec la fin de la guerre froide, les Etats-Unis peuvent *« jouer un rôle secondaire dans le monde »*. Dans ce cas, ce sont *« nos valeurs, nos intérêts et la paix elle-même »* qui seront remis en cause, a-t-il insisté. Pour le président américain, la distinction entre problèmes domestiques et questions internationales est de plus en plus floue, comme le montre l'exemple du terrorisme. Le comprendre, a-t-il estimé, fera apparaître l'isolationnisme comme une alternative politique *« absolument impossible »*.

Le président américain s'est également livré à un véritable plaidoyer pour convaincre les républicains (majoritaires au Congrès) de renoncer à pratiquer des coupes budgétaires affectant le montant de l'aide étrangère des Etats-Unis (moins de 2 % du budget fédéral), ainsi que *« les outils de* [sa] *diplomatie »*. Evoquant les impayés de la contribution américaine à l'ONU (1,4 milliard de dollars au total), il a souligné : *« Pourquoi les Etats-Unis sont-ils le pays le plus pingre de l'ONU ? »* Estimant, d'autre part, qu'isolationnisme et unilatéralisme font partie d'une même déviation, le chef de la Maison Blanche a ainsi résumé son propos : *« Quand nos intérêts vitaux sont en jeu, nous pouvons avoir à agir seuls. Mais nous devons avoir la sagesse de travailler avec les Nations unies et de payer nos factures. Nous devons avoir la flexibilité de bâtir des coalitions* [avec d'autres pays], *qui partagent le risque, la responsabilité et le coût du leadership »*.

« TRANSITION PACIFIQUE À CUBA »

L'évolution de la politique cubaine de l'administration américaine constituait le deuxième volet du discours présidentiel. Sachant que le Congrès est majoritairement hostile à tout assouplissement de l'embargo économique imposé à Cuba, M. Clinton a souligné que celui-ci sera même renforcé *« pour maintenir la pression en faveur des réformes »*. Mais, parallèlement, Washington souhaite *« encourager une transition pacifique vers une société libre et ouverte »*. Pour réaliser cet objectif, l'administration va autoriser les médias américains à ouvrir des bureaux à La Havane, tout en permettant à davantage d'Américains de se rendre à Cuba (et aux Cubains de venir aux Etats-Unis), ainsi qu'aux organisations non-gouvernementales à exercer leus activités dans l'île.

Laurent Zecchini

« Une plaisanterie », selon La Havane

La levée, par les Etats-Unis, de certaines restrictions en vigueur contre Cuba a été qualifiée, vendredi 6 octobre, de *« grosse plaisanterie »* par le président de l'Assemblée nationale cubaine, Ricardo Alarcon. *« Je ne crois pas que ce soit une déclaration pacifique »*, a-t-il affirmé, en précisant : *« D'un côté, on renforce l'embargo* [...], *et de l'autre côté, on facilite certaines possibilités de communication pour le peuple cubain. Cela me rappelle l'une de ces expressions de Shakespeare : beaucoup de bruit pour rien. »* Cette déclaration de M. Alarcon a été faite au moment où une cinquantaine d'hommes d'affaires et d'universitaires américains sont arrivés à La Havane pour une courte *« visite privée d'information »*. Ils devraient s'entretenir avec Fidel Castro. Washington a par ailleurs clairement laissé entendre que le président cubain pourrait obtenir un visa pour se rendre au sommet organisé, à la fin du mois à New York, dans le cadre du 50e anniversaire des Nations unies. – *(AFP.)*

La non-participation de Washington à la force de paix en Bosnie serait « un désastre », estime William Perry

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN à la défense, William Perry, devrait s'entretenir, dimanche 8 octobre, à Genève, avec son homologue russe, le général Pavel Gratchev, des solutions possibles pour une participation de troupes russes à la force qui sera chargée de veiller à l'application d'un futur accord de paix en Bosnie.

Cette rencontre intervient au lendemain de la réunion informelle, jeudi 5 et vendredi 6 octobre, à Williamsburg (Etats-Unis), des seize ministres de la défense de l'OTAN, qui ont aplani leurs différends sans pourtant régler tous les problèmes.

A l'issue de cette réunion, M. Perry, faisant implicitement allusion à l'opposition du Congrès à un déploiement militaire américain en Bosnie, a souligné devant la presse : *« Je n'imagine pas une force de l'OTAN de cette taille et aussi complexe sans une contribution significative des forces militaires américaines, y compris terrestres. »* Le nombre des GI n'est pas déterminé, mais il tourne autour des 20 000 à 25 000 hommes. Ajoutant que ce serait *« un désastre »* si le déploiement d'une force de l'OTAN se faisait *« sans participation ni leadership américain »*, M. Perry a estimé : *« Ce qui est en question, c'est la cohérence de l'OTAN, l'avenir de l'OTAN et le rôle des Etats-Unis comme leader de l'OTAN. »* Bob Dole, chef de l'opposition républicaine au Congrès, a, de son côté, estimé que le chef de l'Etat américain n'avance *« aucun argument convaincant »* pour justifier l'envoi d'autant de GI en ex-Yougoslavie.

UNICITÉ DU COMMANDEMENT

A Williamsburg, les ministres de la défense de l'OTAN ont accédé à l'idée – présentée par la France – que l'ONU puisse conserver un rôle avec un haut représentant chargé de *« superviser et de coordonner »* les différentes actions, civiles et militaires, en Bosnie. De même, l'unicité du commandement de l'opération confiée à l'OTAN, qui était une condition émise par les Américains, est un fait acquis. Parmi les problèmes qui demeurent figure celui de la place à accorder à la Russie dans la force de paix. Comme l'avoue un responsable militaire de haut rang, travailler avec l'ancien adversaire de la « guerre froide » Est-Ouest se révèle compliqué : il faut continuer à protéger certains secrets d'état-major et il paraît exclu que des forces russes se mettent sous les ordres de l'OTAN au moment où Moscou fait valoir son opposition à la perspective d'une ouverture de l'Organisation atlantique à de ses anciens partenaires de l'ex-pacte de Varsovie.

Enfin, M. Perry a déclaré qu'il ne serait peut-être pas nécessaire de former et de réarmer les forces bosniaques, si l'accord de paix permettait de réduire sensiblement le niveau des armements de chaque partie. – *(AFP.)*

■ **Les négociations sur la Bosnie sont reportées d'une semaine,** en raison des élections législatives du 29 octobre en Croatie. *« Les pourparlers débuteront probablement le 30 ou le 31 octobre »*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns. – *(AFP.)*

Le secrétaire général de l'OTAN est mis en cause pour corruption par la Cour de cassation belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Une commission parlementaire de onze membres a commencé à examiner, vendredi 6 octobre, un rapport du procureur général de la Cour de cassation, Jacques Velu, qui, a-t-on appris le même jour, demande la mise en accusation de Willy Claes, le secrétaire général de l'OTAN. En avril, avant les élections législatives, une autre commission parlementaire avait autorisé la justice à entendre M. Claes au sujet des pots-de-vin dont il aurait eu connaissance à l'occasion de contrats militaires signés par la Belgique, alors qu'il était ministre de l'économie. Willy Claes, qui se trouvait aux Etats-Unis, à Williamsburg, pour la réunion des ministres de la défense de l'OTAN, a affirmé qu'il était *« totalement innocent »* et n'envisageait pas de démissionner. Cette affaire est la conséquence des investigations sur l'assassinat de l'ancien vice-premier ministre André Cools, le 18 juillet 1991, à Liège. Les enquêteurs avaient découvert qu'une importante commande d'hélicoptères à la firme italienne Agusta avait été passée à la fin de 1988 en échange de « dons » au profit des Partis socialistes flamand et wallon. Devenue distincte du dossier Cools, l'enquête sur la corruption a pris une dimension nouvelle en mars, quand la firme Dassault Electronique fut à son tour soupçonnée d'avoir versé 10 millions de francs français pour obtenir un contrat d'équipement des avions F-16 de la Belgique, au début de la décennie.

La Cour de cassation met en cause M. Claes à la fois dans les affaires Agusta et Dassault. Elle le soupçonne de corruption, de faux et usage de faux. Selon elle, l'enquête a démontré que 15 millions de francs français ont été versés par Agusta. Environ la moitié de cette somme était destinée au Parti socialiste flamand (SP), le parti de M. Claes. Les destinataires du solde restent inconnus.

LA MORT ÉNIGMATIQUE DU GÉNÉRAL LEFEBVRE

Selon Georges Cywie, le représentant belge de la firme italienne, M. Claes ou son chef de cabinet devaient bénéficier d'un petit pourcentage du marché. Le dossier relatif à Dassault semble plus flou. Il faudra néanmoins découvrir pourquoi, mis en cause pour ses relations avec la firme française, le général Jacques Lefebvre, ancien chef d'état-major de la force aérienne belge, s'est donné la mort en mars.

Un socialiste wallon, Guy Coëme, ministre de la défense au moment des marchés suspects, est également incriminé par le procureur général Velu. Mais la Belgique s'intéresse davantage au sort de M. Claes, promu à la direction de l'OTAN en septembre 1994. Composée aussi de députés de l'opposition, la commission parlementaire décidera soit de classer l'affaire sans suite, soit d'accepter la demande de mise en accusation, soit d'inviter la Cour de cassation à un complément d'enquête, ce qui pourrait durer encore plusieurs mois. M. Claes serait entendu par la commission parlementaire dès mardi.

Jean de la Guérivière

L'Europe met sur pied deux nouvelles forces multinationales

LA FRANCE avait souhaité, dès qu'il fut question de la constitution d'une force d'interposition, sous commandement de l'OTAN, pour faire appliquer un futur règlement de paix en Bosnie, que le *« pilier »* européen y soit représenté. Selon son voeu, la brigade franco-allemande (5 000 hommes), élément constitutif le plus ancien et le plus rôdé de l'Eurocorps, pourrait être sollicitée d'entrer dans cette force de paix en préparation pour la Bosnie. Pour cette mission, il s'agira de mobiliser, dans la brigade, les engagés – ou des recrues volontaires – des deux pays. Dans un entretien au *Figaro* du 8 octobre, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, déclare cependant qu'il *« ne croit pas »* que des unités d'infanterie (c'est-à-dire des forces combattantes) de la Bundeswehr seront déployées, dans ce cadre, en Bosnie. Mais il n'écarte pas la possibilité d'envoyer une assistance en matière de génie, de logistique, de transport et de santé. Des éléments de ces mêmes forces françaises basées outre-Rhin, dans le cadre de l'Eurocorps, ont déjà servi comme « casques bleus » de l'actuelle Forpronu en ex-Yougoslavie.

EUROFOR ET EUROMARFOR

L'Eurocorps, qui a été créé en mai 1992 et qui aligne 45 000 Français, Allemands, Belges, Espagnols et Luxembourgeois, est partiellement opérationnel depuis le 1er octobre et il le sera pleinement à la fin 1995 pour la totalité de ses missions en Europe. Parallèlement, l'Europe est en train de constituer deux autres forces, davantage tournées vers la gestion des crises en Méditerranée.

Le 15 mai, lors d'une session ministérielle de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), la France, l'Espagne et l'Italie ont porté sur les fonts baptismaux ces deux forces multinationales européennes : une force terrestre d'action rapide, l'Eurofor, de 10 000 hommes, dont les premiers éléments de l'état major ont commencé cette semaine à s'installer à Florence, et son pendant maritime, l'Euromarfor. L'une et l'autre ont pour but de contribuer à doter les Européens d'une capacité militaire propre dans le domaine – nouveau – de la *« projection »* de forces au profit de tous les membres de l'UEO, pour la gestion des crises et l'évacuation de ressortissants nationaux, et au bénéfice d'organisations internationales (ONU, OTAN).

Ces forces peuvent agir conjointement ou indépendamment l'une de l'autre. Leur emploi exige une décision commune des Etats et il sera coordonné par un comité interministériel de haut niveau. L'Eurofor aura un état-major interarmées permanent, qui s'installe à Florence, et qui est susceptible d'emprunter des unités aux Etats participants selon les besoins et la nature de l'opération envisagée. La contribution de la France en unités d'infanterie sera prépondérante et elle sera effective à partir des quatre divisions relevant de la Force d'action rapide (FAR).

De son côté, l'Euromarfor aura une composition variable, depuis un groupe de chasseurs de mines jusqu'à une force aéronavale et amphibie, en passant par toute une série d'autres combinaisons de forces possibles. Le commandement sera assuré, à tour de rôle, par le commandement en chef français pour la Méditerranée (à Toulon), le commandement en chef italien des forces de surface et de sous-marins (à Santa Rosa, près de Rome) et par le commandement espagnol de la flotte (à Rota). La pièce maîtresse du dispositif est constituée par les porte-aéronefs, les moyens amphibies de transport et les navires logistiques en service dans les trois marines.

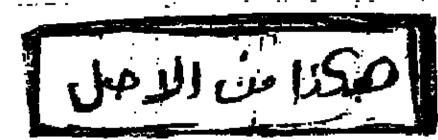
UN « RÉSERVOIR »

Ces deux forces sont distinctes de l'Eurocorps, qui réunit – sous commandement allemand jusqu'à janvier 1996 – une division blindée française, une division blindée allemande, une division mécanisée belge et une brigade espagnole. Son commandement permanent, à Strasbourg, comprend deux cents officiers, soit le plus gros état-major multinational sur lequel l'Europe peut compter en toute autonomie. Ce corps d'armée européen peut aussi être engagé au sein et au profit de l'OTAN.

L'Eurocorps est considéré, depuis juillet, comme étant opérationnel pour toute mission humanitaire avec des moyens légers d'intervention. Il faudra attendre la fin de 1995 pour qu'il soit prêt à mener des opérations mécanisées impliquant des moyens blindés plus lourds. Le corps européen est un *« réservoir de forces »* dans lequel les états-majors puiseront pour être en mesure de *« projeter »* la valeur de quelque 15 000 hommes sur un théâtre extérieur.

Jacques Isnard

■ **FRANCE-ALLEMAGNE :** *« Les essais nucléaires français ont rendu les Allemands furieux »*, déclare le ministre des affaires étrangères allemand, dans un entretien au *Figaro* du 7 octobre. Klaus Kinkel rappelle que Bonn a toujours considéré la reprise des essais *« comme une erreur »*. *« Mais cela ne doit nullement entamer la relation franco-allemande »*, ajoute-t-il, en indiquant qu'il a constaté *« avec plaisir »* que tous les partis au Bundestag étaient de cet avis.



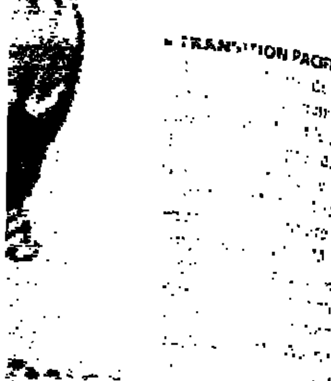
هكذا من الاصل

■ CETTE FORCE devra... autre les unités nationales... ments de la brigade... monde, mais l'Allemagne... aucune unité d'infanterie...

listes du Con...

ugoslavie,





Le pape soutient les évêques américains en conflit avec la Maison Blanche sur l'avortement

Un million de fidèles étaient attendus samedi à Central Park

Le pape devait présider la plus grande célébration de son quatrième voyage aux Etats-Unis, samedi 7 octobre, à Central Park à New York, où un million de fidèles étaient attendus. La veille, à Queens, dans la banlieue new-yorkaise, il avait à nouveau dénoncé la « *culture de mort* » favorisée selon lui par l'avortement, l'euthanasie, la crise de la famille. Autant de sujets qui divisent l'opinion, et même l'Eglise catholique américaine.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Depuis Tocqueville (1835), on sait que la religion est la « *première des institutions* » des Etats-Unis. L'ancien président Jimmy Carter est diacre de l'Eglise baptiste du sud. Bill Clinton, baptiste lui aussi, se rend en famille au service dominical de son église, où il monte parfois en chaire. Quant à Newt Gingrich, le leader de la « révolution républicaine », il n'hésite pas à déclarer que la foi est « *au centre* » de ce que signifie « *être américain* ». 96 % des Américains « croient » en Dieu – un pourcentage qui est en nette progression. En 1992, plus de 160 millions d'entre eux (63 % de la population totale) revendiquaient une affiliation religieuse, un chiffre qui croît aussi depuis 1987 (61 %). Les chrétiens en constituent l'immense majorité (94 %) et l'Eglise catholique romaine arrive largement en tête (60 millions de personnes, soit 37 %), devant les Eglises baptistes (20 %).

Pourtant, les Américains pratiquent de moins en moins. Si les groupes fondamentalistes, les « *megachurches* » et les télé-évangélistes ne manquent pas de nouvelles recrues, la fréquentation de l'église le dimanche chez les catholiques serait retombée à environ 40 %. Pourtant, si l'on en juge par la popularité de mouvements plutôt « intégristes », comme la *Christian Coalition* (Coalition chrétienne, liée au Parti républicain), ou les *Promise Keepers* (« ceux qui tiennent leur parole »), le constat de la laïcisation de la société américaine paraît contestable.

Parmi les pays occidentaux, les Etats-Unis restent en tête s'agissant de la pratique. Mais la confrontation entre la foi dans les dogmes et l'évolution des moeurs devient criante. Si les Américains croient davantage, c'est peut-être aussi parce que, dans une société où les repères ont tendance à s'estomper (famille, mariage), ils ont besoin de compenser une certaine amoralité par un filet de sécurité religieux.

Du moins est-ce la thèse de l'Eglise catholique. Celle-ci est consciente de l'existence d'un malaise. Au sein de la hiérarchie d'abord, les divergences entre libéraux et conservateurs sont toujours vivaces. Entre Mgr Rembert Weakland, archevêque de Milwaukee, que certains qualifient – abusivement – de « *Mgr Gaillot américain* », et Mgr John O'Connor, archevêque de New York, qui est un fidèle « soldat » de la pensée du pape, il y a bien des nuances. L'écart se creuse aussi entre la hiérarchie et les fidèles sur les grands sujets de société.

Ainsi, les passions à propos de l'avortement restent exacerbées. Le point de vue des catholiques américains à ce sujet n'est pas très différent de celui de la population dans son ensemble : une majorité d'entre eux sont favorables au droit constitutionnel à l'avortement. Plusieurs tendances coexistent – plutôt mal – au sein de l'Eglise, ce qui facilite l'expression des extrêmes : d'un côté, l'organisation virulente de Frances Kissling, *Catholics for a free choice* ; de l'autre, le mouvement *Rescue*, qui n'hésite pas à se livrer à des actions violentes, et avec lequel les évêques gardent leurs distances. L'Eglise américaine traverse, sur la question de l'avortement, une période difficile.

Pendant douze ans, la conférence des évêques a pu compter sur la solidarité sans faille d'une Maison Blanche républicaine. Or Bill Clinton, ce président chrétien qui a recueilli la majorité du vote catholique en 1992, n'a cessé de lever les restrictions à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Cette divergence a-t-elle contribué au succès électoral du Grand Old Party – qui se présente volontiers comme le garant des valeurs morales – lors du scrutin de 1994 ? Toujours est-il que les catholiques qui, historiquement, votent démocrate (les républicains sont plutôt protestants) ont basculé à cette occasion.

> **Les évêques doivent constamment trouver un point d'équilibre entre la doctrine de l'Eglise et la marche de la société**

L'épiscopat américain a tenu à réaffirmer sa position à ce sujet, juste avant la visite de Jean Paul II aux Etats-Unis. Dans une lettre pastorale qui fait suite à l'encyclique *Evangelium Vitae* (Evangile de la vie) dénonçant la « *culture de la mort* », il s'attaque à la « *mentalité d'avortement qui a balayé notre pays et notre culture* ». Regrettant, d'autre part, la crise des valeurs familiales, il stigmatise « *la poursuite de la satisfaction individuelle,* [qui] *est une croyance prévalente aux Etats-Unis dans les domaines de l'éducation, de l'information, de la politique et du divertissement* ». Un thème que le pape n'a cessé de reprendre depuis le début de sa visite.

Cette fracture entre la hiérarchie catholique et le président Clinton est d'autant plus remarquable que, sur bien des questions sociales, la Maison Blanche et l'Eglise sont « alliés objectifs » face au Grand Old Party. C'est notamment le cas s'agissant de la remise en cause du *Welfare* (l'aide sociale) et de la réforme du système de santé. Les évêques, tout comme le président américain, se sont élevés contre les mesures les plus radicales adoptées par la majorité républicaine de la Chambre des représentants, notamment le fait que les mères célibataires ne recevraient aucune prestation supplémentaire en cas de nouvelle naissance, ainsi que la suppression de toute aide sociale pour les mères célibataires de moins de dix-huit ans. De telles dispositions, a souligné le cardinal O'Connor, ne peuvent que favoriser le recours à l'avortement.

Ce n'est pas le seul sujet sur lequel les intérêts du pouvoir politique et de l'Eglise divergent. Le premier veut donner un coup d'arrêt à l'immigration aux Etats-Unis, laquelle est essentiellement latino-américaine. L'époque où les immigrés irlandais, italiens et polonais ne cessaient de grossir les rangs de la communauté catholique est révolue. Aujourd'hui, le regain du catholicisme est dû aux hispaniques : parmi ses fidèles, l'archevêque de Los Angeles compte plus de deux millions de « latinos ». Ainsi les évêques doivent-ils constamment trouver un point d'équilibre entre la doctrine de l'Eglise et la marche de la société.

Laurent Zecchini

République dominicaine : la retraite du « patriarche des Caraïbes »

Le règne de Joaquin Balaguer touche à sa fin

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

La République dominicaine vient de passer un important test démocratique, marquant la fin du long règne du président Joaquin Balaguer, qui dominait la scène politique depuis plus d'un demi-siècle. « *L'ère des vieux caudillos touche à sa fin* », commente le journaliste dominicain Juan Bolivar Diaz.

Les « primaires » organisées, dimanche 1er octobre, par le Parti réformiste social-chrétien (PRSC, conservateur) ont clairement désigné le successeur du président Balaguer, dont le septième mandat prendra fin en août 1996. C'est le vice-président, Jacinto Peynado, un riche homme d'affaires âgé de cinquante-quatre ans, qui portera les couleurs réformistes lors de l'élection présidentielle de mai 1996.

La nette victoire du vice-président, qui a obtenu 57 % des suffrages, constitue une défaite pour le cercle restreint de conseillers entourant le président Balaguer. L'influence de cet entourage n'a cessé de s'étendre à mesure que la santé du chef de l'Etat, qui est aveugle et âgé de quatre-vingt-neuf ans, décline.

En dépit des accusations de fraude formulées par l'opposition, Joaquin Balaguer avait réussi à conserver son fauteuil présidentiel lors de l'élection de 1994. La pression conjuguée des milieux d'affaires, soucieux de moderniser le pays, et de Washington, qui a refusé d'entériner la fraude, l'avait cependant contraint à signer un « *pacte pour la démocratie* », réduisant son mandat présidentiel à deux ans et l'empêchant de se représenter.

Alors que, pour la première fois, l'élection présidentielle se jouera à deux tours, M. Peynado affrontera, au mois de mai 1996, deux « poids lourds » de l'opposition.

Le favori demeure José Francisco Pena Gomez, le candidat du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), qui affirme avoir été frustré de la victoire en 1994 en raison de la fraude. L'autre candidat de taille, Leonel Fernandez, un avocat âgé de quarante et un ans, qui a succédé à Juan Bosch – l'éternel adversaire malheureux de Balaguer – à la tête du Parti de la libération dominicaine (PLD, centre gauche), mène depuis plusieurs semaines une campagne active.

CAMPAGNE FRATRICIDE

Au lendemain de sa victoire, Jacinto Peynado a tendu la main à ses rivaux malheureux pour tenter de reconstituer l'unité du Parti réformiste, mise à mal par une campagne fratricide. « *Héritier de la culture autoritaire du dictateur Trujillo, le Parti réformiste devra renoncer à l'utilisation de la fraude, du clientélisme, de la corruption et de la violence politique s'il veut poursuivre sa rénovation* », souligne l'éditorialiste Anibal de Castro.

De son côté, l'Agence américaine pour le développement international mettait aussi en garde la nouvelle génération, qui remplace les vieux caudillos, dans un récent rapport dont la conclusion est sans appel : « *La demande de justice sociale ne sera pas satisfaite tant que l'appareil politique ne sera pas plus sensible, moins autocratique et moins corrompu.* »

Jean-Michel Caroit

...TAN est mis en caus...
...ur de cassation belge

...ales

Les ministres des finances des pays du G 7 tirent les leçons de la crise mexicaine

Un dispositif de surveillance et d'apport financier est prévu par le FMI

Les secousses monétaires récentes étaient au centre des préoccupations des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés réunis à Washington samedi 7 octobre, mais on ne s'attendait pas à un engagement en faveur du dollar. Les Sept devaient aussi examiner le mécanisme d'intervention et de surveillance prévu par le FMI en cas de crises comme celle du Mexique.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

A quarante-huit heures de la réunion du G 7 à Washington, au cours de laquelle les ministres des finances des sept grands pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) doivent établir le traditionnel bilan de santé de l'économie mondiale, l'annonce par les autorités mexicaines, le 5 octobre, d'un premier remboursement de 700 millions de dollars effectué en faveur du Trésor américain, sur les 12,5 milliards prêtés par les Etats-Unis à leur voisin menacé de faillite, a fait bonne impression dans un premier temps.

Surtout à un moment où des secousses monétaires apportent quelque souci aux « *grands argentiers* » des Sept comme aux responsables du Fonds monétaire international, dont l'assemblée générale suivra la réunion du G 7. Tandis que le franc était attaqué, la nervosité des marchés sur le dollar a obligé le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin, à réaffirmer une fois de plus l'engagement de l'administration Clinton pour « *un dollar fort* ».

On ne s'attendait guère, cependant, à ce que les Sept se prononcent en faveur d'un réajustement à la hausse du billet vert. Bien qu'il n'y ait pas eu d'engagement public en ce sens au précédent G 7, en avril, le dollar a regagné près de 25 % par rapport au yen depuis cette date, et, vendredi 6 octobre au soir, sur les marchés des changes, il se traitait aux alentours de 100 yens pour un dollar, cours jugé somme toute raisonnable. Aller au-delà, comme le souhaiteraient les Japonais, reviendrait à pénaliser l'économie américaine, qui, les prévisions du FMI viennent de le confirmer, devrait connaître un taux de croissance modéré, de 2,9 % cette année, et seulement de 2 % en 1996.

Comme les instances financières internationales, les Sept avaient à tirer les leçons de la débâcle mexicaine, consécutive à la dévaluation du peso, en décembre 1994, et à l'« effet Tequila » qui l'a suivie, sur les marchés financiers et sur les économies des pays voisins, et examiner le dispositif de surveillance propre à prévenir la répétition de pareilles crises dans d'autre pays « émergents » endettés, voire dans des pays « en transition » lourdement endettés.

Le FMI et l'administration américaine disent constater une nette amélioration au Mexique, grâce aux ajustements drastiques opérés par le gouvernement du président Ernesto Zedillo. La hausse mensuelle des prix a été ramenée de 8 % en avril à moins de 2 % à la fin de l'été, et les exportations ont fortement progressé. Les experts du FMI prévoient un retour à la croissance en 1996, de 2 % environ, après une purge sévère qui devrait se traduire par une récession de 5 % cette année.

Les Mexicains ont déjà fait savoir que le remboursement anticipé de 700 millions de dollars aux Etats-Unis (le FMI leur a aussi avancé 8,3 milliards de dollars au titre d'une « facilité d'urgence » qu'ils peuvent porter à 19 milliards) est, à leurs yeux, la preuve que non seulement ils peuvent payer leurs dettes mais que ce versement ne compromet pas le rétablissement de leur économie. En réalité, le Mexique a dû recourir à un emprunt obligataire international, libellé en devises fortes, à savoir en marks. De plus, si ces 700 millions de dollars sont bien versés avant l'échéance (fin octobre), celle-ci porte sur une somme totale de 2 milliards de dollars que le Mexique n'était pas en mesure d'honorer en totalité.

INDICATEURS-CLÉS

Cette douloureuse affaire qui, aux yeux de Michel Camdessus, le directeur-général du FMI, est « *le type même des crises financières du XXIe siècle* », avec lesquelles la communauté internationale devra désormais composer, a conduit l'institution à accélérer la mise en place d'un mécanisme de surveillance susceptible de pallier d'autres « coups de torchon », à défaut de pouvoir les prévenir. Un double dispositif d'anticipation et d'apport financier en cas d'urgence dont le Sommet de Halifax, en juin, avait approuvé le principe. D'un côté, les pays membres s'engageront à fournir mensuellement douze indicateurs-clés de leur situation économique et monétaire (réserves de change, inflation, situation budgétaire, etc.). De l'autre, le Fonds disposerait de ressources d'intervention supplémentaires : M. Camdessus espérait avoir l'engagement des pays industrialisés de doubler les « *accords généraux d'emprunt* » qui mettent à la disposition du Fonds l'équivalent de 26,7 milliards de dollars. Les détails précis devaient être apportés aux Sept.

Serge Marti

Un programme pour les pays sortant d'une guerre

Le FMI va accorder un crédit d'urgence au Rwanda pour l'aider à reconstruire son économie, a-t-on appris vendredi 6 octobre à Washington, peu avant l'assemblée générale du Fonds. Sur le principe, ce crédit a été approuvé, mais certaines de ses modalités pratiques doivent être arrêtées avec les autres bailleurs de fonds. Le même jour, le conseil d'administration du FMI a indiqué qu'il avait décidé d'étendre ses possibilités d'aide aux pays sortant d'une guerre.

Le FMI est déjà intervenu au Cambodge, au Salvador, en Haïti. Mais ses moyens sont mal adaptés. Aussi a-t-il été décidé de mettre au point un programme spécifique, en définissant des critères d'accès. Parmi eux : une administration détériorée, l'incapacité d'élaborer une politique économique, ou encore son impossibilité à honorer ses engagements financiers extérieurs.

Le plan d'austérité hongrois se heurte à la grogne sociale

UN AN ET DEMI après son arrivée au pouvoir, la coalition gouvernementale entre les socialistes (ex-communistes réformateurs) et les anciens dissidents de l'Alliance des démocrates libres (sociaux-libéraux) est confrontée à une grogne sociale qui prend de l'ampleur. Cette semaine, le gouvernement de Gyula Horn a subi trois revers dans la mise en oeuvre du sévère plan d'austérité, adopté en mars, et qui a provoqué, jeudi 5 octobre, la démission du ministre du travail, Mme Magda Kovacs, qui a estimé « *inacceptables* » certaines dispositions de ce programme. Quelques heures auparavant, dix mille à vingt mille étudiants, venus de tout le pays, avaient manifesté pendant la nuit du mercredi à jeudi devant l'imposant Parlement néogothique de Budapest pour réclamer l'annulation des nouveaux frais de scolarité mensuels de 2 000 forints (environ 100 francs), qualifiés de discriminatoires pour les élèves les plus défavorisés. Dernier coup dur : la veille, la Cour constitutionnelle avait, pour la troisième fois cette année, demandé au gouvernement de revoir sa copie sur un sujet ultrasensible, jugeant non équitable le nouveau régime de calcul des allocations familiales.

Même si ces deux camouflets ne sont pas de nature à remettre en cause l'équilibre du programme de rigueur du ministre des finances, Lajos Bokros, l'homme le plus impopulaire du pays, ils reflètent en tout cas le profond mécontentement envers la majorité de gauche au pouvoir, initialement élue pour adoucir et non pas alourdir les fardeaux de la transition économique, engagée avant même la chute du régime communiste.

La mobilisation des étudiants, inhabituelle en Hongrie, où la résignation et la « débrouille » prennent généralement le pas sur la contestation sociale organisée, traduit autant les craintes que la lassitude d'une grande partie de la population face au grignotage progressif de la plupart des « acquis sociaux » de l'ancien régime.

> Le service de la dette dévore l'équivalent de près de 40 % des revenus annuels des exportations...

Toutefois, à la différence de ce qui se passe dans d'autres anciens pays socialistes, notamment balkaniques, et dans l'ex-URSS, le débat en Hongrie, certes souvent houleux, ne porte pas sur la nature des réformes mais sur leur rythme. Et, ironie du sort, ce regain de grogne intervient au moment même où le plan d'austérité commence *a priori* à porter un début de résultats : pour la première fois depuis des années, la balance commerciale a été équilibrée en juillet, tandis que le déficit budgétaire, qui avait atteint 8,5 % du PIB en 1994, semble se stabiliser autour de 6 % pour cette année. Mais l'obstacle principal, en dehors des dépenses sociales qui grèvent un tiers du buget – l'un des niveaux les plus élevés d'Europe –, demeure l'endettement du pays (33 milliards de dollars), largement hérité de l'époque communiste. Le service de la dette est faramineux : il dévore l'équivalent de près de 40 % des revenus annuels des exportations... C'est ce qui avait d'ailleurs fait désigner la Hongrie, au moment de la crise mexicaine, comme un autre des pays « fragiles » susceptibles d'être victimes d'une crise des paiements.

Coincé entre des impératifs budgétaires incontournables et une population qui réclame une « pause » dans les sacrifices, la marge de manoeuvre du gouvernement est quasi inexistante. D'autant plus que les tensions sociales ne font qu'exacerber les divisions au sein même de la coalition, un mariage délicat et unique en Europe de l'Est entre deux « familles » que tout oppose : les héritiers, certes réformateurs, du défunt PC et leurs adversaires de jadis, les dirigeants de l'ancienne dissidence anticommuniste. Condamné à gérer la pénurie, le gouvernement, comme son prédécesseur de droite, est sévèrement sanctionné par l'opinion. Signe de cette fronde : pour la première fois depuis l'instauration de la démocratie en 1990, le très démagogique et folklorique parti des petits propriétaires arrive en tête des sondages.

Yves-Michel Riols

Le Parti social-démocrate suédois sort affaibli des élections européennes

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

La moitié des vingt-deux députés européens suédois qui ont été élus lors des élections du 17 septembre au Parlement de Strasbourg sont des « *eurosceptiques* ». En raison d'un système de vote particulièrement complexe, il aura fallu attendre deux semaines pour connaître les résultats définitifs du scrutin. Dans le camp des « *eurosceptiques* », on dénombre quatre élus des Verts qui avaient obtenu 17,2 % des voix, trois membres du Parti de la gauche (ex-communiste, 12,9 %), un centriste et trois sociaux-démocrates. Les partisans de l'Union se répartissent ainsi : cinq conservateurs, un libéral, un centriste et quatre sociaux-démocrates. Onze pour, onze contre : ce match nul reflète bien l'état actuel de l'opinion suédoise à l'égard de l'Europe.

Les élections du 17 septembre avaient été marquées par un taux d'abstention record (58,7 %), le succès des écologistes et des anciens communistes, qui recueillent ensemble plus de 30 % des suffrages, et la déroute des sociaux-démocrates au pouvoir. Ces derniers, avec 28 % des voix, perdent 17 points par rapport aux législatives de septembre 1994.

FAIBLE PARTICIPATION

C'est cet échec retentissant qui suscite, naturellement, le plus de commentaires. Le « *Mouvement* », comme on l'appelle ici, dont l'unité de façade a toujours été la force, est-il au bord de la fracture ? « *Non !* », s'empressent d'affirmer ses dirigeants qui soulignent la faible participation au scrutin. Pour le premier ministre, Ingvar Carlsson, l'engagement de la Suède dans l'UE reste intact. Il est clair, cependant, que la question européenne déchire le Parti social-démocrate. A la veille du référendum de novembre 1994, le parti s'était prononcé pour le « oui », mais M. Carlsson s'était bien gardé de heurter le camp du « non », et des « *sociaux-démocrates contre l'UE* » avaient fait publiquement campagne.

En déclarant, au lendemain des élections au Parlement de Strasbourg, que la politique européenne de la Suède ne changerait pas d'un iota, plusieurs ministres sociaux-démocrates ont provoqué une vague de protestations dans certaines sections régionales du parti. Ces « *eurosceptiques* » n'ont pas apprécié non plus la façon dont M. Carlsson, qui doit se retirer de la vie politique au printemps prochain, aurait imposé son successeur, Mona Sahlin, à la tête du parti et donc du gouvernement. Cette pro-européenne de 38 ans s'est retrouvée candidate unique, ses rivaux s'étant retirés de la course.

Les contestataires ont lancé d'autres noms, parmi lesquels celui de Margareta Winberg, le ministre de l'agriculture, qui avait fait campagne pour le « non ». Celle-ci a toutefois renoncé, disant avoir reçu l'assurance que le Parti social-démocrate tiendrait à l'avenir compte des réserves des « *anti-UE* ».

D'autres contestataires, comme le maire de Göteborg, Göran Johansson, proche des syndicats, ont ensuite accusé la direction d'abandonner ses valeurs traditionnelles, de trahir ses idéaux d'égalité et de manquer de vision d'avenir. Evoquant la chute des sociaux-démocrates dans les sondages et le taux de près de 60 % d'abstention aux européennes, il écrit qu'il s'agit, non pas d'une « *catastrophe pour la démocratie* », comme l'affirme le gouvernement, mais « *peut-être d'une réaction saine* » d'électeurs de gauche qui ne reconnaissent plus leur parti. Déficit budgétaire et dette publique ont poussé les sociaux-démocrates à mener *de facto* une politique de centre-droit qui n'est pas populaire.

Conscient du danger, le premier ministre Carlsson a cosigné vendredi 6 octobre avec Margareta Winberg un article dans une publication sociale-démocrate suggérant qu'un nouveau référendum pourrait être envisagé en Suède après la conférence intergouvernementale de 1996 qui doit réviser le traité de Maastricht.

Alain Debove

L'armée guatémaltèque reconnaît sa responsabilité dans un massacre de paysans

MEXICO. Au lendemain de la mort de onze paysans indiens, des réfugiés récemment rapatriés du Mexique, tués par balles, le président guatémaltèque, Ramiro de Leon, et son ministre de la défense, le général Mario Enriquez, ont reconnu, vendredi 6 octobre, la responsabilité de l'armée dans ce massacre survenu près de Chisec, dans le département d'Alta-Verapaz.

Le président de Leon a déclaré que l'assassinat de civils ne pouvait servir de « *politique d'État* ». Il s'agit du premier massacre d'une pareille ampleur depuis cinq ans. Il survient au moment où les négociations entre les autorités et les rebelles de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque sont susceptibles d'aboutir. Selon certains témoignages, les soldats auraient tiré sur les habitants du village après que certains paysans eurent demandé le désarmement de la patrouille avant son entrée dans le village. L'armée affirme que les soldats ont ouvert le feu parce que trois d'entre eux avaient été désarmés. – *(Corresp.)*

Le procès de Giulio Andreotti sera maintenu à Palerme

GIULIO ANDREOTTI, l'homme politique le plus puissant de l'Italie de l'après-guerre, qui est accusé d'association avec la Mafia, sera jugé par le tribunal de Palerme, capitale de la criminalité organisée, et non à Rome ou Pérouse comme le souhaitait la défense. Il s'agit d'une victoire pour le parquet, dirigé par le procureur antimafia Giancarlo Caselli, qui a produit après deux ans d'enquête un dossier d'accusation de 120 000 pages.

La défense avait demandé le 26 septembre le renvoi de l'affaire devant le tribunal des ministres à Rome, estimant que c'est comme homme d'Etat et non comme chef d'un courant de la Démocratie chrétienne que Giulio Andreotti est soupçonné de liens avec la Mafia sicilienne. Vendredi, la défense a soulevé une autre objection : une procédure est en cours à Pérouse contre Giulio Andreotti, accusé d'implication dans l'assassinat du journaliste Mino Pecorelli, délit beaucoup plus grave que celui d'association avec la Mafia. Le président du tribunal ayant estimé « *infondées* » ces objections, le procès va entrer dans le vif du sujet. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ITALIE : l'ancien ministre du budget**, Paolo Cirino Pomicino, soupçonné de corruption et d'extorsion de fonds, a été arrêté vendredi 6 octobre, a annoncé la police italienne. Patron de l'ex-Démocratie chrétienne à Naples, il est accusé par le directeur d'un centre commercial d'avoir continué à toucher des pots-de-vin, et ce malgré les enquêtes judiciaires. C'est le troisième ancien ministre originaire de Naples à être arrêté pour corruption depuis l'effondrement de la vieille garde politique italienne en 1992. – *(Reuter.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le général Anatoli Romanov**, commandant en chef des forces russes en Tchétchénie, a été grièvement blessé, vendredi 6 octobre à Grozny, dans un attentat à la bombe qui a fait quatre morts. A la suite de cet attentat non revendiqué, le gouvernement russe s'est prononcé pour l'instauration de l'état d'urgence à Grozny, en rappelant que le représentant du président Eltsine en Tchétchénie, Oleg Lobov, avait déjà réchappé à un attentat le mois dernier. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le président Vaclav Havel a renvoyé**, vendredi 6 octobre, au Parlement une loi votée le 27 septembre, qui devait proroger jusqu'à l'an 2000 l'obligation d'épuration interdisant aux anciens dirigeants du PC tchécoslovaque et membres de la police secrète l'accès à des postes importants dans les structures politiques et dans l'administration actuelle. Le président Havel a estimé qu'« *il serait prématuré de proroger cette loi révolutionnaire* ». – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le Parlement de Sofia a demandé**, jeudi 5 octobre, à l'Union européenne (UE) d'autoriser les Bulgares à circuler sans visa dans les pays de l'Union. La Bulgarie et la Roumanie sont les seuls pays disposant d'un statut de membre associé de l'UE dont les ressortissants doivent être munis d'un visa pour entrer sur le territoire des pays de l'UE. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **LIBYE : le ministre égyptien des affaires étrangères, Amr Moussa,** s'est rendu, vendredi 6 octobre, à Tripoli pour tenter une médiation auprès du colonel Mouamar Kadhafi dans l'affaire des Palestiniens expulsés de Libye. Environ neuf cents Palestiniens restent « coincés » depuis près d'un mois dans un no man's land de trois cents mètres séparant les postes-frontières égyptiens et libyens, l'Egypte leur refusant l'entrée de son territoire. – *(AFP.)*

■ **SYRIE : la Syrie et les États-Unis ont conclu à Washington** une nouvelle série de discussions sans parvenir à relancer le processus de paix entre Damas et Tel-Aviv. Le dernier entretien, vendredi 6 octobre, entre Farouk al-Chareh, ministre syrien des affaires étrangères et Dennis Ross, coordinateur américain pour le Proche-Orient, n'a débouché sur « *aucun progrès important* », a indiqué le porte-parole du département d'Etat. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'Armée islamique du salut (AIS),** la branche armée de l'ex-FIS, a appelé à l'intensification « *des offensives armées* » contre des « *objectifs gouvernementaux* ». Selon le quotidien arabe publié à Londres, *Asharq Al-Awsat*, l'AIS a indiqué que ces offensives « *entrent dans le cadre d'une stratégie visant la chute du pouvoir et l'échec de son plan d'organiser des élections présidentielles* ». – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : deux candidats seulement** ont vu leur candidature à l'élection présidentielle validée, vendredi 6 octobre, par le Conseil constitutionnel. Il s'agit du président sortant, Henri Konan Bédié, et du dirigeant du Parti ivoirien du travail (PIT), Francis Wodié. Les deux principaux partis d'opposition, le Rassemblement des républicains (RDR), centriste, et le Front populaire ivoirien (FPI), social-démocrate, ont annoncé leur intention de boycotter le scrutin du 22 octobre. – *(AFP.)*

ASIE

■ **JAPON : le porte-parole de la secte Aum Shinrikyo,** impliquée dans les attentats au gaz sarin au Japon, Fumihiro Joyu, a été arrêté, dans la nuit de vendredi 6 à samedi 7 octobre, au quartier général de la secte, à Tokyo. Il est accusé de faux témoignage. – *(AFP.)*

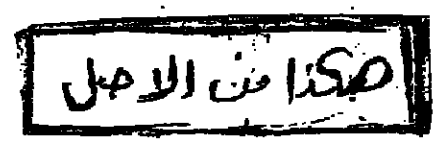
■ **AFGHANISTAN : les talibans (étudiants en religion)** ont annoncé, vendredi 6 octobre, qu'ils allaient lancer « *très prochainement* » une attaque contre Kaboul, contrôlé par les forces loyales au président Burhanuddin Rabbani. Un porte-parole du mouvement religieux, à Kandahar, a précisé que l'assaut contre la capitale, qui avait été présenté comme imminent en septembre, avait été différé pour permettre aux habitants de Kaboul, et en particulier aux étrangers, de quitter la ville. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : le chômage a augmenté en septembre,** passant à 9,2 % de la population active. A l'Ouest, il est passé de 7,9 % à 8,1 % en un an (de septembre à septembre), tandis que dans l'ex-RDA, il est resté stable, à 13,8 % de la population active.

■ **UNION EUROPÉENNE : la commission européenne a décidé** vendredi 6 octobre d'autoriser l'importation de 90 800 tonnes supplémentaires de bananes d'Amérique latine dans l'Union européenne, en raison de la destruction par des cyclones d'une partie de la production des Antilles françaises. – *(AFP.)*





Jacques Chirac rencontrera le président algérien à New York

Le chef de l'Etat français a appelé à faire front contre les islamistes

Jacques Chirac qui a achevé, vendredi 6 octobre, une visite d'Etat en Tunisie, a insisté sur la nécessité de présenter un front uni contre les islamistes, qualifiés de *« forces de régression »*. Son entourage a laissé entendre qu'il avait accepté de rencontrer son homologue algérien, Liamine Zeroual, à la fin d'octobre, à New York.

TUNIS
de notre envoyé spécial

Longtemps *« à l'étude »*, le tête-à-tête entre Jacques Chirac et son homologue algérien Liamine Zeroual – à la demande de ce dernier – est maintenant présenté comme *« probable »* dans l'entourage du chef de l'Etat français, qui a achevé, vendredi 6 octobre, une visite d'Etat de quarante-huit heures en Tunisie. Cette rencontre devrait avoir lieu, à la fin d'octobre, à New York, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle des Nations unies et des festivités qui marqueront le cinquantième anniversaire de la création de l'ONU.

Pour désamorcer les critiques de ceux qui ne manqueront pas de juger cette rencontre comme inopportune, les milieux officiels francais se sont employés à la banaliser, insistant sur le fait que, lors de son séjour, à New York, M. Chirac aura des entretiens avec une douzaine de chefs d'Etat, parmi lesquels M. Zeroual. Il lui serait difficile, ont ajouté ces mêmes milieux, de ne pas honorer la demande de son homologue algérien alors qu'il s'est rendu, en juillet, au Maroc, et qu'il rentre, aujourd'hui, de Tunisie.

L'entourage de M. Chirac s'est aussi efforcé de replacer cette rencontre dans le cadre de l'élection présidentielle algérienne, dont le premier tour est prévu le 16 novembre. Sans vouloir s'ingérer dans une affaire purement intérieure, il a exprimé le souhait que ce scrutin soit organisé dans de bonnes conditions mais toutefois écarté l'hypothèse que Paris puisse y envoyer des observateurs. Il a enfin redit l'espoir que cette consultation soit la première étape d'un processus de normalisation de la vie politique qui puisse conduire à la mise en place d'institutions démocratiques.

EN PLEINE CAMPAGNE

Il n'empêche que la rencontre de New York aura lieu au moment même ou démarrera la campagne de l'élection présidentielle, *élection* sans surprise pour laquelle M. Zeroual part grand favori. Et ce même si les candidatures de quatre autres hommes politiques devaient être finalement retenues par le Conseil constitutionnel, à savoir celles de Redha Malek, ancien *premier ministre*, de Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie, de Mahfoud Nahnah, président du Mouvement pour la société islamique-Hamas, et de Noureddine Boukrouh, *président du Parti du renouveau algérien*.

Le tête-à-tête de New York sera d'autant plus remarqué que les rencontres au plus haut niveau entre la France et l'Algérie ne sont guère fréquentes, le dernier sommet remontant à décembre 1990, lorsque le président François Mitterrand avait rencontré, à Paris, M. Chadli Bendjedid. Brève embellie dans des relations qui se sont peu à peu détériorées depuis la « suspension » du processus électoral, en janvier 1992, et la montée consécutive de la violence.

De malentendus en incompréhensions, Alger et Paris avaient besoin de clarifier leurs positions, même si, sur le fond, *ces deux capitales* partagent le même souci de contrer le péril islamiste. Lors de son séjour en Tunisie, M. Chirac n'a, en effet, pas manqué d'inviter les pays maghrébins à lutter contre l'intégrisme, présenté comme un danger *pour les droits de l'homme, et à collaborer* au mieux pour prévenir et réprimer le terrorisme. Appel qui veut s'inscrire dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen qui sera lancé, à la fin de novembre, à Barcelone.

Jacques de Barrin

Lire notre éditorial page 13

■ **Georges Bendrihem, reporter-photographe à l'Agence France-Presse**, est mort, vendredi 6 octobre, dans un accident de la route en Tunisie, où il venait d'assurer la couverture du voyage officiel de Jacques Chirac. Avant d'entrer à l'AFP en 1962, M. Bendrihem, 62 ans, avait été correspondant au Maroc de l'agence américaine Associated Press, puis avait travaillé en France à l'agence Keystone. – *(AFP.)*

En dépit des accords avec l'OLP, Israël refuse de libérer quatre Palestiniennes

Réticent à l'égard de l'actuel processus de paix, le président Ezer Weizman n'a pas accordé l'amnistie nécessaire, au risque de mettre Itzhak Rabin dans l'embarras

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La colère de Shimon Peres, largement diffusée, vendredi 6 octobre, par la presse israélienne, n'aura pas suffi à emporter la décision. Contrairement aux engagements clairement pris dans l'annexe VII *des accords de Taba, signés le* 28 septembre à Washington, Israël ne libérera pas *« toutes les détenues et prisonnières »* palestiniennes retenues dans ses établissements pénitentiaires. Quatre des vingt-huit femmes concernées resteront en *prison ; elles avaient été condamnées*, avant les premiers accords de 1993, pour avoir participé – directement ou indirectement – à des attaques ayant causé la mort d'Israéliens : deux soldats et deux colons juifs.

Aussitôt dénoncée avec virulence par l'Autorité palestinienne autonome comme *« la première violation israélienne caractérisée des accords conclus il y a moins de deux semaines »*, cette décision a été acceptée par le premier ministre, Itzhak Rabin, parce qu'elle reflète *« l'état de droit qui existe en Israël »*. Le chef de l'exécutif israélien a estimé qu'elle *« ne devrait pas avoir de conséquence sur la poursuite du processus de paix »*. Mais, avant de rencontrer Yasser Arafat, samedi soir, à Gaza, pour discuter notamment du calendrier de redéploiement militaire israélien hors des six villes palestiniennes concernées par les accords de Taba, M. Peres n'en était pas si sûr...

En tout état de cause, sur les 5 300 détenus par Israël – *« six mille au moins »*, selon les Palestiniens –, 1 100 seront tout de même élargis, à partir du mardi 10 octobre (et non 1 300 comme annoncé précédem*ment) alors qu'ils auraient dû être libérés* le jour même de la signature des accords à Washington (article 16).

Elles avaient été condamnées pour avoir participé à des attaques

Conformément aux accords, aucun d'entre eux n'a *« du sang sur les mains »*. Ils ont *« accompli les deux tiers au moins de leur sentence »*, ils ont été emprisonnés *« dix ans ou plus »*, ou bien ils ont *« cinquante ans ou plus, dix-huit ans ou moins »*, ou bien encore ils sont *« malades ou en mauvaise santé »*. Près de 600 d'entre eux sont des détenus de droit commun dont les crimes et délits n'ont pas de rapport direct avec la lutte nationaliste palestinienne.

Le chef de l'Etat, Ezer Weizman, est le premier responsable de la décision concernant les quatre femmes retenues en prison malgré les accords. Itzhak Rabin, qui ne veut pas ajouter une crise constitutionnelle à ses difficultés, avait *« espéré »* ces derniers jours que le président prendrait *« en considération les facteurs politiques et autres »* et accepterait, en dépit des fortes réticences dont il fait part depuis des mois a l'égard du processus israélo-palestinien, d'honorer l'engagement du gouvernement. La présidence, en Israël, est un poste largement honorifique qui n'autorise pas, *en principe, son titulaire à s'opposer* à une décision gouvernementale, de surcroît ratifiée par la Knesset moins de vingt-quatre heures auparavant.

Mais ce *« président de gauche devenu faucon de droite »*, selon le journal *Yedioth Aharonot*, n'a, *semble-t-il, jamais accepté cette* règle du jeu constitutionnel. *« Il aurait préféré tenir les rènes de l'Etat*, écrit *Haaretz, c'est un premier ministre frustré »*. Les lois fondamentales de l'Etat juif lui donnant le dernier mot en matière d'amnistie pour les citoyens israéliens, *Ezer Weizman* a donc décidé d'empêcher la libération de deux Palestiniennes, jadis résidentes de Jérusalem-Est, annexée par l'Etat juif en 1967 avec ses 165 000 résidents arabes, soumis d'autorité à la loi israélienne.

Le ministre de la Justice, David Libaï, qui était lui-même opposé à l'élargissement de prisonniers ayant *« du sang sur les mains »*, a ensuite argué de la décision présidentielle pour bloquer à son tour l'amnistie de deux autres femmes condamnées par un tribunal civil israélien pour leur participation à des actions armées. Les *« mesures de confiance visant à établir la bonne foi mutuelle »* des deux parties (article 16 des accords de Taba), commencent plutôt mal...

Patrice Claude

Polémique aux Comores sur le sort du président

LE PREMIER MINISTRE comorien, Caambi El Yachourtu, qui, après le putsch organisé par le mercenaire français Bob Denard, s'était proclamé président par intérim, a déclaré, vendredi 6 octobre, que le retour du président Saïd Mohamed Djohar *« sera très difficile »*.

M. Djohar, âgé de quatre-vingts ans, avait été fait prisonnier par les putschistes. Libéré après l'intervention des troupes françaises, le 4 octobre, il a été emmené à la Réunion, officiellement pour y subir un bilan médical, ses libérateurs le présentant comme *« très fatigué »*. Mais la fille du président déposé, Lélie Djohar, a affirmé que son père n'avait *« jamais été malade »* et qu'*« on ne lui a pas laissé le choix entre rester et partir »*. Il semble que la *mise* à l'écart de M. Djohar ait été la condition de la participation des partis d'opposition au gouvernement formé par M. El Yachourtu.

Bob Denard est arrivé samedi matin à Paris après avoir transité par Djibouti. Il devait être présenté au juge Chantal Perdrix, qui lui notifiera la révocation de son contrôle judiciaire et devrait le placer sous mandat de dépôt. Le mercenaire – qui est déjà poursuivi pour le meurtre du président comorien Abdallah en 1989 – pourrait, par la suite, faire l'objet de nouvelles mises en examen. Le ministre français de la coopération, Jacques Godfrain, a reconnu dans une interview à RMC que la manière dont Bob Denard s'était soustrait au contrôle judiciaire *« peut révéler effectivement quelques faiblesses »*. Le ministre a annoncé par ailleurs la reprise de la coopération française avec les Comores.

Sur place, les forces françaises de l'opération « Azalée » ont commencé de quitter les Comores. Les trente-trois mercenaires, dont deux femmes, qui ont participé au putsch ont été regroupés et sont interrogés par la gendarmerie comorienne. Les militaires comoriens ralliés à Bob Denard ont été remis en liberté. De source militaire française ont indiqué que l'opération « Azalée » a fait quatre morts : trois putschistes et un civil, tous comoriens. – *(AFP, Reuter.)*

Un séisme en Indonésie a fait au moins cent morts

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Sur l'île indonésienne de Sumatra, un tremblement *de terre a fait plus d'une centaine de morts et des centaines* de blessés, dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 octobre. De source officielle, on indique que la magnitude du séisme a été de 7 sur l'échelle de Richter. De nombreux corps seraient ensevelis sous les décombres de la petite ville de Semurup. La principale agglomération de cette région du centre de Sumatra, Sungapeinuh, plus de quarante mille habitants, située à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'épicentre, a aussi été sérieusement touchée. Les effets du séisme ont été ressentis jusqu'à Singapour, qui se trouve à plus de 100 kilomètres au nord, de l'autre côté du détroit de Malacca.

Le tremblement a eu lieu à proximité du mont Kerenci (3 805 mètres), *qui* appartient à la chaîne volcanique des Monts Barisan, le long de la côte occidentale de Sumatra. La région la plus affectée a été celle de Gunung Kerenci, dans la province centrale de Jambi. Les dommages matériels seraient considérables mais, avec moins de trois cent mille habitants, cette région, où se trouvent Sungapeinuh et Semurup, est relativement *peu peuplée à l'échelle d'un pays dont* la *population* s'élève à cent quatre-vingt-cinq millions de personnes. Les victimes ont été surprises, à 1 heure du matin, dans leur sommeil et, selon des témoignages recueillis par l'AFP, Sungapeinuh a notamment été le théâtre de scènes de panique.

La magnitude de ce séisme, dont l'épicentre se situerait à 75 kilomètres sous terre, a été légèrement inférieure à celle (7,2 sur l'échelle de Richter) du tremblement de terre qui avait frappé la ville japonaise de Kobé, le 17 janvier, faisant cinq mille cinq cents victimes. Mais Gunung Kerenci est relativement isolée, et le bilan des victimes et des dommages restait provisoire, samedi, en milieu de journée.

Jean-Claude Pomonti

Les protestations contre le maintien des bases américaines prennent de l'ampleur au Japon et en Corée du Sud

TOKYO
de notre correspondant

Les « marines » des bases américaines d'Okinawa viennent de « faire retraite » : pendant quarante-huit heures, à la place de l'entraînement, ils ont suivi des cours de discipline et ont été conviés à réfléchir sur le viol d'une *lycéenne de douze ans par trois des* leurs (*Le Monde* du 23 septembre). En dépit de la remise des coupables aux autorités nippones, à la suite de la vague d'indignation soulevée dans l'opinion publique par le refus du commandant américain de les livrer à la police – en vertu de l'accord sur le statut des forces des Etats-Unis au Japon –, en dépit des excuses du président Clinton et de la « contrition » officielle des marines, le mouvement de protestation, loin de s'apaiser, s'amplifie.

Cette tragique affaire a galvanisé une hostilité diffuse dans l'opinion publique. D'émotionnel au départ le mouvement de protestation a pris un caractère politique. Washington et Tokyo ont annoncé que *la réduction du nombre des bases* américaines à Okinawa était à l'étude et que cette question serait évoquée dans le communiqué publié à l'issue de la prochaine visite du président Clinton au Japon, en novembre. Cette initiative a été accueillie avec froideur à Okinawa, où sont concentrés les deux tiers des 47 000 soldats américains stationnés au Japon. Elle reprend en effet des mesures décidées antérieurement qui ne se sont jamais *concrétisées. Depuis le retour* d'Okinawa sous l'administration nippone en 1972, seulement 15 % des terrains occupés par les Américains ont été restitués à leurs propriétaires. Dans l'île principale, les bases occupent 20 % de la superficie. A cette première source de mécontentement s'ajoute la conduite des GI : selon les habitants, ils *comptent pour 4,2 % de* la population, mais ils seraient responsables de 75 % des délits.

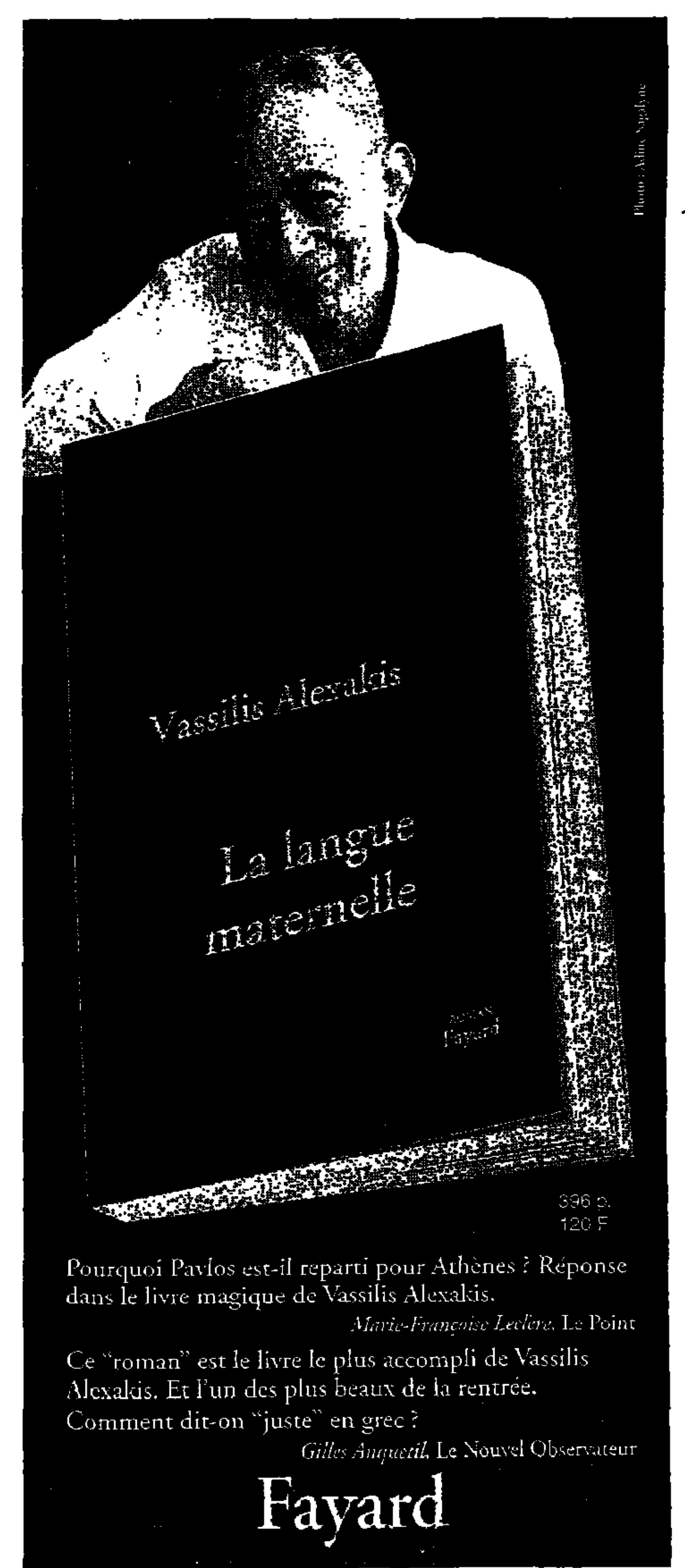
L'IMMUNITÉ DES GI

Le gouverneur d'Okinawa, Masahide Ota, est entré en conflit ouvert avec Tokyo, refusant tour à tour de recevoir un émissaire de l'Agence de défense et de signer les procès-verbaux de réquisition pour reconduire l'occupation des terrains mis à la disposition de l'armée américaine dont les baux arrivent à expiration. Sa fermeté a incité d'autres élus locaux à demander une révision du statut des forces américaines, notamment dans la région de Yokota (ouest de Tokyo).

Le mouvement de protestation d'Okinawa a gagné la Corée du Sud, où sont stationnés 37 000 GI. A la suite de plusieurs incidents dans lesquels ces derniers étaient impliqués, Washington et Séoul étudient une révision des mesures régissant la présence des troupes américaines en Corée. Bien que les délits dont les GI sont responsables soient en diminution et que la majorité soient des infractions au code de la route, des cas de viols *ou de violence (dont le meurtre* d'une prostituée en 1992) ont créé un climat de tension, et ce d'autant que la majorité des coupables jouissent d'une immunité judiciaire.

A Tokyo, à Séoul et à Washington, on s'inquiète des risques de dérapage de ces campagnes qui pourraient relancer le débat sur la présence des troupes américaines en Asie. Le ressentiment de la population fut l'un des facteurs qui accélérèrent la fermeture des bases américaines aux Philippines. Bien que la guerre froide soit terminée, le traité de sécurité américano-nippon reste non seulement un pilier de la stratégie asiatique des Etats-Unis et la « pierre angulaire » de la défense du Japon, mais encore un élément stabilisateur dans une région qui ne dispose d'aucun système de sécurité collectif. La présence des troupes américaines en Corée du Sud est en outre une garantie contre toute tentation aventuriste de la part de la Corée du Nord. Si une redéfinition du rôle des forces américaines dans la stabilité régionale, leur statut et la part du fardeau qui revient au Japon dans le maintien de sa propre sécurité, sont à l'ordre du jour, aucun pays de la région ne souhaite un retrait des forces américaines. Même le battant gouverneur d'Okinawa en convient : *« Il est indéniable que le traité de sécurité est important. Ce que nous demandons, c'est qu'Okinawa n'en assume pas seul le fardeau. »*

Philippe Pons



GOUVERNEMENT Le premier ministre, qui devait prononcer un discours devant les parlementaires du RPR réunis à Avignon, samedi 7 octobre, a annoncé, vendredi, sa décision de quitter son appartement du domaine public parisien. Il a précisé, sur France-Culture, que ses enfants *« ont déménagé ou vont déménager »* des logements de la Ville de Paris. ● LE PROCUREUR DE PARIS, Bruno Cotte, saisi d'une plainte par l'Association de défense des contribuables parisiens, doit décider s'il classe cette plainte – le délit d'ingérence visé prenant fin – ou s'il ouvre quand même une information judiciaire, l'infraction ayant été constituée jusqu'à la décision de déménagement de M. Juppé. ● LA CRISE MONÉTAIRE, qui s'est aggravée sur les marchés, est liée en partie aux incertitudes politiques qui pèsent sur le pouvoir, en France, aux yeux des investisseurs *(lire notre éditorial page 13).*

Alain Juppé tente de retrouver la confiance de l'opinion publique

Tandis que la crise monétaire s'aggrave, le premier ministre s'est résolu à quitter son appartement du domaine privé de la Ville de Paris. Les parlementaires du RPR, réunis à Avignon, s'interrogent sur l'étrange situation du gouvernement cinq mois après l'élection présidentielle

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Derrière le masque de la sérénité et sous la carapace de la pudeur, Alain Juppé savait bien depuis plusieurs jours, sinon depuis plusieurs semaines, qu'il devrait prendre une décision pour adresser un message à l'opinion publique. Cette décision, recommandée par certains de ses proches ou de ses amis, il s'était refusé à la prendre avant l'été, bardé de la certitude qu'il ne fallait pas céder, sous peine de reconnaître, en quelque sorte, une culpabilité.

Devant la tournure prise par « l'affaire » et le développement de la procédure engagée qui conduit à une enquête préliminaire décidée par le procureur de Paris, Bruno Cotte, le premier ministre s'est résolu à révéler, vendredi 6 octobre, en marge des journées parlementaires du RPR en Avignon, qu'il va quitter l'appartement du domaine dit « privé » de la Ville de Paris qu'il occupe depuis cinq ans avec sa famille.

L'annonce de ce déménagement a été plutôt ressentie comme un soulagement par des parlementaires rongés de doute, envahis par la morosité et parfois sujets à la défiance. Pour ne pas avoir à passer par cette épreuve expiatoire dont, au fond de lui-même, il ne comprend pas le bien-fondé au-delà de sa morale personnelle, le chef du gouvernement avait tenté, il y a quelques jours, une opération de sortie par le haut en déclarant la France en situation de *« péril national »*.

Cette dramatisation devait provoquer un « électrochoc » dans la population. La publication d'une série de sondages extrêmement défavorables pour M. Juppé, ainsi que pour le président de la République, est venue contrarier cette démarche ; la détérioration de la position du franc sur les marchés a fait le reste. Pour arrêter cette spirale infernale, le premier ministre a été convaincu de répondre aux attaques – *« ignobles, sordides, intolérables et misérables »*, selon les qualificatifs utilisés par le secrétaire général du parti néo-gaulliste, Jean-François Mancel – en annonçant son déménagement. Le but est de faire apparaître la poursuite éventuelle de la procédure comme de l'acharnement, alors que la plainte de l'Association de défense des contribuables parisiens – comme on le suggère dans l'entourage du chef du gouvernement – serait vouée à un classement sans suite.

Il n'en demeure pas moins que certains députés, qu'ils aient été chiraquiens ou balladuriens dans la campagne présidentielle, estiment que le geste de M. Juppé est trop faible et trop tardif. Certains de ses proches vont même jusqu'à dire que, désormais, le mal est fait et qu'il ne pourra plus se dégager d'une image de « privilégié » qui a été façonnée par cette affaire. Pour autant, cela ne signifie pas que le locataire de l'hôtel Matignon soit définitivement discrédité, en dépit de l'avenir très précaire que lui prédisent, en privé, certains de ceux qui se prétendent ses fidèles.

BALLADURIENS ET SÉGUINISTES

Toutes proportions gardées, M. Juppé peut s'appuyer sur l'exemple donné par Edouard Balladur pendant sa campagne présidentielle : victime d'une sévère baisse de régime, qui semblait devoir l'envoyer par le fond, l'ancien premier ministre avait su résister et, dans un ultime sursaut, limiter les dégâts. Dans une situation où l'opinion est dubitative, voire désenchantée quand elle compare la potion des mesures gouvernementales avec les promesses de M. Chirac, et face à des parlementaires moroses, qui entretiennent une culture d'opposition alors qu'ils sont au pouvoir, M. Juppé veut donner une leçon de ténacité, de courage et d'opiniâtreté.

En raison des reproches concernant le manque de « lisibilité » de l'action gouvernementale, qui, au-delà d'un simple problème de communication ou de pédagogie, mettent en évidence une absence de perspective et de style, le premier ministre devait, samedi 7 octobre, au moment de clore ces étranges journées parlementaires du RPR, rappeler qu'il s'attache à réconforter, suivant le vœu de Jacques Chirac, une société fragilisée par la « fracture sociale ». En outre, il devait insister sur cinq aspects de sa politique qui doivent contribuer à redresser le pays : la réduction des déficits tant budgétaires que sociaux, la libération de l'initiative, la réforme de l'Etat, l'action en matière de sécurité et la poursuite de la construction européenne dont un des aboutissements sera la création de la monnaie unique. M. Juppé n'ignore pas que l'Europe est le sujet qui risque de diviser le RPR et, plus largement, la majorité dont il est le chef. En position d'animateur, il se doit donc d'appeler chacun à l'union en rappelant aux uns, les séguinistes, la campagne de Maastricht, et aux autres, les balladuriens, la campagne présidentielle.

Ces deux épisodes avaient mis un comble à la division du RPR. En conséquence, M. Juppé devait exhorter ses « compagnons » à l'union pour assurer la victoire de la majorité, comme en 1988 et 1993, et plus particulièrement celle du RPR, en 1998, sous sa direction... si toutefois M. Chirac le juge utile.

Olivier Biffaud

Le premier ministre ne croit pas la France « gravement malade »

Le premier ministre a appelé les parlementaires, vendredi 6 octobre à Sorgues (Vaucluse), lors d'une réunion avec des militants RPR, à ne pas se laisser *« gagner par la morosité ambiante »*. *« La France n'est pas gravement malade, contrairement à ce que j'entends dire ici ou là,* a déclaré M. Juppé. *Elle a des atouts considérables mais elle est victime d'un certain nombre de fléaux, et parmi ces fléaux, il y a les déficits. »* Rappelant qu'on ne peut pas *« vivre durablement au-dessus de ses moyens »*, le premier ministre a poursuivi : *« Pour réduire les déficits, il faut à la fois baisser les dépenses, ce que nous avons fait, et prendre un peu de temps avant de s'engager dans la politique de baisse des impôts que nous avions annoncée. On nous le reproche, mais je vous le dis : si par facilité, par laxisme, nous avions laissé filer le déficit (...), alors là, nous aurions manqué à nos responsabilités et nous aurions gravement laissé s'affaiblir notre pays. Jacques Chirac ne l'a pas voulu. Le gouvernement ne l'a pas voulu. Il faut aujourd'hui que nous en convainquions les Français. »*

Les parlementaires RPR réunis à Avignon tentent de rester optimistes

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Etait-ce le décor prestigieux du Palais des papes ? Les voûtes trop hautes ? La lumière un peu sépulcrale ? La première des deux journées parlementaires du RPR, vendredi 6 octobre à Avignon, n'a cessé de ressembler à un théâtre d'ombres : l'ombre de la réforme, *« en marche »* selon le slogan inscrit derrière la tribune, mais dont chacun sentait bien qu'elle n'avait plus l'élan espéré aux riches heures du mois de mai ; l'ombre d'Edouard Balladur, venu s'asseoir quelques minutes avant de s'éclipser discrètement ; l'ombre plus truculente de Charles Pasqua, installé résolument dans le rang pour écouter Colette Codaccioni vanter les mérites de la prestation autonomie, et lâchant comme en confidence : *« Ça fait du bien de revenir un peu à la base. »* Pasqua encore, plus Raimu que jamais, répondant à un jeune Avignonnais qui lui tendait une pomme, symbole de la campagne de Jacques Chirac : *« Je vais la manger ta pomme, petit, mais si tu savais quel sacrifice c'est pour moi ! »* L'ombre encore de Nicolas Sarkozy, mi-sentencieux pour souligner que le problème n'est pas de savoir *« s'il faut réduire les déficits mais à quel rythme »*, mi-rigolard pour raconter la dernière pièce à la mode, *Panique au Plazza*, avant de conclure : *« J'ai beaucoup ri. Mais je ne suis plus une référence. »* L'ombre, enfin, d'une vraie réconciliation de la famille gaulliste, tant les apartés étaient ostensibles entre adversaires d'hier : il fallait que Roger Romani prît Charles Pasqua par le bras pour l'entraîner à l'écart sous l'œil des caméras, que François Baroin fît de même avec Nicolas Sarkozy.

Grands ou petits rôles, chacun a donc joué le sien. Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, fut le premier à donner le ton, appelant à serrer les rangs quand le premier ministre est *« victime des attaques les plus sordides et les plus misérables »* et quand il faut *« tenir »* dans une période *« difficile »*. Josselin de Rohan, président du groupe RPR au Sénat, a renchéri : *« Si l'on en croit tout ce qui sonde, tout ce qui commente, tout ce qui analyse, tout ce qui suppute, tout ce qui informe et tout ce qui déforme, la France est en proie au scepticisme. (...) Mais pour les gaullistes, il n'y a pas de place pour la soumission et la résignation. »* Et Jacques Toubon, ministre de la justice, n'a pas été moins conforme à son personnage, l'un des rares capables de faire vibrer les quelque deux cents parlementaires présents. Presque biblique dans son évocation de la terre promise par Jacques Chirac et du « col très difficile » qui reste à franchir avant, il lança à ses compagnons : *« Ce n'est pas si nous sommes moroses ou abattus que nous y parviendrons (...). Il peut y avoir une certaine déception. Mais le ressort de la victoire de Jacques Chirac est intact. »*

Tous voudraient bien s'en convaincre, tous n'y parviennent pas. Pour un Jean-François Copé, benjamin des députés et nouveau maire de Meaux, résolu à *« savoir lire la politique de Juppé car elle est cohérente et compréhensible si on prend la peine de l'expliquer »*, combien au contraire doutent, s'interrogent et, pour certains, ricanent sous cape. Non point sur les embarras judiciaires de M. Juppé mais sur son assurance ébranlée. *« Il était le meilleur d'entre nous. J'espère qu'il le redeviendra »*, note, cinglant, un parlementaire.

« ÇA PASSE OU ÇA CASSE »

L'essentiel, pourtant, est ailleurs. *« On se fait engueuler sur le terrain. Les gens nous disent que ça ne change pas assez vite. Les sondages traduisent cette incompréhension »*, constate Patrice Martin-Lalande (Loir-et-Cher). *« Trop d'impôt tue l'impôt : combien nous renvoient cette phrase à la figure aujourd'hui ! Après les espoirs du printemps, Juppé est une forme de révélateur de la réalité que les militants n'acceptent pas »*, ajoute Jean-Yves Chamard (Vienne), passablement désabusé. Et Bernard de Froment (Creuse) d'ajouter : *« Alain Juppé ne mérite pas ce qui lui arrive, mais il faut bien comprendre que, pour les militants, Chirac est un dieu qui ne peut avoir tort. Si les choses ne se passent pas comme annoncé, à leurs yeux c'est que Juppé a trahi le projet de Chirac. »* Alain Marsaud (Haute-Vienne) confirme. Pour Jean-Paul Anciaux (Saône-et-Loire), également, la politique menée ne répond pas aux attentes. *« Les gens se moquent des critères de convergence de Maastricht. Il y a six mois, ils ont entendu des choses claires, par exemple que le salaire n'est pas l'ennemi de l'emploi ou que les impôts allaient baisser. Ils n'ont rien vu de tout ça et nous le reprochent. »* Et ce séguiniste affiché d'espérer *« un coup de barre net en faveur d'une autre politique »*.

Chacun, en tout cas, en est bien convaincu : le plus dur est à venir, tant l'atterrissage des rêves de campagne est brutal. *« On est au plus mauvais moment. Au printemps, les mesures prises commenceront à avoir des effets sur les Français »*, tente de se rassurer M. Martin-Lalande. Plus laconique, Nicole Catala (Paris) conclut : *« Ça passe ou ça casse. »*

Gérard Courtois

Le procureur de Paris doit se prononcer dans les prochains jours sur la plainte visant le chef du gouvernement

EN QUELQUES PHRASES. Alain Juppé a tenté, vendredi 6 octobre, de mettre un terme aux tourments immobiliers qui le poursuivent depuis maintenant trois mois. *« Mes enfants ont ou vont déménager dans les semaines qui viennent,* a-t-il déclaré sur France Culture. *Je ferai de même pour tourner cette page qui, je le répète, est pour moi une blessure profonde. »* Le premier ministre, qui estime qu'il n'a rien *« à se reprocher »*, a déclaré attendre que la justice se prononce. *« Je ne lèverai pas le petit doigt pour la contrarier en quoi que ce soit,* a-t-il affirmé. *Que les procédures se déroulent, et puis, elles diront le droit. »*

En annonçant son prochain déménagement, Alain Juppé espère mettre un terme à la procédure qui est actuellement en cours au parquet de Paris. Dans un courrier adressé le 27 septembre au procureur de Paris, Bruno Cotte, l'avocat de l'Association de défense des contribuables parisiens (ADCP), Arnaud Montebourg, estimait que M. Juppé, adjoint aux finances de la mairie de Paris, avait commis un délit de *« prise illégale d'intérêts »* – nouvelle appellation du délit d'ingérence – en s'attribuant en 1990 un logement relevant du domaine privé de la Ville. Situé rue Jacob, dans le 6e arrondissement, cet appartement loué à un tarif préférentiel – 70 francs le mètre carré contre 100 francs en moyenne – a fait l'objet de plus de 1 million de francs de travaux de rénovation.

Depuis une dizaine de jours, la menace judiciaire pesant sur M. Juppé s'était précisée. Deux jours après la transmission du courrier de l'ADCP, le parquet avait engagé une série de *« vérifications »* qui ressemblaient à s'y méprendre à une enquête préliminaire. Cherchant à déterminer le contenu précis des pouvoirs de surveillance accordés à Alain Juppé, le procureur avait demandé à la Ville de lui transmettre les délégations de l'adjoint aux finances, le bail signé en 1990 et ses éventuels avenants. Jeudi 5 octobre, il avait franchi un pas supplémentaire en demandant à la police judiciaire d'entendre Christian Lançon, un ancien employé de la mairie, qui affirme que M. Juppé avait la haute main sur l'attribution des logements et la fixation des loyers du domaine privé.

« SOLUTION D'APAISEMENT »

Personne ne contestant l'*« intérêt personnel »* que M. Juppé pouvait trouver à se loger à bas prix rue Jacob, le débat s'était promptement déplacé sur l'étendue des pouvoirs de l'adjoint aux finances. La prise illégale d'intérêts n'est en effet constituée que si l'élu intervient dans un secteur dont il assure *« la surveillance ou l'administration »*.

Selon Me Montebourg, M. Juppé, en tant qu'adjoint aux finances et titulaire d'une *« délégation générale de signature »* qui concernait de très larges secteurs, assurait bien cette surveillance puisqu'il supervisait *« les recettes et les dépenses occasionnées par la gestion du domaine locatif « privé » de la Ville de Paris »*. Dans un communiqué diffusé le 26 septembre, la mairie avait d'ailleurs reconnu que M. Juppé *« se prononçait »* sur le loyer proposé par le délégué général au logement.

Reprenant les analyses de la chancellerie, le procureur général de Paris estimait pour sa part que M. Juppé n'avait pas la compétence juridique d'attribuer des logements et d'en fixer le prix. Pour appuyer sa démonstration, il s'appuyait notamment sur l'avis du service central de prévention de la corruption, qui notait qu'un maire adjoint aux finances n'avait la surveillance de l'attribution des logements que *« dans la mesure où la délégation de fonctions le prévoit »*, ce qui n'est pas expressément le cas pour M. Juppé. Dans un document adressé au parquet de Paris, vendredi 7 octobre, le maire de Paris, Jean Tibéri, et le délégué général au logement, Philippe Lafouge, réaffirment que M. Juppé n'avait pas compétence formelle en matière de logement et qu'il se contentait de donner un avis sur la fixation des loyers.

Politiquement, le déménagement du premier ministre place Bruno Cotte dans une situation délicate. Si le parquet décide d'ouvrir une information judiciaire contre personne dénommée, M. Juppé sera mis en examen et devra donc démissionner en vertu de la *« jurisprudence Tapie »* reprise par M. Balladur, puis par M. Chirac. Cette hypothèse inédite – aucun premier ministre de la Ve République n'a quitté ses fonctions sous le coup d'une mise en examen – incline certains à l'indulgence. *« En déménageant, M. Juppé a choisi une solution d'apaisement qui aurait pu intervenir plus tôt,* note le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats, Valéry Turcey. *Cette décision, qui ne fait pas disparaître l'infraction pour le passé, va dans le bon sens. »*

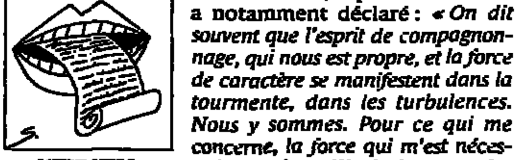
Juridiquement, le déménagement de la famille Juppé ne met pourtant pas le premier ministre à l'abri de poursuites pénales. Si le procureur estime au terme de l'enquête préliminaire que le délit est constitué, rien ne l'empêche d'ouvrir une information judiciaire. Me Montebourg ne compte d'ailleurs pas en rester là. *« Le délit cesse pour l'avenir mais il ne fait pas justice du passé,* note-t-il. *Les travaux de rénovation et le manque à gagner sur les loyers ont lésé les contribuables parisiens. Cette affaire pose un problème de principe. Il faut que le droit soit dit. »*

« La logique judiciaire doit aller à son terme, renchérit le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier. *L'infraction est importante et elle pose un problème de principe. Il n'est pas sain de classer un dossier au seul prétexte que M. Juppé a déménagé. »* La décision appartient désormais au procureur de Paris, Bruno Cotte.

Anne Chemin

« J'ai décidé d'aller habiter ailleurs »

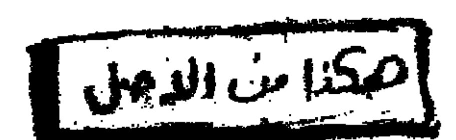
SANS PASSER par Avignon, où il était initialement attendu, Alain Juppé s'est rendu directement, dans la soirée du vendredi 6 octobre, à Sorgues, où l'attendaient des militants locaux et des parlementaires du RPR pour une rencontre entre « compagnons ». A cette occasion, le premier ministre a notamment déclaré : *« On dit souvent que l'esprit de compagnonnage, qui nous est propre, et la force de caractère se manifestent dans la tourmente, dans les turbulences. Nous y sommes. Pour ce qui me concerne, la force qui m'est nécessaire aujourd'hui, je la puise d'abord dans ma bonne foi. »*



VERBATIM

« Vous me connaissez, vous savez d'où je viens, a-t-il continué. *Vous savez comment, depuis presque vingt ans maintenant, je fais de la politique. Alors, de quoi s'agit-il aujourd'hui ? L'appartement que j'habite, je ne l'habite pas en cachette. Je l'habite au vu et au su de tout le monde. Du voisinage et, même, au-delà. Depuis cinq ans, j'ai un bail en bonne et due forme. Depuis cinq ans, je paie un loyer normal. Tout ces faits sont connus, établis ; je l'ai d'ailleurs expliqué aux Français, il y a peu de temps, au mois de juillet. Et, je le répète, je suis parfaitement serein. »*

« Je comprends tout à fait, a dit le premier ministre, *l'émotion que cela peut susciter chez certains Français qui sont dans la difficulté aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé, avec femme et enfants, d'aller habiter ailleurs. Cela donne lieu, en ce moment, à des procédures. Si elle estime qu'il y a matière, que la justice fasse son travail ! Croyez bien que personne ne contrarierait son action, et je m'y engage personnellement. Il est vrai qu'autour de ces procédures, il y a aussi des manipulations, et vous les avez bien senties ; des manipulations qui s'accentuent, au risque aujourd'hui de porter atteinte au crédit de la France elle-même sur la scène internationale, alors que nous traversons une passe difficile. Eh ! bien, je ne me laisserai pas détourner de ma tâche. »*





Les incertitudes politiques affaiblissent le franc vis-à-vis du deutschemark

La devise française a perdu, vendredi 6 octobre, 5 centimes face à la monnaie allemande

LE FRANC a connu un vendredi noir. Il a perdu, vendredi 6 octobre, 5 centimes face à la monnaie allemande, tombant d'un cours de 3,47 à 3,52 francs pour 1 deutschemark. L'instabilité monétaire observée depuis deux semaines s'est soudainement transformée en crise de grande ampleur.

La baisse de la devise française observée à l'ouverture des places européennes s'est subitement accélérée en milieu de matinée, malgré, selon les cambistes, des interventions répétées de la Banque de France. A l'ouverture du marché américain, en début d'après-midi, le franc a de nouveau reculé, forçant alors l'institut d'émission à mettre en place un dispositif d'urgence abandonné au mois de juin. Cette mesure a eu un impact limité puisque le franc a terminé, vendredi soir, à New York, à un cours de 3,5125 francs pour 1 mark, proche de ses plus bas niveaux.

La chute du franc a provoqué par ricochet de très fortes turbulences sur l'ensemble des marchés financiers français. La Bourse de Paris a cédé en cours de séance jusqu'à 2,5 %, avant de se redresser de façon spectaculaire – et mystérieuse – peu avant la clôture pour terminer sur un gain de 0,51 %. Les taux d'intérêt se sont pour leur part fortement tendus. Les rendements à trois mois sont remontés à 7 %. Le taux des obligations d'Etat est passé de 7,51 % à 7,63 %.

La faiblesse du franc observée depuis deux semaines était généralement interprétée par les analystes comme la conséquence de la rechute du dollar. *« La nature spécifiquement européenne et particulièrement française de la crise monétaire est clairement apparue vendredi, le dollar restant stable contre le yen, alors que le repli du franc s'accélérait et prenait des allures de débâcle »*, observent les économistes de Louis Dreyfus Finance.

Les causes internes à la faiblesse du franc (politique économique hésitante du gouvernement, soucis judiciaires du premier ministre, situation *« calamiteuse »* des finances publiques, rigueur insuffisante du projet de budget, incertitudes entourant la réduction du déficit des comptes sociaux, craintes de conflits sociaux de grande ampleur, ralentissement de la conjoncture) ont pris le pas sur les raisons externes (baisse du dollar, doutes sur l'avenir de l'Union économique et monétaire).

Du coup, les analystes se montrent, en majorité, inquiets sur la capacité du franc à se redresser. Ils estiment que les multiples incertitudes *« franco-françaises »*, qu'elles soient d'ordre budgétaire, politique ou social, ont peu de chances d'être rapidement levées et que le gouvernement a aujourd'hui presque entièrement perdu la confiance des investisseurs. *« Les marchés ne croient plus les promesses du gouvernement*, notent les spécialistes de Louis Deyfus Finance. *Ils jugent incompatibles l'effort de réduction du déficit, le soutien, devenu nécessaire, à une croissance hésitante, la volonté de préserver la cohésion sociale et le maintien d'une politique monétaire restrictive. Le gouvernement français leur apparaît aussi de moins en moins apte à relever les défis imposés par la construction monétaire : restructuration et réduction des dépenses du budget général, réforme de la Sécurité sociale et réforme plus vaste de la fiscalité. »*

Une mesure technique

La Banque de France a annoncé, vendredi 6 octobre, en milieu d'après-midi, qu'elle suspendait ses opérations de prises en pension de 5 à 10 jours et qu'elle les remplaçait par un guichet à 24 heures. La mise en place de cette procédure d'urgence ne constitue pas un durcissement de la politique monétaire. Le niveau du taux directeur plafond de l'institut d'émission reste en effet inchangé à 6,15 %. Cette mesure technique a pour objectif de freiner la spéculation contre le franc. La banque centrale rend plus difficile pour les établissements financiers l'opération qui consiste à emprunter des francs pour les revendre aussitôt contre des deutschemarks.

PIÈGE

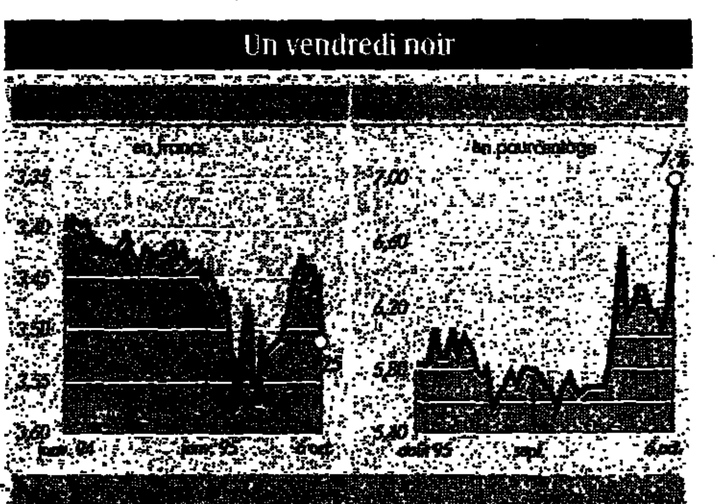
Certains intervenants jugent également que la crédibilité de la Banque de France ne peut, à elle seule, compenser la défiance inspirée par la politique économique du gouvernement. L'institut d'émission est dans une position d'autant plus délicate que l'arme de la hausse des taux pour défendre le franc n'est guère adaptée au contexte économique, marqué par un ralentissement de l'activité. Les experts de l'OCDE ont montré, dans une étude récente l'effet très négatif sur la croissance qu'a eu, au cours des trois dernières années, le maintien de taux réels (hors inflation) élevés en France.

Dans ces conditions, un relèvement des taux directeurs de la Banque de France aurait, selon de nombreux experts, plus tendance à affaiblir le franc qu'à le renforcer et à *« exciter »* les opérateurs de marchés qu'à les calmer. Le franc semble pris au piège. Même si le cours plancher face au deutschemark dans le système monétaire européen à bandes de fluctuation élargies est encore très éloigné – 3,8948 francs pour 1 deutschemark –, les professionnels observent que ce niveau pourrait jouer un rôle d'aimant si le franc s'en rapprochait trop. Les économistes craignent, enfin, que le soutien de l'Allemagne pour défendre le franc ne fasse aujourd'hui défaut.

Les analystes comptent avant tout sur une remontée du dollar pour desserrer l'étreinte des marchés financiers sur le franc. A cet égard, la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays industrialisés (G7) de Washington, samedi 7 octobre, s'annonçait décisive.

Pierre-Antoine Delhommais

Un vendredi noir



La chute brutale du franc face au deutschemark a par contagion fait remonter les taux d'intérêt à court terme. Les opérateurs anticipent un durcissement de la politique monétaire.

Selon la Deutsche Bank, la monnaie unique dépend désormais de la France

BONN
de notre correspondant

« La politique de la France en matière de finances publiques est un facteur-clé de l'union économique et monétaire », note une étude de la Deutsche Bank Research consacrée à la monnaie unique, parue le 2 octobre. Pour l'institut de recherches économiques de la première banque allemande, il ne fait aucun doute que la réduction du déficit public français, de 5 % à 3 % du PIB, est au cœur de l'enjeu européen : *« La réussite de cet objectif dépend essentiellement de hausses salariales modérées et d'une réforme réussie de la Sécurité sociale, hautement déficitaire. »* En d'autres termes, rarement les décisions de Paris avaient été observées de si près par les économistes et les décideurs internationaux. On sait, par ailleurs, l'influence déterminante qu'exerce traditionnellement un institut comme la Deutsche Bank auprès des dirigeants du pays.

L'étude résume l'actuelle préoccupation allemande quant aux choix européens de la France, alors que le groupe parlementaire de la CDU s'apprête à annoncer, lundi 9 octobre, la constitution d'un groupe de travail sur les relations franco-allemandes. On ne s'interroge pas seulement, ici, sur la capacité technique des dirigeants français à remplir les critères (*« S'ils le veulent, ils le peuvent »*, souligne-t-on à la Bundesbank, l'institut d'émission). Bien plus, on se demande si les aléas politiques, en France comme ailleurs, ne pourraient pas entraîner un changement de philosophie économique : *« La réalisation à temps de l'UEM serait également menacée si les forces politiques qui poussent à une interprétation laxiste des critères gagnaient du terrain dans l'Union européenne »*, précise l'étude.

Or, reprenant ici une antienne allemande, les économistes de la Deutsche Bank répètent qu'*« une union monétaire sans la participation simultanée de l'Allemagne et de la France n'est pas imaginable »*. A propos de la Belgique, les économistes de la Deutsche Bank paraissent accepter l'idée qu'une nette tendance à la baisse de la dette publique (actuellement de 139 % du PIB !) pourrait permettre une entrée dans l'union monétaire : *« Les marchés financiers acceptent les efforts de stabilité financière de la Belgique, comme le montrent la faible différence des taux par rapport à l'Allemagne et le taux de change stable. »*

Reporter les échéances ? *« On ne peut pas complètement l'exclure »*, souligne l'étude de la Deutsche Bank, qui dit aussi qu'un échec pur et simple du projet n'est pas impossible. Lorsqu'on interroge en privé des responsables monétaires de Francfort – y compris du côté de l'Institut monétaire européen –, personne n'exclut totalement l'hypothèse d'un étalement de l'UEM dans le temps (*« On trouvera toujours le moyen de repousser la date d'un an, même si cela exige un important effort d'imagination »*, explique un haut responsable monétaire). Mais les avocats du projet soulignent qu'un étalement du calendrier, même minime, libérerait les pays de l'Union de tout respect d'une discipline financière et budgétaire, et équivaudrait probablement à un enterrement de la monnaie unique.

Sur un plan plus technique, les économistes de la Deutsche Bank se prononcent, pour leur part, en faveur d'une introduction *« rapide »* de la monnaie unique au moment de l'entrée dans la troisième phase (1999). Ces vues sont plus proches de celles de la Commission européenne (favorable à l'adoption d'une *« masse critique »* d'opérations libellées en écus dès 1999) que de celles de la Bundesbank, avocate du *« big bang retardé »*. Enfin, la Deutsche Bank n'entend pas poser de nouvelles conditions pour l'entrée dans la troisième phase : *« Un parallélisme complet entre l'UEM et l'union politique ne paraît pas nécessaire. Ce qui compte, pour le succès de l'union monétaire, ce sont, bien plus, le respect strict des critères de convergence et une politique monétaire guidée par la stabilité. »*

Lucas Delattre

Le gouvernement face à une double défiance

LE GOUVERNEMENT a accumulé tant d'erreurs qu'il a fait passer l'opinion des marchés financiers vis-à-vis de la France de l'inquiétude à la méfiance, et désormais à la défiance. Le ministère des finances a beau essayer de minimiser la brutale chute du franc face au mark depuis le 4 octobre en parlant de *« péripétie »*, le climat est celui d'une crise ouverte. Non seulement les grands fonds internationaux se débarrassent de leurs avoirs en francs dès qu'ils le peuvent, mais certains spéculateurs commencent à lancer de premières véritables attaques. La Banque de France a dû mobiliser son dispositif d'alerte.



ANALYSE

Cette défiance externe s'ajoutant à celle, interne, des partenaires sociaux – on l'a vu avec les critiques patronales contre le projet de budget et on le verra lors de la grève de la fonction publique mardi 10 octobre –, le bilan est très inquiétant.

Voilà un an que l'on attend vainement une normalisation de la situation monétaire de la France, c'est-à-dire un alignement des taux d'intérêt français sur les plus bas d'Europe, ceux des Allemands. Les premières tensions remontent au renoncement de Jacques Delors à se présenter à l'élection présidentielle. Depuis, dès que les courbes donnent l'impression de vouloir redescendre, une bévue – une déclaration malheureuse ou une mauvaise décision – vient à chaque fois contrarier le mouvement de détente. Avec un *crescendo*. La déclaration de politique générale d'Alain Juppé à l'Assemblée a déçu. Le collectif budgétaire a douché les espoirs. Le projet de budget 1996 a provoqué le rejet.

Sont apparues au fil des mois non seulement l'incroyable impréparation du nouveau pouvoir, mais surtout ses divisions profondes sur la ligne économique à tenir. Libéral ? Social ? Le premier ministre, qui dit refuser d'être un *« idéologue »*, maintient l'ambiguïté entretenue pendant la campagne de M. Chirac. Mais les faits tranchent pour lui : Alain Madelin, devenu le garant de la réduction des déficits budgétaires aux yeux des financiers, quitte le gouvernement avec fracas. Les ratés du remplacement de président de France Télécom donnent l'impression que le pouvoir n'ose pas imposer les changements nécessaires et recule devant les syndicats. Les déclarations ministérielles contradictoires sur la prime aux achats d'automobiles démontrent que les autorités hésitent sur le diagnostic conjoncturel lui-même. La reprise des essais nucléaires et le refus d'appliquer les accords de Shengen vont dans le même sens pour l'opinion internationale et européenne : la France de M. Chirac cultive ses archaïsmes au lieu de se préparer au XXIe siècle.

L'exercice budgétaire devait être l'occasion pour M. Juppé de remettre les choses d'aplomb en fixant les deux grands « donnant-donnant » de la politique économique : le premier, avec les partenaires sociaux sur la dépense publique et la fiscalité qui contribuent à définir la politique des revenus donc le rythme de croissance ; le second, avec la Banque de France sur la hauteur du déficit et donc les taux d'intérêt. Malgré les efforts indéniables pour inscrire les déficits dans la perspective de Maastricht (5 % du PIB fin 1995, 4 % fin 1996 et 3 % fin 1997), l'accueil est mauvais parce que les comptes sociaux sont mis à l'écart et parce que le gouvernement a plus augmenté les impôts qu'il n'a réduit les dépenses.

SPIRALE NÉGATIVE

Pouvait-il faire un autre réglage ? Il eût fallu que M. Juppé refuse d'appliquer les coûteuses promesses du candidat Chirac dès lors qu'il avait *« découvert »* l'état financier *« calamiteux »* de la nation. Il eût fallu, au-delà du budget, qu'il tourne le dos, comme le proposait M. Madelin, à la philosophie intime du président de la République : la réduction de la *« fracture sociale »* passe par le retour de l'Etat.

La crise monétaire vient comme l'aboutissement d'un long chemin de déceptions. Nous sommes loin de la *« péripétie »* : c'est le cœur même de la politique française qui est visé, le rôle de l'Etat, cette spécificité nationale que M. Chirac veut rétablir et qu'on lui demande – sinon d'abolir – du moins de banaliser.

En attendant un improbable changement sur ce sujet, la situation économique ne va pas s'améliorer. Indépendamment de ce qu'on peut penser du budget lui-même, la double défiance, interne et externe, se referme comme un piège. Les deux « donnant-donnant » sont manqués. Celui de la croissance : la consommation des salariés imposés et déçus risque de peiner, tandis que les patrons – Jean Gandois du CNPF a donné le ton – hésitent à nouveau à investir, et plus encore à embaucher. Celui de la politique monétaire ensuite, puisque la perte de crédibilité de la France va bloquer les taux d'intérêt bien au-dessus de ce qu'ils devraient être.

La conséquence en est un alourdissement mécanique du coût de la dette, donc du déficit. L'état de la Bourse rend désormais impossibles les privatisations. Croissance plus faible que nos partenaires et climat délétère : la politique économique française est placée dans une spirale négative. M. Juppé aura bien du mal à l'en faire sortir sans conduire M. Chirac à exécuter un virage digne de celui de M. Mitterrand en 1983.

Eric Le Boucher

La faiblesse de la devise française est une préoccupation de plus pour le G 7

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Les violentes attaques dont a été victime le franc, vendredi 6 octobre, essentiellement en raison du désarroi perceptible tant à Matignon qu'à l'Elysée et des incertitudes économiques liées à l'union monétaire, constituent, pour les ministres des finances des sept principaux pays industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) réunis à Washington pour le G 7 (*lire page 4*) un nouveau motif de préoccupation.

Les sept *« grands argentiers »* auraient certainement préféré consacrer une grande partie de leurs réflexions aux autres dossiers que le Fonds monétaire international a préparés à leur intention dans le cadre de son assemblée générale annuelle, mais il leur faudra compter avec l'actualité du moment. Quitte à poursuivre les entretiens une fois le G 7 terminé.

C'est ainsi que le tête-à-tête initialement prévu pour dimanche entre Jean Arthuis et le ministre allemand des finances devrait revêtir un ton plus crispé. De nombreux opérateurs craignent que le franc ne continue à faire l'objet de fortes pressions à la baisse d'ici au 10 octobre, date prévue pour la grève de la fonction publique. Dans le *New York Times* du 5 octobre, Thomas Frideman, l'un des *columnists* influents de ce quotidien, écrivait : *« L'idée d'une Europe unifiée, dirigée par la France, tente M. Chirac parce qu'elle renforcerait la position de son pays et contribuerait à maintenir l'Allemagne sous contrôle. Mais pour unifier l'Europe et instaurer une monnaie unique, la France doit réduire son déficit budgétaire de 6 % à 2,5 % du PIB, niveau où se situent les Allemands. Ceux-ci ont dit qu'il ne peut exister de monnaie commune sans une politique fiscale commune. »*

Or, observait le journaliste, Alain Madelin a été limogé du ministère des finances, en août, après avoir provoqué la colère des syndicats en voulant s'attaquer au déficit budgétaire et à celui de la Sécurité sociale, et *« réformer l'Etat afin de rendre la France plus compétitive pour le vingt et unième siècle »*.

Il n'est pas exclu qu'affaiblie dans l'esprit des investisseurs, la France cherche à sonder ses partenaires allemands en vue de s'assurer de leur soutien. En septembre 1992, la publication d'un communiqué commun franco-allemand avait permis, pour un temps, de calmer la spéculation sur le franc. A présent, l'enjeu est beaucoup plus vaste, puisque c'est de la solidité de l'ensemble du futur édifice monétaire de l'Union européenne qu'il s'agit.

Serge Marti

M. Mitterrand exprime ses « réserves » à propos du « Verbatim III » de Jacques Attali

Son ancien conseiller lui prête des jugements sévères sur M. Chirac et M. Rocard

Les éditions Fayard s'apprêtent à publier le troisième tome de *Verbatim* de Jacques Attali. L'ancien conseiller de François Mitterrand à l'Elysée retranscrit sa version personnelle des années 1988 à 1991, vécues aux côtés du chef de l'Etat. Des propos très brutaux, notamment sur MM. Chirac et Rocard, sont prêtés à l'ancien président. M. Attali précise néanmoins que les citations reproduites n'engagent que lui-même.

« *PLUS ENCORE que le précédent, ce volume soulèvera des polémiques.* » Cette prédiction de Jacques Attali, dans la préface de son *Verbatim III*, qui sera en librairie le 11 octobre, a été vérifiée plus vite encore que ne l'espérait sans doute son auteur : avant même la sortie de l'ouvrage – consacré aux années 1988 à 1991 et qui renferme de nombreuses déclarations entre guillemets prêtées à l'ancien président de la République –, François Mitterrand a adressé, vendredi 6 octobre, un communiqué à l'Agence France-Presse, pour affirmer : « *Dans* Verbatim III, *mon ancien collaborateur Jacques Attali présente, comme des souvenirs qui nous seraient communs, une relation écrite à la lumière de l'actualité la plus récente. Je dois exprimer à leur forme et à leur contenu les plus expresses réserves.* »

GLISSEMENT SÉMANTIQUE

L'entourage de l'ancien président, contacté par l'AFP, a indiqué que les « *expresses réserves* » de l'ancien président « *portent en particulier sur les propos que Jacques Attali lui attribue comme des confidences recueillies en tête-à-tête, concernant la réunification allemande et les jugements portés sur plusieurs personnalités françaises.* » Ainsi, sous le titre « Secrets d'une fin de règne », la couverture de *L'Express* (daté 5-11 octobre) reproduit le résumé d'une phrase prêtée à François Mitterrand à propos de Jacques Chirac. La citation complète de *Verbatim III*, située en 1988, est la suivante : « *Il est incorrigible. Sa défaite ne l'a pas arrangé. Au fond, cet homme est fou, il dit et fait n'importe quoi. Il peut se faire élire après moi, mais il serait vite la risée du monde.* » Depuis son départ de l'Elysée, M. Mitterrand s'est interdit tout propos public sur son successeur.

Interrogé par *Le Monde*, M. Attali s'est borné à nous renvoyer à une phrase de son ouvrage où, à propos des révélations sur le passé de l'ancien président de la République, il affirme que « *le silence* » est « *l'expression ultime de* [sa] *propre gratitude* ».

La méthode employée par M. Attali pour retranscrire les propos qu'il a recueillis ou entendus avait déjà suscité des controverses, dont la trace se retrouve dans l'évolution des préfaces des *Verbatim*, où l'auteur justifie la forme retenue pour ses ouvrages. Le glissement sémantique est particulièrement net entre le tome I et le tome II. La préface de *Verbatim I* indiquait : « *J'ai assisté à presque toutes les scènes que je raconte ou* (...) *elles me furent rapportées immédiatement par un témoin direct* (...). *J'ai consigné quotidiennement, aussi honnêtement mais aussi crûment que possible, les faits, les impressions, les dialogues. On les retrouvera tels quels. J'ai aussi utilisé ici mille et une notes – manuscrites pour la plupart – rédigées à l'intention du seul président, en particulier les très nombreux* verbatim *rendant compte des tête-à-tête entre chefs d'Etat.* (...) *Enfin, j'ai puisé dans ma mémoire qui, comme toute faculté humaine, est imparfaite. Dans la plupart des cas, nul n'est à même de corroborer mon témoignage : j'ai été seul à entendre la plupart des propos que je rapporte ici, et ma parole vaudra donc seule contre tous les démentis.* »

Verbatim II précisait : « *Il s'agit exclusivement de notes personnelles, non officielles, consignées chez moi au jour le jour, reflétant ce que j'ai vu ou entendu directement, ou, parfois, ce qui m'a été rapporté – par un ou plusieurs témoins – de certains événements, lorsque je n'ai pu y assister directement. Pour la commodité de lecture, j'ai transcrit le plus souvent en style direct les propos des différents protagonistes ; leur reconstruction ne saurait être prise pour la reproduction mot pour mot des paroles prononcées à l'époque par ceux à qui ils sont prêtés, et elle n'engage évidemment que moi, comme il en va pour tout mémorialiste.* » *Verbatim III* reprend, en substance, cet avertissement.

Jean-Louis Andréani

★ *Verbatim III*, (1988-1991), de Jacques Attali, Fayard, 180 francs. 794 pages.

« Des lâches, des traîtres et des imbéciles ! »

Verbatim III prête à François Mitterrand des propos particulièrement sévères sur Michel Rocard, mais aussi, dans une moindre mesure, sur les autres dirigeants socialistes. Au moment du congrès de Rennes de mars 1990, alors que le PS se déchirait, François Mitterrand aurait affirmé : « _Rocard est vraiment petit, mesquin. Il est derrière toute cette haine contre Fabius. Des nains entre eux ! Sauf Jospin peut-être. Et Fabius se bat à leur niveau ! Rocard me paiera ça très cher. Je vais le faire partir. Ne me reste qu'à trouver le prétexte._ »

Auparavant, en octobre 1989, lors de la préparation du congrès, M. Mitterrand aurait stigmatisé « _l'orgueil de Jospin, la suffisance de Fabius, la mesquinerie de Rocard_ ». En mai 1990, alors que le bureau exécutif du PS venait de renoncer à une proposition de loi sur le droit de vote des étrangers aux élections municipales, ce qui correspondait à la position de M. Rocard, M. Mitterrand aurait lancé : « _Des lâches, des traîtres et des imbéciles !_ »

Les réticences du président face à l'unité allemande

JACQUES ATTALI le relève dans sa préface : « *C'est évidemment en politique extérieure que cette courte période restera comme l'une des plus fécondes et des plus inattendues de l'histoire contemporaine : la chute du mur de Berlin, la réunification allemande, la dissolution du pacte de Varsovie et de l'Union soviétique* (...). *Contrairement à la légende,* [François Mitterrand] *n'est pas plus pris de court que les autres par la réunification allemande.* »

Verbatim III apporte d'intéressantes précisions sur une période-clé des relations franco-allemandes chahutées par les événements de 1989. La question de la réunification allemande est évoquée lors d'une rencontre entre George Bush et François Mitterrand, le 20 mai 1989, à Kennebuckport, la résidence d'été du président américain. George Bush : « *En tant que président de la France, êtes-vous pour* [la réunification allemande] *?* » François Mitterrand : « *Je ne suis pas contre, en raison des changements qui sont intervenus à l'Est. Si le peuple allemand la veut, nous ne nous y opposerons pas ; mais les conditions n'ont pas changé au point que cela soit possible.* »

Alors que les craquements dans le régime communiste se font entendre de plus en plus distinctement et que Mikhaïl Gorbatchev est venu dire à Erich Honecker, le 7 mai à Berlin-Est : « *Celui qui arrive trop tard est puni par l'histoire* », M. Mitterrand fonde sa politique sur deux postulats que les événements ultérieurs réduiront à néant et qu'il résume selon M. Attali, le 2 octobre 1989, dans la voiture qui les conduit au golf : « *Ceux qui parlent de réunification allemande n'y comprennent rien. L'Union soviétique ne l'acceptera jamais. Ce serait la mort du pacte de Varsovie : vous imaginez ça ? Et la RDA, c'est la Prusse. Elle ne voudra pas passer sous la coupe de la Bavière.* »

Voilà la source des malentendus qui allaient empoisonner la relation franco-allemande. M. Mitterrand a cru dur comme fer que Gorbatchev était en mesure d'imposer sa volonté à une Allemagne dont les comportements ne correspondent plus aux schémas du passé. Les Prussiens, on le constatera bientôt, s'accommoderont des Bavarois, qui leur apportent le deutschemark. M. Gorbatchev, sur qui M. Mitterrand comptait pour ne pas apparaître en première ligne des réticents à l'unification allemande, se révélera le champion des reculades.

DEUX OBJECTIFS

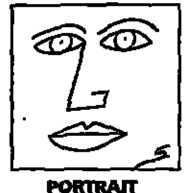
Deux préoccupations vont alors hanter M. Mitterrand : faire en sorte que l'unification allemande ne mette pas en danger le processus d'unification européenne ; exercer une pression sur le chancelier Kohl pour qu'il consente enfin à reconnaître comme définitive la frontière Oder-Neisse. Sur le premier point, il fut loin d'atteindre son objectif, qui aurait été de réaliser simultanément l'unification allemande et un pas décisif vers celle de l'Europe. Sur le second, M. Mitterrand obtiendra à l'arraché une déclaration du chancelier sur l'intangibilité de la frontière orientale de la nouvelle Allemagne, ce qui ne manquera pas d'accroître l'irritation outre-Rhin, où l'on reproche au président français d'être « *plus polonais que les Polonais eux-mêmes* ».

Verbatim III n'apporte pas, sur ce chapitre, de révélations qui remettraient fondamentalement en question les analyses effectuées « à chaud ». Dans le jeu de dupes qui s'est déroulé entre Paris, Bonn, Moscou et Washington, chacun tire plus ou moins bien son épingle du jeu. L'erreur de diagnostic de M. Mitterrand, pourtant pétri d'histoire, a sans doute réduit sa capacité de réagir avec pertinence aux événements. A sa décharge, il faut dire que le chancelier ne l'a pas beaucoup aidé à se faire une idée juste des intentions réelles de Bonn.

Luc Rosenzweig

Philippe, cheminot : « Des sacrifices ? pour quoi faire ? »

EST-CE la finesse de ses traits ? La « coupe mode » de ses cheveux étonnamment grisonnants pour ses trente-quatre ans ? En tout cas, le style de Philippe évoque davantage celui de David Bowie que celui de Louis Viannet. Pourtant, qu'on ne s'y trompe pas : mardi 10 octobre, ce cheminot ne montera pas dans la cabine de son train de banlieue. Il n'emmènera aucun voyageur. Ni à Melun, ni à Orry-la-Ville, ni à Montargis, ni ailleurs.



PORTRAIT

Ce n'est pas qu'il n'aime pas son travail, au contraire. Sa demande d'affectation au réseau banlieue de la gare de Lyon a été satisfaite, le 1er octobre, après plus de trois années où, affecté au dépôt, il passait son temps à jouer les bouche-trous, emmenant un jour un train de marchandises à Dijon, ramenant un autre jour des banlieusards chez eux, le soir, à Créteil. Le voilà maintenant affecté en permanence à la banlieue. « *J'ai souhaité cette affectation pour des raisons familiales*, dit-il. *Pour être plus souvent chez moi le soir. Et puis, en banlieue, je me sens moins seul. Il y a toujours un collègue qui habite sur la ligne et qui monte en cabine. Il y a aussi les contrôleurs, la surveillance générale, et même la police de l'air et des frontières.* »

Entré à la SNCF en 1982, « *dans les derniers wagons d'embauche de Fiterman, le ministre des transports communiste* », avec pour tout diplôme un BEPC en poche, Philippe, alors jeune chômeur toulousain, deviendra aiguilleur parisien pendant neuf ans. Un travail pas vraiment passionnant, mais qui lui permet de retourner souvent dans sa Ville rose. Jusqu'à la grande grève de fin 1986, au cours de laquelle il rencontrera sa future femme, agent commercial à la SNCF..., et la CGT. « *A priori*, dit-il, *j'aurais plutôt pris ma carte à la CFDT, car ce syndicat était majoritaire là où je travaillais, mais je ne l'ai pas fait à cause de l'appel d'Edmond Maire, le secrétaire général de l'époque, qui, contre l'avis des cheminots, s'est exprimé en faveur de la reprise du travail et d'un service minimum.* » Ce sera donc la CGT, avec des mandats de représentant du personnel, puis de secrétaire d'un CHS-CT (comité d'hygiène-sécurité et conditions de travail). Dans la foulée, il adhère au Parti communiste et milite à la Confédération nationale du logement (CNL) pour défendre les droits des agents de la SNCF en conflit avec leur logeur, qui n'est autre qu'une filiale HLM de la SNCF !

S'il a décidé de cesser le travail le 10 octobre, c'est parce qu'avec 73 000 emplois supprimés à la SNCF en dix ans, « *on rame. C'est l'horreur. Cette entreprise ne s'intéresse qu'à la technique, pas aux hommes* », juge-t-il. La preuve ? « *Pour faire les plannings, la direction commence par prévoir le roulement des engins. Puis, ensuite seulement, celui des hommes.* »

A l'entendre, le métier de cheminot est à peine moins pénible qu'au temps de la vapeur. « *Si l'on part à la retraite à cinquante ans, c'est qu'on a de bonnes raisons. Quand on se lève à 2 heures du matin dans un foyer, à Corbeil ou ailleurs, pour prendre la conduite d'un train à 3h 30, personne n'est là pour nous parler de nos retraites. Nous ferons tout pour défendre notre régime.* »

Dévoilant sans aucune réticence son bulletin de paye (12 556,74 francs net en septembre), Philippe en conteste moins le montant que sa répartition : « *Une grande partie de la rémunération est constituée de primes. Au moindre arrêt-maladie, elles sautent. Si l'on ne prend pas une police d'assurance particulière, la baisse de revenus est importante. Ce système de primes est absurde et pousse certains cheminots à en faire toujours plus.* » Et qu'on ne vienne pas lui dire que les cheminots sont privilégiés ! « *Il y a quelques années*, observe-t-il, *personne ne voulait entrer dans l'administration, car on était sous-payé. Et maintenant, on serait trop payé ? Ça n'a pas de sens. Que veut-on ? Nous aligner sur le modèle britannique ? Il y a sans doute plus malheureux que nous, mais ce n'est pas en pénalisant les cheminots ni les électriciens que le pays s'en sortira.* »

Frédéric Lemaître

Conditions de travail

- **Horaires.** Trente-cinq heures par semaine (horaires flexibles).
- **Salaire.** 8 470 francs de traitement, auxquels il faut ajouter, pour septembre 1995, 829 francs d'indemnité de résidence, 3 604 francs de prime de traction, 790 francs d'allocation de déplacement, 31 francs d'allocation pour frais de correspondance, 725 francs d'indemnité de travail dimanches et fêtes, 180 francs d'indemnité de travail de nuit, 127 francs d'allocation de travail de nuit. En net : 12 556,74 francs.
- **Congés.** Vingt-huit jours ouvrés par an.

M. Hue réaffirme sa volonté d'être « résolument constructif »

Le secrétaire national du PCF sort renforcé du débat qui a agité la direction communiste

ROBERT HUE a préféré jouer l'apaisement. Après avoir lui-même souligné la signification profonde de la remise en question de la ligne dite d'« *opposition constructive* » par des proches de Georges Marchais (*Le Monde* du 7 octobre), le secrétaire national du Parti communiste français a nié, vendredi 6 octobre, sur TF 1, le fait qu'il y aurait eu « *tentative de coup d'Etat* » au sein de la direction du PCF. « *Il y a eu une discussion* », a-t-il simplement reconnu.

Par une subtile litote, l'un de ses proches, Pierre Blotin, chargé de la communication au sein du bureau national, a toutefois confirmé, le même jour, lors d'une conférence de presse, le caractère quelque peu dramatique du débat en cours. « *Quand l'idée d'une remise en cause de Robert Hue et de la démarche de rénovation a été médiatiquement avancée, nous avons eu, heure par heure, les réactions des communistes dans l'ensemble du pays. Ils ont vécu cela avec beaucoup d'émotion. Tout cela a abouti à clarifier notre politique et notre détermination à lapoursuivre* », a affirmé M. Blotin.

Plusieurs participants à la réunion du comité national du PCF, les 5 et 6 octobre, ont, en fait, eu le sentiment que Robert Hue est sorti « *conforté* » de ce débat. La « charge » de Claude Cabanes, rédacteur en chef de *L'Humanité*, contre ce qu'il a appelé « *l'impromptu de Saint-Etienne-du-Rouvray* » – du nom du lieu de la récente réunion des parlementaires commmunistes, près de Rouen – est ainsi restée sans réponse. « *Lorsque l'ancien secrétaire général du parti porte une appréciation sur ce que dit ou fait* (...) *le tout nouveau secrétaire national, c'est un événement particulier* », a expliqué M. Cabanes, en ajoutant que cela « *jette le doute sur le travail de rénovation que nous avons entrepris* ».

Philippe Herzog, député européen, a indiqué que, par-delà la remise en question d'une formule, il y avait « *le risque de s'en tenir à la démarche ancienne d'opposition, du type guerre de tranchées* ». Le secrétaire national a aussi reçu le renfort des « refondateurs » communistes, pourtant opposés à la formule désormais célèbre d'« *opposition constructive* ». « *Il ne faudrait pas qu'à la faveur de cette rectification soit quelque part mise en cause la volonté affirmée avec force par Robert Hue de sortir le Parti communiste d'une attitude purement protestataire* », a affirmé pour sa part Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône. D'une tout autre sensibilité, son collègue du Pas-de-Calais, Rémy Auchedé, a indiqué qu'il ne trouvait « *rien à redire au concept d'opposition constructive* », du moins avant qu'il ne soit « *pollué* » lors d'une « *lamentable opération* » d'origine, selon lui, médiatique.

« TOUJOURS MIEUX COMMUNISTE »

Dans sa propre intervention devant le comité national, M. Hue a expliqué que, derrière le « *débat sur les mots* », se cache un débat sur la rénovation en cours. Prudemment, et sous forme interrogative, il a amorcé une critique du passé, en estimant qu'il ne s'agissait plus de « *faire comme avant* ». « *Le Parti communiste doit-il poursuivre, amplifier ses efforts pour être, toujours mieux communiste, dans son opposition résolue à la droite et dans sa détermination à être, tout aussi résolument, un parti de construction, de novation, ouvert à la société et à l'intervention des citoyens ? N'est-ce pas au fond la seule question qui vaille ?* », s'est-il interrogé.

La prochaine étape dans le processus de « *mutation* » sera marquée par la publication, à la mi-novembre, d'un livre que le secrétaire national prépare sur ce thème, mais surtout par l'organisation, à la fin de l'année ou au début de 1996, d'un « *forum national pour inventer un nouvel avenir* ». Dans la ligne du « pacte unitaire pour le progrès », cette initiative vise à préparer « *une véritable alternative progressiste* », distincte de la simple « *alternance* » que le Parti socialiste serait susceptible de préparer à la faveur d'un « *retour de balancier* » aux élections législatives de 1998.

Jean-Louis Saux

Les centristes affichent « unité » et « détermination »

BERNARD BOSSON, député (UDF-CDS) de Haute-Savoie, a été élu, vendredi 6 octobre à Lyon, président de l'association des députés centristes, en remplacement de Jean-Jacques Hyest, devenu sénateur de Seine-et-Marne. François Bayrou, président du CDS, voulait apporter la démonstration qu'il savait rassembler au sein de sa propre formation avant de la transformer, comme il en a l'ambition, en un grand parti du centre « *largement ouvert, uni, qui sait où il va* ».

M. Bosson, qui avait disputé sans succès à M. Bayrou la présidence du CDS en décembre 1994, se trouve donc réintégré au cœur de la famille centriste à sept semaines du congrès de « refondation » du parti, qui se tiendra, à Lyon également, les 24 et 25 novembre. « *Il était important que nous manifestions publiquement que nous voulions ensemble contribuer à la refondation de cette famille politique* », a déclaré M. Bayrou.

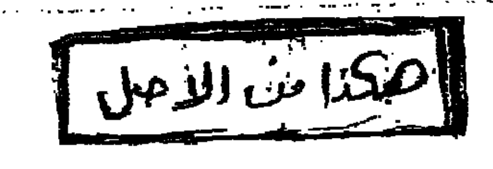
DÉPÊCHES

■ **ASSURANCE-CHÔMAGE : l'Unedic a conclu avec les ministères des finances et du travail**, le 5 octobre, un accord fixant les conditions du remboursement de la dette de 15 milliards de francs de l'Etat envers l'assurance-chômage. « *L'Etat se substituera à l'Unedic pour rembourser en 1999 la première tranche de l'emprunt obligataire du régime, soit 10 milliards*, précise l'Unedic. *L'Etat prendra également à sa charge le remboursement de 5 milliards correspondant pour partie à la deuxième tranche de l'emprunt, qui vient à échéance en 2002.* » L'accord prévoit aussi d'« *avancer le dernier versement de 5 milliards en cas de difficultés financières graves du régime* ».

■ **POLYNÉSIE : 56,8 % des Tahitiens ne veulent « pas du tout » de l'indépendance**, tandis que 15,1 % la veulent d'ici trois ans, selon un sondage réalisé par l'agence Pacific Consulting, sous le contrôle de la Sofres. Les réponses varient selon le sexe – 50 % des hommes n'en veulent pas du tout, contre 64,2 % des femmes – et selon l'origine : 44,3 % des Polynésiens de souche y sont hostiles. Plus le revenu est faible, plus les personnes sont favorables à l'indépendance. Le sondage, publié dans le mensuel *Tahiti Pacifique*, a été réalisé sur le territoire du 21 au 29 septembre, selon la méthode des quotas, auprès d'une population de 440 personnes.

■ **SANCTION : Ahmed Touati, vingt-neuf ans, animateur municipal de quartier à Toulon**, vient d'être affecté au service du nettoiement par Jean-Marie Le Chevallier (FN), maire de la ville. Après avoir refusé un « poste d'animation à responsabilité », l'intéressé avait demandé à être muté aux archives, où il fut effectivement employé. Les interventions – hostiles au FN – de cet ancien responsable de SOS-Racisme dans la presse n'auront pas été du goût du maire frontiste de Toulon. – *(Corresp.)*

■ **AGRICULTURE : des aides aux éleveurs de moutons viennent d'être décidées par le gouvernement.** Une majoration de 75 francs par unité de gros bétail (UGB) sera accordée dès le début 1996 aux paysans installés dans les zones défavorisées, essentiellement en montagne. La prime s'élèvera donc, selon les endroits, de 432 à 1 189 francs.



INTÉGRATION Khaled Kelkal a été inhumé, vendredi 6 octobre, au cimetière de Rillieux-la-Pape, en présence de l'imam de la grande mosquée de Lyon et d'environ deux cents personnes, pour la plupart des jeunes de Vaulx-en-Velin et de la banlieue-est de Lyon. ● DÈS VENDREDI SOIR, la publication dans les colonnes du *Monde* d'un long entretien de Khaled Kelkal avec le sociologue allemand Dietmar Loch en 1992, faisait réagir les jeunes du quartier du Mas-du-Taureau. *« On a toujours la patrie de son enfance »*, dit l'un d'eux. ● LES ASSOCIATIONS de la région lyonnaise, issues pour la plupart du « mouvement beur » des années 80, sont en perte de vitesse. Progressivement, l'islam devient, chez les jeunes des cités, une référence essentielle. Du même coup, c'est toute la politique d'intégration que la gauche avait essayé de mettre en œuvre qui se trouve en question.

A Vaulx-en-Velin, les nouveaux banlieusards de l'islam

Une semaine après la mort de Khaled Kelkal, les jeunes du quartier du Mas-du-Taureau tentent de comprendre. A mesure que le « mouvement beur » s'estompe et que les obstacles à l'intégration augmentent, un islamisme de banlieue apparaît

VAULX-EN-VELIN
de notre envoyé spécial

Sœur A. est triste. La religieuse qui vit depuis des lustres dans les cités de la banlieue lyonnaise, entre travail social, club d'enfants et catéchisme, ne reconnaît plus les adolescents qu'elle accompagne depuis le berceau. Le premier choc s'est produit lors d'une fête du patronage du quartier à laquelle assistaient des jeunes d'origine maghrébine. *« Tout à coup, un jeune est arrivé et a lancé une phrase en arabe. Tous les Maghrébins ont immédiatement quitté les lieux. Dehors, des barbus en djellaba attendaient. »*

Sœur A., qui avait l'habitude d'entrer dans les foyers arabes pour aider les femmes, constate que certaines sont désormais gênées d'accueillir une religieuse catholique. Elle se désole de voir des jeunes filles affirmer qu'elles n'ont *« plus besoin de chercher du travail »* depuis qu'elle portent le foulard. Les discussions religieuses entre chrétiens et musulmans ne sont plus guère possibles, constate-t-elle à regret. Sœur A. a même assisté au triste spectacle d'enfants maghrébins attaquant ses propres catéchisés.

Dans les cités lyonnaises, secouées jusqu'à la nausée par l'affaire Kelkal, on mesure avec consternation les effets d'un prosélytisme musulman radical, le plus souvent discret, exceptionnellement agressif, et dont les Maghrébins laïcisés peuvent se sentir aussi victimes. Dans le quartier de la Duchère, à Lyon, les militants d'une association « culturelle », qui enseigne le Coran sous couvert de soutien scolaire, interpellent des parents dans la rue : *« Si tu n'envoies pas ton fils au cours, on connaît ta famille en Algérie et on s'occupera d'elle »*, rapporte un témoin. A Vaulx-en-Velin, le fondateur d'une association de jeunes reproche amèrement à la municipalité d'avoir aidé un groupe de femmes maghrébines à découvrir Paris et annonce qu'il interdit désormais à sa mère de participer à ses activités.

LA SEULE RÉFÉRENCE

L'islam, pratiquement absent des préoccupations des jeunes issus de l'immigration maghrébine jusqu'à la fin des années 80, est devenu aujourd'hui pour beaucoup l'une des rares, sinon la seule référence. Les révoltes urbaines, le « mouvement beur », les grèves de la faim de 1981 contre les expulsions, la « marche pour l'égalité » de 1983, les Jeunes arabes de Lyon et banlieue (JALB), considérés comme de dangereux radicaux en 1985 : toutes ces pages sont définitivement tournées.

Beaucoup de ceux qui ont connu ces temps héroïques les assimilent aujourd'hui à une vaste duperie récupérée par le pouvoir de gauche ; une supercherie qui justifierait *a contrario* le repli actuel sur l'identité religieuse. Comme si certains des petits frères des *« marcheurs pour l'égalité »* de 1983 s'étaient fait pousser la barbe.

LES ESCLAVES DE L'AN 2 000

« Il y a dix ans, les jeunes Arabes voulaient devenir français. Aujourd'hui c'est exactement le contraire, résume un responsable associatif de Vaulx-en Velin, qui se présente comme *« musulman pratiquant »*. *Quels que soient les efforts que nous faisons pour nous adapter, ça ne suffit jamais pour être acceptés. Même dans les banlieues, les Blancs peuvent s'en sortir en faisant des efforts : nous, on nous demande de déplacer la terre entière. Nous sommes les esclaves de l'an 2000. »*

Témoins de cette évolution, les associations créées par des jeunes issus de l'immigration pour promouvoir les valeurs républicaines et, à ce titre, soutenues par des subventions publiques, sont en perte de vitesse. Agora, association exemplaire de jeunes de Vaulx-en-Velin fondée au lendemain des émeutes de 1990, avait innové en impulsant un véritable débat civique dans le quartier ultrasensible du Mas-du-Taureau. Son président, Pierre-Didier Tchetche-Apea, avait même participé à la création d'un fonds commun de placement destiné à créer des emplois dans les banlieues. Epuisée par un contexte local de plus en plus violent et peu appréciée par une municipalité qui voit en elle un contre-pouvoir, Agora joue actuellement sa survie dans des débats internes, dont la laïcité semble être l'un des points cruciaux. D'autres associations, sans avoir explicitement franchi le pas du religieux, sont animées par des jeunes au discours virulent. *« Cette société où les gens ne sont pas libres de vivre entièrement leur religion n'est pas la nôtre*, explique l'un d'eux. *On nous a obligés à nous intégrer dans quelque chose qu'on refuse. Quand on veut ouvrir un lieu de culte, on nous branche sur écoute téléphonique, alors qu'on aspire à retrouver nos racines. »* Un autre juge responsables de la mauvaise image des Arabes en France *« les médias tenus par les feujs* [juifs en verlan] *qui nous haïssent »*.

Tout se passe comme si l'enfermement dans un quartier déshérité et mal desservi, théâtre de bavures policières, de faits divers dramatiques et à présent de l'équipée de Khaled Kelkal, favorisait l'émergence d'une mentalité quasi paranoïaque. Bien des jeunes d'origine maghrébine sont persuadés que la société cherche constamment à les pousser à la faute et que la lutte contre l'islamisme n'est qu'un nouveau stratagème utilisé dans ce sens. La concentration de « pauvres » dans des cités excentrées leur apparaît comme le tout premier signe de cette volonté de les reléguer. *« Certains tombent dans l'islam radical. Est-ce que ce n'est pas voulu, pour nous acculer ? »*, s'interroge un militant associatif, tandis qu'un autre n'est pas loin de voir dans l'affaire Kelkal une provocation française destinée à discréditer l'islam et à *« reprendre l'Algérie »*.

RÉPROBATION ET SOLIDARITÉ

D'autres jeunes avouent leur extrême désarroi face à la figure de ce présumé terroriste qui leur ressemble tant. Ils semblent osciller entre une profonde réprobation et une solidarité de quartier, qui se traduit par des quêtes spontanément lancées au profit de la famille Kelkal à l'occasion des obsèques. *« La France récolte ce qu'elle a semé*, peut-on entendre. *A force de bloquer systématiquement les projets des jeunes d'origine maghrébine, elle les accule à commettre des actes inavouables. »*

« On s'est servi des jeunes pour protéger l'ordre social et perpétuer le clientélisme, mais on ne les a jamais considérés comme des partenaires responsables », regrette amèrement le pasteur Jean Costil, responsable de la Cimade et pionnier de la « marche pour l'égalité » avec le Père Christian Delorme.

ATTITUDES VINDICATIVES

La colère des nouveaux banlieusards de l'islam se nourrit de ce qu'ils considèrent comme du mépris, voire une volonté d'exclusion. L'utilisation ou la récupération par certains maires d'associations musulmanes au nom de la lutte contre la délinquance et la drogue a achevé de brouiller les pistes en enfermant chaque jeune dans une identité religieuse en réalité précaire. *« On a jonglé avec le feu en croyant acheter la paix civile »*, dénonce Djida Tazdaït, fondatrice des JALB et ancien député européen.

Après les émeutes de 1990 à Vaulx-en-Velin, beaucoup d'argent a été déversé. *« Il suffisait d'être bronzé pour se faire payer des vacances*, se souvient Jacques Lebeaux, vice-président de SOS-Racisme à Lyon. *En croyant payer le prix de la peur, on a fait le lit du Front national. »* L'utilisation de cette manne, distribuée en fonction d'un rapport de force personnel, a encouragé les attitudes vindicatives et généré bien des frustrations.

« On a nourri l'illusion que la vie associative pouvait générer des emplois, alors qu'il n'y avait au bout que des CES cul-de-sac », constate Roselyne Antoine, directrice du service municipal de la jeunesse, chargée depuis lors de revoir les modalités d'aide aux associations dans le sens d'une aide à des projets structurés *« évitant la démagogie et le paternalisme »*.

Mais le mal est fait. La municipalité de Vaulx-en Velin, qui n'a pas su s'ouvrir à un seul jeune d'origine immigrée, est taxée de tous les maux par ces derniers. Le retour de la ville sous les projecteurs de la pire actualité risque de figer les positions et d'accroître méfiance et incompréhension à l'égard d'un islam en passe de devenir, par défaut, la bannière des nouvelles révoltes.

Philippe Bernard

« On a toujours la patrie de son enfance »

LYON
de notre bureau régional

Ils ne le connaissaient que de vue. Dans la matinée, deux d'entre eux ont assisté à ses obsèques. Vendredi soir 6 octobre, ils se sont retrouvés, comme cela leur arrive parfois, dans le local de l'association Agora, au pied d'une barre HLM du quartier du Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin. Pas loin de là, la mosquée Bilel, qu'a fréquentée Khaled Kelkal à sa sortie de prison. *« Solidaires de la famille Kelkal »*, ils ont été *« écœurés »* par les conditions dans lesquelles la cavale du terroriste présumé a pris fin. Ils parlent *« des nombreuses zones d'ombre de l'enquête »*.

Ils sont cinq garçons – quatre chômeurs et un étudiant – âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Ils détestent qu'on les appelle des « beurs ». Il y a trois ans, certains avaient rencontré le sociologue allemand Dietmar Loch. Ils l'avaient surnommé *« Deutschmark »* : *« C'est plus facile à retenir. »* Ce soir, ils lisent le long entretien que le sociologue avait enregistré avec Khaled Kelkal en 1992 et que *Le Monde* a publié dans ses éditions du 6 octobre. Ils livrent, à chaud, leurs réactions, comme en écho. Ils ont demandé à conserver l'anonymat.

LE LYCÉE

– *« Je le comprends quand il dit qu'il ne se sentait pas à sa place dans cette classe, où il était le seul Arabe. Des tas d'élèves qui sont allés faire des études secondaires ont connu ce sentiment. Ici, à Vaulx-en-Velin, t'as des automatismes, des codes, une certaine ambiance, que tu ne retrouves pas au lycée, où c'est chacun pour sa pomme. »*

– *« Au lycée, la plupart des autres élèves sont d'origine européenne ; ils ont une autre façon de penser. Même au niveau des loisirs : tu tombes sur des mecs qui font de la musique, du théâtre ou du volley, alors qu'en banlieue, c'est toujours foot et boxe. »*

– *« Il faut vraiment s'adapter. Soit tu surmontes, soit tu te casses les dents. Si tu as le malheur de dériver, les choses vont extrêmement vite. Des fois, tu as le sentiment que tout est fait pour que tu ne trouves pas ta place. »*

LA JUSTICE

– *« Khaled ne se trompait pas quand il dénonçait une justice à deux vitesses, une police excessive, arbitraire pour les pauvres. On nous fait encore payer la guerre d'Algérie. Ces face-à-face avec les CRS ont quelque chose de tiers-mondiste. »*

– *« C'est prouvé par les statistiques : quand tu te retrouves à la barre, la justice n'est pas la même si tu es maghrébin, noir, surtout si tu es banlieusard. »*

L'INTÉGRATION

– *« On a souvent l'impression que pour s'intégrer, il faudrait faire abstraction de toutes nos valeurs culturelles, religieuses, qui font que tu es toi. Il faudrait manger du porc, oublier ta religion, tes coutumes. Celui qui le fait est souvent mieux perçu que celui qui tient à ses valeurs. »*

– *« Le traitement des médias sur l'histoire du foulard islamique a laissé des traces en banlieue. Ils nous demandaient d'être à la fois juges et procureurs. On a le sentiment d'être toujours coupables, même lorsque le Conseil d'Etat donne raison à des jeunes filles qui portent ce foulard. »*

LA HAINE

– *« Lorsque Kelkal parle de sa haine, de son envie de quitter la France, c'est un raccourci maladroit. Quand on a connu de telles difficultés, on a toujours envie de prendre le large. Mais tous ceux qui sont partis sont revenus. »*

– *« Moi aussi, je peux cracher sur l'Etat, les institutions, mais il m'est difficile de ne pas songer que mon héritage est ici, à Vaulx-en-Velin et que j'aime le quartier où je vis. Dès qu'on est loin, on a la nostalgie. On a toujours la patrie de son enfance. »*

KHALED KELKAL

– *« Cet entretien nous fait découvrir un garçon plein d'humanité, de vitalité, d'espérances déçues malgré ses atouts et ses qualités qui auraient dû lui permettre d'avoir une existence normale, une vie où on te respecte. »*

– *« Il avait besoin d'aide, d'encouragement, d'écoute, pour réussir son ascension sociale. »*

– *« Quel gâchis ! C'était quelqu'un qui promettait. Je comprends le désespoir de ses parents. »*

– *« Pour nous, il ne sera jamais un proscrit ou un paria. »*

– *« Sa trajectoire n'en fait certainement pas quelqu'un d'extraordinaire, mais bien quelqu'un de chez nous. Mille et un éléments de son histoire nous rappellent des situations que nous avons vécues, une expérience commune. »*

Propos recueillis par Eric Collier

Les obsèques d'un « fils de nos banlieues »

Sur la dalle de pierre blanche, la sixième d'une rangée de dix toutes semblables, un pauvre bouquet de fleurs. La plaque où était gravée l'identité du défunt a été enlevée après la cérémonie. Dans ce caveau anonyme du cimetière de Rillieux-la-Pape, près de Lyon, Khaled Kelkal a été inhumé près de la tombe en terre battue d'un de ses neveux. Deux cents personnes, pour la plupart des jeunes beurs de Vaulx-en-Velin et des cités de l'Est lyonnais, ont suivi ses obsèques, vendredi 6 octobre, nous rapporte notre correspondant Pierre Le Hir.

Calmes, graves, recueillis, très attentifs à protéger par leur propre service d'ordre l'intimité de la famille. L'imam de la Grande Mosquée de Lyon, Abdelhamid Chirane, a prononcé sa prière rituelle et a invité à *« transcender toutes les formes de haine, de passion, de rancœur et d'animosité »*. Un appel repris par le père de Kelkal, qui, à l'issue de la cérémonie, a demandé à l'assistance de venir se recueillir chaque jour devant la tombe de son fils et a souhaité que s'arrêtent les violences. Alors que les participants partageaient des dattes et du lait, symboles de vie, le père Christian Delorme, chargé au diocèse de Lyon des relations avec l'islam, estimait : *« Ce n'est pas un héros ni une victime qu'on a enterré, mais un jeune de nos quartiers, un fils de nos banlieues, avec sa part d'ombre et sa part de lumière. »*

Le gouvernement et la prise en charge sanitaire des sans-abri

Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, détaille pour « Le Monde » le plan gouvernemental d'accès aux soins pour les plus défavorisés. Au centre de ce dispositif, un SAMU social

Création d'un réseau de centres des soins primaires, établissement de liens entre l'hôpital et la médecine libérale et les centres d'accueil d'urgence – cinq cents lits à Paris, dont cent quatre-vingts « médicalisés », au 15 décembre –, fonctionnement 24 heures sur 24 et 365 jours par an du SAMU social de la capitale (étendu par ailleurs aux grandes villes de province) avec le concours des associations de solidarité, généralisation des antennes sociales dans les hôpitaux : dans l'entretien qu'il nous a accordé, Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, détaille le dispositif gouvernemental en faveur de l'accès aux soins et à l'hébergement des personnes vivant dans l'errance. Un dispositif destiné à être pérennisé, au-delà du « plan d'urgence pour l'hiver », que M. Emmanuelli doit présenter au conseil des ministres du 11 octobre

GARDER LA CHAMBRE : comment, lorsque l'on est malade, obéir à cette injonction médicale si l'on est privé de domicile ? Demeurer dans la rue, alors que l'on est grippé avec 39° de fièvre ou que l'on a besoin d'une convalescence, est *« une catastrophe »*, relève Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence. Pour les sans-abri *« trop malades pour rester dans la rue, mais pas assez pour être admis à l'hôpital, un sas est nécessaire. »*

D'où l'idée, déjà ancienne, de M. Emmanuelli de créer ce qu'il a d'abord appelé des « lits infirmiers », en référence, dit-il, *« aux lits d'infirmerie des internats ou de l'armée »* et qu'il nomme aujourd'hui *« lits d'hébergement médicalisés »*. Ce n'est pas seulement une question de vocabulaire : à l'origine, ces lits devaient être implantés dans les hôpitaux – comme, du reste, il en existe, par exemple à Cochin, gérés par l'Armée du salut –, et une polémique est née, y compris dans les rangs médicaux, sur le risque de créer une médecine à deux vitesses, médecine de pauvres, médecine de riches.

« On peut effectivement craindre une dérive, reconnaît M. Emmanuelli. *Le danger est que la structure hospitalière s'empare de ces lits et y installe les gens dont elle ne sait pas s'occuper. Mais je ne suis qu'à moitié convaincu, car il y a moyen de s'opposer à cela, tout dépend de la force du médecin. »* Le débat n'est pas définitivement tranché, mais le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence s'oriente aujourd'hui vers une autre structure, qu'il appelle *« provisoirement »* « centre de soins primaires » (CSP).

> « Les gens qui sont dans la grande exclusion n'ont plus conscience de leur corps, de leurs lésions »

« Il ne s'agit pas, assure-t-il, *de réinventer les dispensaires, mais d'instaurer des centres multifonctions, en amont de l'hôpital et, si possible, géographiquement proches de lui, où les exclus auraient un triple contact, humain, social et médical. »* Les boutiques de solidarité, créées par l'abbé Pierre, et d'autres initiatives, comme la Maison dans la rue, gérée par le Centre d'action sociale protestant dans le 12e arrondissement de Paris, le dispensaire de vie du bureau d'action sociale avenue René-Coty (14e), la Halte de la gare de Lyon animée par l'association Coeur de femmes ou le centre tenu par Médecins du monde à Toulouse (où fonctionnent huit lits d'hébergement médicalisés) ont inspiré le modèle CSP.

Outre les services déjà rendus par ces établissements – prendre un café, une douche, laver ses vêtements, avoir un vestiaire, disposer d'une écoute auprès d'assistantes sociales, de travailleurs sociaux et de militants associatifs –, le CSP aura des missions sanitaires et médicales.

Selon Xavier Emmanuelli, trois sortes de prestations y seront offertes aux gens dans l'errance : d'abord, *« tous les petits soins infirmiers de proximité, comme les pansements, les soins lents de peau, qu'on a perdu l'habitude de faire »* avec la disparition des dispensaires. Ensuite, *« et là il faudra être constructif »*, insiste M. Emmanuelli, le suivi des maladies chroniques, par des médecins libéraux qui effectueront des vacations *« restant à définir »*. *« L'hypertension, le diabète, l'épilepsie ou tout autre maladie qui s'est chronicisée ne peuvent, par définition, être correctement suivies chez les gens qui sont dans la grande exclusion et qui, du reste, n'ont plus conscience de leurs corps, de leurs lésions. Il leur sera demandé de venir dans ces centres pour prendre leurs médicaments. »* Enfin, le CSP aura une fonction de *« triage »*, orientant les malades, soit vers ses propres lits pour les cas bénins, soit vers l'hôpital, lequel devra par ailleurs *« systématiser ses annexes sociales, aux urgences ou dans les services ». « Il faut une présence sociale à l'hôpital, en complément des centres primaires. »*

La mise en place d'un réseau de CSP *« ne se fera pas du jour au lendemain »*, concède M. Emmanuelli, tout comme celle de « centres d'accueil d'urgence » (CAU), deuxième volet du dispositif d'hébergement. *« Dans l'absolu*, indique-t-il, *voici les qualités que je leur demande : ils doivent être relativement petits – finis les grands dortoirs –, ils doivent être très propres, ils doivent être faits pour l'urgence, c'est-à-dire que leurs occupants « tournent », ils doivent être très professionnels (assistantes sociales, travailleurs sociaux à la fois empiriquement et spécialement formés à cette approche) en n'écrémant pas les gens. Je sais que c'est parfois très difficile, parce que certains arrivants présentent des troubles caractériels ou sont en état d'ébriété, mais ces centres sont faits pour accueillir ces gens. Dernière qualité : il faut que ces centres préparent des entrées dans les CHRS* [centres d'hébergement et de réadaptation sociale], *dans le logement social ou le logement tout court. »* Dans cette optique, cinq cents lits d'hébergement d'urgence – dont cent quatre-vingts « médicalisés » – seront dégagés d'ici au 15 décembre à Paris, mais situés, en attendant la création de CAU, dans des CHRS, dans des hôtels ou dans des logements d'urgence du *« plan Périssol »*.

Pièce maîtresse de ce dispositif, le SAMU social de Paris – appelé à essaimer en province, où, parfois, il existe déjà sous d'autres vocables, comme la Veillée sociale mobile à Lyon – doit jouer un rôle d'articulation. Créé en novembre 1993, il fonctionnait jusqu'à présent de 21 heures à 5 heures. Au 15 décembre, promet M. Emmanuelli, il « tournera » 24 heures sur 24, et 365 jours par an, avec l'appui, pendant la journée, des associations de solidarité. Cette extension va permettre au SAMU social à la fois de se « désengorger », la nuit, d'appels parfois intempestifs et de mieux assurer sa mission de « maraude ». *« Il faut*, souligne l'ancien président de Médecins sans frontières, *aller à la rencontre des gens qui en ont le plus besoin, c'est-à-dire ceux qui ne s'expriment pas, qui n'expriment pas leurs douleurs, qui ne se sentent pas en danger et qui sont tellement mal... »*

Michel Castaing

L'ultime défense d'Alain Carignon ou le droit face à la morale

LYON
de notre envoyé spécial

Le tribunal correctionnel de Lyon s'est donné jusqu'au 16 novembre pour dire, notamment, si Alain Carignon, ancien ministre et ancien maire de Grenoble, s'est rendu coupable de corruption lors de l'attribution, en 1989, de la concession de l'eau de cette ville à une entreprise résultant du mariage de la Lyonnaise des eaux et du groupe régional Merlin.


PROCÈS

« Jamais je n'ai trahi mes fonctions. J'ai sûrement commis des erreurs, des fautes, mais jamais je n'ai échangé un marché dans ma vie publique. » Visiblement ému, Alain Carignon vient de prononcer les derniers mots du procès ouvert depuis le 25 septembre. Pendant plus de deux jours, assis dans son fauteuil, il avait écouté les avocats de la défense. La plupart d'entre eux avaient apporté de l'eau au moulin de ses propres défenseurs.

Il a aussi entendu la plaidoirie de Me Richard Zelmati, conseil de Marc-Michel Merlin, PDG du groupe Merlin, comme s'il s'agissait d'un nouveau réquisitoire. Car l'avocat ne conteste pas la corruption. Il l'explique par les sollicitations pressantes du maire de Grenoble.

Il la présente aussi comme le résultat d'un accord entre la Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise : *« Dans ce Yalta des grands groupes, on s'est servi de Marc-Michel Merlin. Il a été le cheval de Troie. Car Alain Carignon savait que l'opposition municipale voulait que ce soit une entreprise régionale qui prenne le marché. L'achat du groupe Merlin a toujours été un choix de la Lyonnaise, qui voulait emporter la concession. »* Poursuivant sa logique, l'avocat demande : *« Et on me dit que le tout-puissant Jérôme Monod n'était au courant de rien ? Aurait-il enfin compris que le pouvoir absolu corrompt ? »*

Alain Carignon a pu reprendre son souffle pendant la plaidoirie de Me François Gibault, défenseur de son conseiller et ami, Jean-Louis Dutaret. *« On a bâclé l'instruction, car on voulait les faire comparaître détenus »*, souligne l'avocat avant de s'efforcer de détruire, page par page, l'ordonnance du juge d'instruction.

« L'ARROSEUR ARROSÉ »

« Jean-Louis Dutaret n'était pas l'ange noir de M. Carignon, ajoute Me Gibault en se tournant vers l'avocat général. *Oh ! Bien sûr, Marc-Michel Merlin, c'est votre meilleur témoin. Un témoin en garde à vue et qui fait une dépression nerveuse. Mais ici, le meilleur avocat de M. Merlin, c'est M. Carignon. »*

Enfin, Me André Puffard se lève pour défendre l'ancien ministre. Il le fait avec une ironie décapante. *« M. Merlin, c'est l'arroseur arrosé. Merlin l'Enchanteur promenait en avion M. Marchand, M. Léotard et M. Mouillot. Il va faire une cour assidue à M. Carignon. C'est M. Merlin qui, dans ce marché, va faire la bonne affaire en réussissant à vendre son entreprise à la Lyonnaise des eaux. »*

Avec le bâtonnier Guy Danet, le ton est devenu plus grave. *« Le droit de refaire l'instruction, c'est notre droit ! »*, fulmine l'avocat à l'intention du procureur. Et, comme Me Gibault, il reprend l'ordonnance de renvoi pour lever sans pitié chaque erreur et chaque approximation. Le bâtonnier prévient : *« Je vais faire du droit, je ne vais pas faire de la morale. »* En mathématicien de la procédure, il soutient que les faits sont soit amnistiés, soit prescrits. Puis, revenant à la corruption, le bâtonnier explose : *« Non ! Pas ça ! Pas lui ! Il n'a rien vendu, il n'a pas reçu d'argent. Le recel d'abus de biens sociaux, je vous l'accorde, si c'est comme ça qu'on doit appeler ceux qui, comme lui, ont accepté certains avantages. Mais je vous demande de le traiter comme tous les justiciables de ce pays. Alain Carignon, comme les autres, a droit au droit. »*

M. P.

La corruption et le sens des mots

AU COURS de son délibéré, le tribunal correctionnel de Lyon devra apprécier les faits reprochés à Alain Carignon et aux sept autres prévenus en se fondant exclusivement sur le droit. Si, à certains égards, la tâche sera difficile, la faute en revient aux parlementaires qui, quels que soient leurs engagements politiques, n'ont pas su – ou n'ont pas voulu – voter assez rapidement les textes établissant clairement les règles relatives aux rapports entre le pouvoir et l'argent. Il aura fallu attendre la loi Sapin et le nouveau code pénal pour voir apparaître plus de transparence dans les marchés publics alors que, parallèlement, intervenait la navrante amnistie des infractions en relation avec un financement direct ou indirect des partis politiques.

ANALYSE

Cela dit, même les nouveaux textes donnent une définition restrictive de la corruption, les parlementaires n'ayant pas osé appliquer un mot aussi malodorant à des pratiques « indirectes ». Pour la loi, en effet, la corruption se réfère à la notion du « donnant-donnant » dans des conditions très précises. Elle ne s'applique donc pas aux hommes d'affaires ayant financé un ou plusieurs partis, même si l'on peut supposer que leur générosité n'était pas toujours désintéressée. Il appartiendra aux juges de trancher sur le sens qu'il faut donner aux mots dans l'état actuel de la législation et surtout en appliquant les textes en vigueur au moment des faits.

DES FORMES PLUS SUBTILES

Au-delà de la décision elle-même, l'audience publique aura eu des vertus pédagogiques. Les débats ont en effet fait apparaître que, même en dehors du marché de l'eau, la pratique des *« services »*, des *« enveloppes »* et des *« petits cadeaux »* aux élus était courante, et ce, même si cela y ressemble, sans que l'on puisse parler de corruption. L'audience a également fait apparaître des formes plus subtiles de corruption. Au travers d'une discussion sur d'éventuelles surfacturations, les débats ont ainsi porté sur les cabinets de lobbying. Cette activité, parfaitement légale, consiste à convaincre les décideurs d'adopter une réglementation favorable aux industriels qui se sont assuré les services du cabinet. Dans sa plaidoirie, Me Richard Zelmati, défenseur de Marc-Michel Merlin, citait le philosophe et économiste Alain Etchegoyen, qui écrivait dans *Le Corrupteur et le Corrompu* (Editions Julliard), que le lobbying *« manifeste l'apparition de nouvelles techniques d'influence qui, dans certaines dérives, peuvent déboucher sur des formes sophistiquées de corruption (...). Dès le moment ou le lobbying se paye, il doit également rapporter »*.

D'autres éléments auraient pu être mis en lumière. Mais l'absence d'un véritable débat, trop fréquente dans les juridictions correctionnelles, n'a pas permis de cerner les véritables intentions des prévenus, ni même celles des témoins comme Jérôme Monod, le président de la toute-puissante Lyonnaise des eaux, qui fut à peine interrogé. Figé par le sacro-saint dossier d'instruction, le procès s'est déroulé sans que les vraies questions soient posées. Ce phénomène, qui a provoqué un sentiment de frustration, fait frémir à l'idée que les tribunaux criminels envisagés par Jacques Toubon dans sa réforme de la cour d'assises, pourraient, eux aussi, tomber dans la même dérive.

Maurice Peyrot

DÉPÊCHES

■ **LIBÉRATION : Raymond Roux**, ancien directeur général d'Elyo, une filiale de la Lyonnaise des eaux, a été remis en liberté, jeudi 5 octobre, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, après avoir versé une caution de 200 000 francs. M. Roux avait été mis en examen le 15 septembre par le juge Thierry Rolland pour *« abus de confiance et abus de biens sociaux »* dans le cadre de l'instruction sur les comptes en Suisse de l'ancien sénateur du Var, Maurice Arreckx. Vendredi 6 octobre, M. Roux a été confronté à M. Arreckx, qu'il dit ne pas connaître, à propos d'un virement suspect de 275 000 francs suisses (1,15 million de francs environ) effectué sur le compte « Charlot », ouvert en Suisse par M. Arreckx.

■ **AFFAIRE WENCESLAS : le juge d'instruction de Privas (Ardèche)** chargé du dossier de Wenceslas Munyeshyaka, un prêtre rwandais mis en examen pour *« génocide, complicité de génocide, tortures, mauvais traitements et actes inhumains et dégradants »*, écroué le 29 juillet puis remis en liberté le 11 août, a demandé l'annulation de la procédure, mercredi 4 octobre, à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nîmes. Le juge Christophe Ruin estime que les juridictions françaises sont *« territorialement incompétentes »* pour juger des faits qu'aurait commis un Rwandais au Rwanda et que les conventions internationales sur les poursuites pour faits de tortures ne peuvent s'appliquer en l'espèce. La chambre d'accusation a deux mois pour statuer.

■ **CONDAMNATION : Claude Chevalier**, âgé de cinquante-six ans, accusé d'inceste à l'égard d'un de ses fils, Thierry, aujourd'hui âgé de vingt-huit ans, et dont le procès se déroulait à huis clos depuis jeudi 5 octobre à Périgueux (Dordogne), a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle avec une période de sûreté de dix ans et cinq ans de privation de droits civiques. Thierry Chevalier, et sa sœur Corinne, trente ans, avaient porté plainte dix ans après avoir été violés par leur père, employé municipal à Bergerac.

■ **SANTÉ : les dons d'organes ont** augmenté de 8 % en France au premier semestre de 1995, après trois années de baisse continue, a indiqué, vendredi 6 octobre, le professeur Christian Cabrol, président de France-Transplant, lors du congrès de la Société européenne de médecine générale au Parlement européen de Strasbourg. Après une croissance spectaculaire (967 greffes en 1983 contre 3 572 en 1991), le nombre total de greffes a connu de 1992 à 1994 une baisse de près de 25 %.

CARNET

Décès

– Mme et M. Michel Brault,
son frère,
Mlle Nathalie et M. Robert Brault,
ses neveux,
Bastien Brault,
son petit-neveu,
M. et Mme Claude Guerrier
et leurs enfants,
Jean-Claude Vuillermoz,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie, Geneviève BRAULT,
peintre et graveur,

survenu dans sa quarante-huitième année, à Aubervilliers, le 3 octobre 1995.

Les obsèques auront lieu le lundi 9 octobre.

On se réunira, à 14 heures, au funérarium des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat à Villetaneuse.

Inhumation, à 15 heures, au cimetière intercommunal, 92, avenue Waldeck-Rochet à La Courneuve.

6, résidence Le Buissonnet,
78125 Gazeran.
13, allée des Lilas,
93300 Aubervilliers.

– M. Pierre Umbach-Bascone,
Ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre UMBACH-BASCONE
née Françoise Weiss,

survenu le 4 octobre 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 9 octobre, à 15 heures, en l'église de Heurtevent (Calvados).

Anniversaires

– Il y a un an,

Philippe BRUGNE

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

– Le 7 octobre 1991,

Claude DOMENACH

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Dinard - Laos.

Il y a vingt ans,

Jean-Jacques LE BOULCH,
10 avril 1948 - 9 octobre 1975.

Sa famille remercie tous ceux qui l'ont aimé, tous ceux qu'il aimait, qui conservent son luisant souvenir.

– Le 9 octobre 1992,

Charles LONGHI

s'en allait.

Ceux qui l'ont aimé et estimé se souviennent.

– Il y a un an, disparaissait

Patrick MEUNIER,
maître de conférences de physiologie, praticien hospitalier.

Ses collègues et amis se souviennent.

Le matin éternel réveillera mon âme... » Marie Noël

17 octobre

Abraham SULHEFER.

En notre cœur.

Sa famille,
Ses amis.

– Il y a dix ans, le 8 octobre 1985,

Raymond TORDJMAN

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Marie Tordjman
Et ses enfants.

Communications diverses

Droits de l'homme
(cours par correspondance)

Renseignements et inscriptions :
C.E.D.I.
Route de Trèves 6
Bâtiment B,
2633 Senningerberg
(Luxembourg).

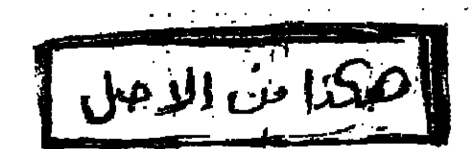
– **Anciens élèves du lycée Carnot ! Participez aux nombreuses activités de l'ALCT !** (*Journal Officiel*, 6 janvier 1993).

Parmi elles, un voyage à Tunis au pont de la Toussaint 1995, avec d'autres anciens. Rens. : ALCT, 18, Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 40-74-35-75. Fax : 40-31-85-25.

Soutenance de thèses

– Mostéfa Haddad soutiendra sa thèse de doctorat ès lettres « Le Constantinois entre les deux guerres (1919-1939), la métamorphose d'une grande région de l'Algérie », sous la direction de J.-L. Miège, le lundi 9 octobre 1995, à 14 heures, à l'université de Provence, 29, avenue Robert-Schuman, à Aix-en-Provence.

– Université Paris-X-Nanterre, bât. C, salle C24, jeudi 12 octobre, à 14 h 30, devant un jury composé de MM. M. Colot, C. Leroy (directeur), B. Marty, A. Montandon, A. Viala, C. Coste soutiendra sa thèse en littérature : **Ecriture et morale dans l'œuvre de Roland Barthes.**



La naissance de la CGT

Il y a cent ans était créée la première centrale syndicale française ; des fractions croissantes de la population prenaient en main leur propre destin

LIMOGES, 28 septembre 1895. Au terme de cinq jours de débats, soixante-quinze délégués jettent les bases d'une nouvelle organisation, la Confédération générale du travail, dont l'article 2 des statuts définit ainsi les objectifs : « *La Confédération générale du travail a exclusivement pour objet d'unir sur le terrain économique et dans les liens d'étroite solidarité, les travailleurs en lutte pour leur émancipation intégrale.* »

La création de la première centrale syndicale française, longtemps la plus puissante – la CFDT fait aujourd'hui jeu sensiblement égal avec elle –, résulte d'un ensemble de circonstances, structurelles et conjoncturelles. Comme dans la plupart des autres pays d'Europe, cette naissance s'effectue à l'orée de « l'ère des masses », qui s'accompagne d'un foisonnement d'organisations. Par le biais de partis, syndicats, mutuelles et coopératives structurés à l'échelle nationale, des fractions croissantes de la population prennent en main leurs propres affaires. Jusqu'alors, les affaires publiques avaient été pour l'essentiel réservées à une élite, mais, à partir de la décennie 1880-1890, les choses changent : les masses se dotent des outils nécessaires pour faire triompher leurs aspirations.

Depuis 1873, l'Europe est touchée par une dépression économique qui atteint sa plus grande ampleur dans les années 1887-1888. Le mouvement syndical progresse ensuite, très rapidement en Grande-Bretagne à partir de 1889, en Allemagne l'année suivante, avec la levée des lois d'exception édictées par Bismarck en 1878 contre les socialistes, en Autriche, en Belgique, en Italie, etc. De ce point de vue, la naissance de la CGT en cette fin de siècle se situe dans un mouvement qui concerne la plupart des nations européennes.

Des raisons plus spécifiques à l'histoire de notre pays expliquent également la constitution de la CGT. Elles tiennent à certaines particularités du mouvement social français, qui ont déterminé plusieurs caractéristiques de la CGT à sa naissance et qui l'ont marqué durablement, parfois jusqu'à nos jours : faible taux d'adhésion en comparaison de celui de nombreuses organisations syndicales européennes, très forte hostilité à l'égard de l'Etat et du patronat, qui le lui rendent bien.

Cette attitude de la CGT s'explique par la pratique répressive permanente manifestée par les divers gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution française devant toute forme d'organisation autonome du monde du travail. Par trois fois, en 1831-1834 (la révolte des Canuts à Lyon notamment), en 1848 durant les journées de juin, et enfin avec la Commune, le monde du travail a vu ses revendications les plus élémentaires se heurter à une sévère répression exercée par les classes dirigeantes.

CETTE constance dans les attitudes gouvernementales montre l'impossibilité de toute solution réformiste : aux revendications immédiates – pouvoir se nourrir et trouver du travail –, la réponse, brutale, ne laisse aucun espoir. Ces expériences, qui sont à l'origine de traumatismes multiples, ont laissé des traces dans la mémoire collective de la CGT.

Par ailleurs, la Révolution française a également pesé d'un poids considérable sur les destinées du syndicalisme français. La décennie révolutionnaire a eu aussi des effets négatifs pour le monde du travail. Les formes d'organisation qu'il s'était donné antérieurement (confréries, corporations, compagnonnages) avaient été abolis en 1791. Avec la loi Le Chapelier votée la même année, interdiction avait été faite au monde du travail de s'organiser de façon autonome. Les conséquences de cette loi, qualifiée de « *terrible* » par Jean Jaurès dans son *Histoire socialiste de la Révolution française*, allaient se faire sentir durant un siècle : si le droit de grève est toléré dès 1866, ce n'est qu'en 1884 que les syndicats deviennent légaux.

Des raisons plus conjoncturelles expliquent aussi la constitution de la CGT. La création de la Ire Internationale en 1864, au sein de laquelle marxistes et proudhoniens très vite se combattent, favorise l'essor de l'organisation ouvrière à la fin du Second Empire. Cet élan est brisé net par la Commune : la trentaine de milliers de morts par laquelle elle s'achève confirme une fois de plus le caractère répressif de l'Etat. Pourtant, rapidement, le monde du travail se réorganise et tient un premier congrès à Paris en octobre 1876, sur des bases modérées, proches du radicalisme de Gambetta.

L'évolution du contexte politique et le réveil de la combativité ouvrière permettent la tenue de nouveaux congrès à Lyon (1878), Marseille (1879)... La rupture avec l'orientation modérée est consommée et le congrès de Marseille, l'« *immortel congrès* » comme on l'appelle parfois, voit le triomphe des militants réunis autour du pionnier du marxisme en France, Jules Guesde. Dès lors, et pour des décennies, les modérés ne joueront qu'un rôle secondaire dans les organisations ouvrières.

Au même moment s'opère dans les rangs des « révolutionnaires » une séparation entre les marxistes, organisés autour de Guesde, et les anarchistes. A l'initiative des guesdistes est créée en 1886 la Fédération nationale des syndicats (FNS), qui se prononce contre le réformisme, pour la lutte des classes et se déclare « *sœur de toutes les fédérations socialistes existantes* ». Mais l'influence de cette organisation reste faible en raison de la conception de l'action syndicale des guesdistes : elle va à l'encontre des idées proudhoniennes si fortes dans ces années de formation du mouvement ouvrier français. Guesde et ses émules sont partisans de la subordination du syndicat au parti et accordent une valeur toute relative à l'action syndicale à laquelle ils refusent toute possibilité d'autonomie.

La création de la CGT en cette fin de siècle, à l'orée de l'« ère des masses », se situe dans un mouvement qui concerne la plupart des nations européennes

Cette position est violemment rejetée par les anarchistes. Battus au sein des organisations socialistes françaises, ainsi que dans la IIe Internationale créée en 1889, ils s'engagent dans une période d'agitation marquée par plusieurs attentats, le plus célèbre et le dernier étant le meurtre du président de la République, Sadi Carnot, en 1894 à Lyon. Rapidement, les anarchistes se détournent du terrorisme et consacrent leur énergie à l'action syndicale, à partir de laquelle ils pensent pouvoir œuvrer à la réorganisation de la société.

Cette transformation se fera par le biais de l'organisation syndicale et en dehors de tout parti que rejettent les anarchistes. Au « *Politique d'abord* » énoncé par les guesdistes s'oppose le « *Syndicat d'abord* », mis en avant par les anarchistes. Les réformistes dont le représentant le plus influent est Auguste Keufer, véritable créateur et dirigeant de la Fédération du Livre de 1884 à 1920, restent alors marginaux et sont combattus par les anarchistes comme par les guesdistes.

En 1887, lors du congrès de la FNS, des ouvriers du bâtiment avancent pour la première fois l'idée d'une « *cessation générale du travail* ». Discutée lors des congrès suivants de cette organisation, cette notion reçoit un renfort décisif avec la création en 1892, à l'initiative de Fernand Pelloutier, de la Fédération nationale des Bourses du travail (FNB). La FNB est la seconde composante à partir de laquelle se constitue, trois ans plus tard, la CGT à Limoges ; aussi sa création marque-t-elle une étape importante de l'histoire du syndicalisme français.

Depuis 1884, la loi mise au point par Waldeck-Rousseau, qui met définitivement fin à « l'effet Le Chapelier » en légalisant, non sans restrictions, l'organisation syndicale, a modifié les conditions de l'action revendicative. Mal accueillie tout d'abord par les militants, qui craignent que l'obligation de déclarer les noms des responsables syndicaux ne facilite une nouvelle fois la répression, elle favorise cependant le développement des grèves et de l'agitation. Toutefois dans des proportions encore minimes : pour la décennie 1880-1890, les grèves auraient concerné tout au plus cent soixante-dix mille ouvriers sur un total de cinq millions.

La loi coïncide également avec l'apparition d'institutions spécifiques au mouvement syndical français, les Bourses du travail, à Paris en 1887, puis très vite sur tout le territoire. Ces Bourses représentent une manifestation de l'autonomie ouvrière en répondant aux besoins des salariés de trouver du travail, d'être aidés sur les plans *professionnel et culturel* : par l'éducation qu'elles proposent, les Bourses doivent, selon Pelloutier, apporter aux salariés « *la science de leur malheur* ». Par ailleurs, les Bourses jouent un rôle de centre de propagande révolutionnaire et de soutien aux grévistes.

A partir de 1894, Pelloutier joue un rôle important au sein de la FNB, dont il devient le principal responsable l'année suivante, jusqu'à sa mort prématurée en 1901. Durant cette courte période, il marque durablement de son empreinte le syndicalisme français en jetant les grandes lignes de force du syndicalisme révolutionnaire, si présent dans la CGT jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. Le syndicalisme révolutionnaire repose sur deux notions essentielles : exaltation du rôle du syndicat dans le processus d'émancipation des travailleurs au moyen de la grève générale, indépendance absolue du syndicat envers l'Etat et les partis politiques. Sur ce dernier point, l'opposition est irréductible avec les guesdistes, tout comme le fédéralisme des anarchistes inspiré des analyses proudhoniennes est inconciliable avec la centralisation marxiste défendue par Guesde. Les divergences doctrinales entre FNS et FNB ont des fondements réels que les oppositions de personne entre Guesde et Pelloutier ont encore accentuées.

Cependant, au-delà de ces désaccords existe également au sein de chaque fédération un courant qui s'offusque de cette division : aussi la question de l'unité devient-elle fondamentale. Lors du congrès de Nantes (1894) de la FNS, où les guesdistes sont battus – dès lors leur rôle sera modeste sur le terrain syndical –, celle-ci décide d'inviter pour son prochain congrès l'ensemble des organisations syndicales, et en particulier la FNB, qui accepte cette offre. Un comité national, où des représentants des deux fédérations siègent avec d'autres militants, est chargé de la préparation du congrès, qui se tient à Limoges du 23 au 28 septembre 1895.

Cependant, Pelloutier refuse de se rendre à Limoges – jusqu'à sa mort, il considérera la CGT avec dédain – et parmi les quarante-sept délégués qui prennent part aux débats, on relève des noms, bien oubliés de nos jours pour certains : peut-être se souvient-on de Jean Allemane, qui dirigea une formation socialiste avant la création de la SFIO en 1905, ou de Jean-Baptiste Calvignac, dont la vie se confond avec celle des mineurs de Carmaux jusqu'en 1914 et qui fut un proche de Jaurès. Influencé par le positivisme, Keufer développe des conceptions syndicales originales, notamment en matière de chômage, en posant le problème d'une intervention de l'Etat à l'heure où les conceptions libérales sont dominantes.

AVEC l'appui d'Eugène Guérard, secrétaire du Syndicat national des chemins de fer, il est le véritable fondateur de la CGT. Mais Jules Majot, Léon Martin, tous deux influencés par le blanquiste Edouard Vaillant ou le guesdiste Edouard Treich, secrétaire de la Bourse du travail de Limoges à sa fondation en 1896, n'évoquent plus grand-chose aujourd'hui. D'autres fondateurs de la CGT sont moins connus encore : de Boulpiquante, on sait seulement qu'il était ouvrier métallurgiste, originaire de Châteauroux, et de Darenne, qu'il était ouvrier gazier à Paris. Certaines organisations présentes à Limoges telles que le syndicat des ouvriers feuillardiers de Saint-Yrieix ou des ouvriers en lime d'Arnay-le-Duc n'ont qu'une représentativité limitée. Initialement, la CGT a été essentiellement portée à bout de bras par deux fédérations : celles des cheminots et du Livre.

Mandatés par les groupements syndicaux les plus divers, les délégués – on compte trois femmes parmi eux – débattent d'un ordre du jour très chargé. Toutefois, c'est la mise sur pied d'une organisation nationale qui occupe l'essentiel des débats et qui aboutit à la création de la CGT. Certains auraient d'ailleurs voulu intituler la nouvelle centrale Confédération « nationale » ou « française » du travail, mais cette proposition est finalement repoussée sur la base de l'argumentation suivante : l'organisation du travail ne doit pas être seulement nationale, mais aussi internationale.

Plus important : un amendement précise que les « *éléments constituant la CGT devront se tenir en dehors de toutes les écoles politiques* ». Dès sa naissance, onze ans avant le congrès où sera adoptée la « Charte d'Amiens », la CGT manifeste son extrême méfiance à l'égard de toute organisation politique. Elle conservera cette attitude jusqu'à la première guerre mondiale, et s'en réclamera ensuite, même si dès lors elle entretient un rapport beaucoup plus complexe à l'égard de la politique.

Au lendemain du congrès de Limoges, passé presque inaperçu dans la grande presse, tout reste à faire, notamment la construction de l'organisation. Sont en effet admises pêle-mêle à la CGT toutes les formes possibles de groupements revendicatifs que s'est données la classe ouvrière : syndicats, unions et fédérations nationales professionnelles, fédérations départementales et régionales, fédérations de métiers, Bourses du travail.

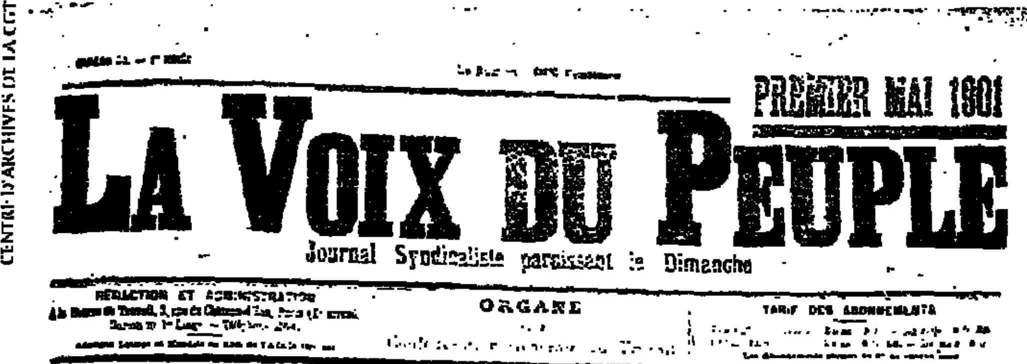
A une courte majorité, la CGT a décidé de fixer son siège à Paris. Elle s'est dotée d'un secrétaire général, le cheminot A. Lagailse, auquel succedera à partir de 1901, à la suite de trois responsables éphémères, Victor Griffuelhes, le premier « vrai » dirigeant de la CGT. Lui-même sera remplacé par Léon Jouhaux en 1909, qui sera à la tête de la CGT jusqu'en 1947. Benoît Frachon lui succédera durant deux décennies.

Mais l'unité programmatique entre les deux principales composantes de la CGT – FNB et FNS – reste à réaliser. Il faudra attendre 1902, l'année suivant la mort de Pelloutier, pour qu'elle puisse commencer à se faire au congrès de Montpellier, qualifié parfois de « second » congrès de fondation de la CGT. En 1906, à l'occasion du 1er mai, la CGT, qui mène une campagne nationale pour la journée de huit heures, subit avec succès l'épreuve du feu en dirigeant pour la première fois une action à l'échelle du pays. Dès lors, la CGT jouera effectivement le rôle qu'elle revendique avec superbe. Son histoire ne fait que commencer.

Michel Dreyfus

★ **Historien au CNRS, Michel Dreyfus vient de publier *Histoire de la CGT. Cent ans de syndicalisme en France*, Bruxelles, éd. Complexe, 1995, 408 p., 59 F.**

CENTRE D'ARCHIVES DE LA CGT


PREMIER MAI 1901
LA VOIX DU PEUPLE
Journal Syndicaliste paraissant le Dimanche
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ORGANE
TARIF DES ABONNEMENTS



Le premier numéro de « La Voix du peuple », illustré par Steinlein (1er mai 1901).

La leçon de Jacques Bouveresse

Le spécialiste de Wittgenstein a inauguré, vendredi 6 octobre, son cours de philosophie au Collège de France

VOUS vous êtes sans doute demandé ce que signifie exactement l'intitulé un peu hybride « Philosophie du langage et de la connaissance », que j'ai proposé pour cette chaire, lorsque je me suis décidé à solliciter vos suffrages. La réponse n'est évidemment pas que je me suis cru capable d'ajouter une dimension supplémentaire à ce dont un de mes prédécesseurs directs, Jules Vuillemin, traitait sous la dénomination plus simple et plus précise de « Philosophie de la connaissance ». Si j'ai pris le risque de m'asseoir entre deux chaises, ou peut-être faudrait-il dire entre deux chaires, c'est parce qu'il m'a fallu choisir une désignation qui tienne compte des problèmes que je me pose depuis un certain temps à propos des relations exactes qui existent entre la philosophie du langage et la philosophie de la connaissance.

Je ne crois pas me tromper en disant que Vuillemin m'a toujours soupçonné d'accorder au langage et à la philosophie du langage une importance beaucoup plus grande que celle qui leur revient, surtout lorsque la philosophie du langage prend la forme, pour laquelle il n'a probablement jamais éprouvé une sympathie plus grande que celle de Russell, d'une philosophie du langage ordinaire. Mais c'est sans doute parce que je n'ai, en réalité, jamais considéré comme évidente ou obligatoire la priorité et la primauté que la philosophie analytique accorde à la philosophie du langage que je n'ai pas non plus été tenté par la solution de rechange qui a consisté pour beaucoup à mettre à la place de la philosophie du langage, dans le rôle de paradigme de la *philosophie première*, ce qu'on appelle la « philosophie de l'esprit ». [...]

S'il fallait parler à mon sujet d'un retour à quelque chose, ce serait donc plutôt à la théorie de la connaissance ou à la philosophie de la connaissance, à moins, bien entendu, qu'on ne pense, comme certains semblent le faire aujourd'hui, que les tâches de la philosophie de la connaissance ont *d'ores et déjà été reprises intégralement* par les sciences cognitives, ce dont je suis personnellement loin d'être convaincu. Je crois plutôt que le développement des sciences cognitives a eu, entre autres choses, pour effet de ramener simplement au premier plan, sans pour autant nous donner nécessairement de meilleures chances de réussir à les maîtriser, certains des problèmes les plus difficiles et les moins résolus de la théorie de la connaissance traditionnelle, en particulier tous ceux qui sont liés depuis le début à l'idée même de « représentation » et au problème de la relation qui est supposée exister entre la représentation et ce qu'elle représente.[...]

Je suis, je m'empresse de le dire, on ne peut plus sceptique sur la possibilité de répondre à la question « Qu'est-ce que la philosophie ? », en essayant de fournir ce qu'elle donne l'impression d'exiger, à savoir une définition quelconque. Dans une des tentatives de réponse les plus récentes, qui attribue à la philosophie l'exclusivité de la création des concepts, je veux parler du livre fameux de Deleuze et Guattari *Qu'est-ce que la philosophie ?*, l'analyse logique figure à peu près au dernier rang des substituts insolents et calamiteux qui ont prétendu à un moment ou à un autre usurper la fonction et la dignité de la philosophie. Il est question aussi de l'idée enfantine que la logique se fait de la philosophie. Je ne sais pas si la logique, en tant que telle, se fait ou non une idée particulière de la philosophie. Mais j'ai tendance à croire qu'il n'y a rien d'aussi peu enfantin que la façon dont des philosophes comme Frege, Russell et le premier Wittgenstein se sont servis de la forme nouvelle de la logique pour renouveler également la philosophie elle-même.

Si je me suis permis une allusion un peu appuyée à cet aspect du problème, c'est parce que mes deux prédécesseurs immédiats dans ces lieux, Jules Vuillemin et Gilles-Gaston Granger, comptent précisément parmi les rares philosophes français qui ont eu le mérite de comprendre très tôt l'utilité de la logique, des concepts logiques et de l'analyse logique pour le travail philosophique et que, quelles que soient les réticences et les réserves qu'ils ont toujours manifestées l'un et l'autre à l'égard de la façon dont la philosophie analytique les utilise et de la tradition analytique en général, ils n'ont jamais été tentés, pour leur part, de sous-estimer l'importance décisive de l'apport que la logique contemporaine a représenté pour la philosophie. [...]

On pourrait probablement, en fait, en utilisant un principe de classification un peu inhabituel, répartir les philosophes en deux grandes catégories, ceux qui pensent que les grands problèmes philosophiques sont et resteront insolubles, ce qui est compréhensible si leur résolution dépend de façon essentielle de la possibilité d'un règlement définitif du conflit entre les systèmes qui ont été construits pour les résoudre, et ceux qui pensent qu'après tout il n'y a pas de raison sérieuse de les croire insolubles.

Bergson et, dans un tout autre genre, Wittgenstein sont des philosophes qui appartiennent clairement à la deuxième catégorie. Une des caractéristiques qui, pour Wittgenstein, distinguent fondamentalement les questions philosophiques des problèmes scientifiques est même que nous disposons en principe de tout ce qui est nécessaire pour les résoudre et les résoudre complètement au *moment où ils se posent. La raison* essentielle de l'opposition qui existe sur ce point entre sa conception et celle que défendent les philosophes comme Vuillemin doit être cherchée dans la façon différente qu'il a de comprendre l'origine des problèmes philosophiques et d'interpréter le genre d'insatisfaction qui s'y exprime [...].

L'idée que la forme d'expression elle-même pourrait mentir, alors même que les phrases qui l'exemplifient disent quelque chose de tout à fait correct, constitue réellement ce qui est en cause dans la plupart des exemples de problèmes philosophiques que Wittgenstein discute. C'est ce genre de suspicion qui s'exprime dans des doctrines aussi différentes que le formalisme en mathématiques, le behaviorisme, l'idéalisme, le scepticisme concernant la possibilité de suivre une règle ou la présence réelle de la nécessité derrière l'usage que nous faisons des signes dans le raisonnement logique ou la démonstration mathématique. Nous avons l'impression que les faits réels ne sont pas ce que nos formes d'expression suggèrent qu'ils sont et qu'ils pourraient même être bien différents.

Or c'est justement, d'après Wittgenstein, cette référence à des faits réels, qui ne sont, bien entendu, ni les faits de l'expérience ordinaire ni des faits scientifiques, mais plutôt en quelque sorte des faits « métaphysiques », et que nos formes d'expression usuelles seraient par nature incapables de décrire, qui est mythique. La stratégie à utiliser consiste, dans ces conditions, à *montrer que l'exigence philosophique* est essentiellement le produit d'une représentation confuse de la situation, autrement dit, qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir de faits de l'espèce dont on aurait besoin pour réussir à donner un sens et une substance réels à l'accusation ou, au contraire, à l'invalider complètement. Wittgenstein pense ou, en tout cas, espère que cela peut effectivement être montré ; et c'est cela qui constitue, pour lui, la solution complète du problème.

Le sens auquel une difficulté philosophique peut être considérée comme l'expression d'un désaccord interne devient alors beaucoup plus clair. Il s'agit d'une discordance qui se manifeste non pas entre nous et une réalité qui nous est extérieure et étrangère et qui résiste à nos efforts de compréhension, mais entre nous et notre langage et nos propres pratiques, entre nous et nos façons de faire et de décrire ce que nous faisons [...].

Aussi paradoxal que cela puisse sembler, c'est, à bien des égards, le réalisme de Wittgenstein qui constitue la chose qui m'a le plus attiré chez lui à une époque où les choses en philosophie *n'allaient* – c'est le moins qu'on puisse dire – pas du tout dans ce sens-là. J'entends par « réalisme » la conviction qu'entre la pensée ou le langage, d'une part, et la réalité, d'autre part, il n'y a pas de distance plus fondamentale et plus préoccupante que celle qui consiste dans la possibilité qu'ont les pensées et les propositions d'être fausses.

Ce que dit sur ce point Wittgenstein est tout à fait opposé à l'idée bergsonienne que la pensée elle-même a déjà en quelque sorte introduit par essence une distance entre la réalité et nous et que seule l'intuition directe serait capable de nous livrer des faits, au sens propre du terme : « *Ce qu'on appelle ordinairement un fait, ce n'est pas la réalité telle qu'elle apparaîtrait à une intuition immédiate, mais une adaptation du réel aux intérêts de la pratique et aux exigences de la vie sociale* » (*Matière et mémoire*, in *Œuvres*, p. 319) [...].

Les discussions qui ont lieu en ce moment sur ce genre de question à l'intérieur du camp des « pragmatistes » contemporains constituent à bien des égards une reprise de la grande confrontation qui a commencé dans la deuxième moitié du 19e siècle entre l'héritage de Kant et la leçon de Darwin. Ce n'est pas un hasard si Putnam, qui se montre sceptique sur la possibilité de naturaliser des choses comme la pensée, la rationalité, la signification, l'intentionnalité, etc., et, de façon générale, toutes les notions qui comportent comme elles une dimension évaluative et *normative essentielle, se retrouve* plutôt du côté de la tradition kantienne, au sens large, alors que Rorty donne l'impression de chercher à se comporter sur ce point comme un darwinien conséquent et tout à fait strict.

DARWIN a, selon lui, rendu peu crédible l'idée kantienne qu'il est possible de se référer à quelque chose de non relationnel, parce qu'inconditionnel, et nous a, du même coup, « *rendus incapables de prendre au sérieux les histoires transcendantales* » (*ibid.*, p. 96). Nous aurions donc intérêt à accepter une fois pour toutes ce qui constitue la suggestion principale du pragmatisme, à savoir le remplacement de la notion de croyance vraie par celle de règle d'action qui réussit. Les croyances ne sont assurément pas situées uniquement dans l'espace causal des interactions que nous avons avec le monde, mais également dans l'espace normatif de la justification.

Mais, même lorsqu'elle est racontée de ce deuxième point de vue, l'histoire ne nous oblige pas à prendre au sérieux l'idée que la connaissance consiste dans l'exactitude de la représentation, puisque la justification est un phénomène essentiellement social, et non un problème de transaction entre « le sujet connaissant » et « la réalité ». Si la science et la communauté scientifique ont quelque chose d'exemplaire, ce n'est pas à cause des liens privilégiés qu'elles entretiennent avec ce qu'on appelle la connaissance objective, qui, dans cette affaire, ressemble fortement à une hypothèse inutile, mais en tant qu'elles constituent un modèle de solidarité hu*maine et d'action organisée et efficiente* sur la réalité.

On peut regretter que, au lieu d'utiliser exclusivement, comme on le fait presque toujours, l'exemple des pragmatistes américains, on ne songe pas aussi à mentionner de temps à autre les penseurs de la tradition européenne qui ont essayé, comme cela s'est fait presque immédiatement, d'appliquer la théorie de Darwin aux questions de théorie de connaissance et d'épistémologie et ont pris, eux aussi, à leur façon, la décision qui est considérée comme la caractéristique du pragmatisme, à savoir celle de substituer à la notion de croyance vraie celle de règle d'action efficace [...].

On a beaucoup parlé depuis quelque temps du droit de tout un chacun à la philosophie, ce qui ne pose guère de problèmes si l'on entend par là simplement le droit à la libre recherche, le droit de formuler et de discuter n'importe quelle espèce de question. On parle beaucoup moins, en revanche, du genre de devoirs que l'on peut avoir envers la philosophie. C'est que, si les considérations que j'ai développées devant vous sont exactes, ils sont, justement, beaucoup plus difficiles à déterminer. Si l'on se souvient de ce que dit Pascal sur le fait qu'on rend différents devoirs à différents mérites : devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science, et qu'il est injuste et tyrannique d'essayer d'obtenir pour une forme de mérite un type de reconnaissance qui ne peut s'appliquer, en réalité, qu'à un autre, il est intéressant de se demander, même lorsqu'on est philosophe, si l'injustice n'est pas parfois au moins autant du côté de la philosophie, qui exige souvent à tort des devoirs qui ne sont pas ceux qui lui reviennent, que de ceux dont elle se plaint régulièrement qu'ils les lui refusent.

Il n'y a sans doute pas beaucoup de disciplines et d'activités intellectuelles que leur nature même expose aussi directement qu'elle à la tentation constante de céder à ce que Pascal appelle le « désir de domination universel et hors de son ordre ». L'auteur des *Pensées*, qui formule une sorte de principe de séparation des mérites, un peu *comme on dirait des pouvoirs*, savait naturellement mieux que personne qu'il est probablement aussi peu applicable en pratique qu'il est fondé en théorie.

LE mérite est rarement le meilleur avocat dans sa propre cause et il n'a jamais intérêt à se présenter seul pour la défendre. La force, qui ne peut exiger légitimement comme devoir que la crainte, se sent le plus souvent obligée de s'exprimer au nom de la vérité et, qui plus est, de chercher à se faire aimer. Et la science, qui ne demande que le devoir de croyance que l'on doit à la vérité et dispose en principe de tout ce qu'il faut pour l'obtenir, a pourtant besoin aussi du secours de l'agrément et même jusqu'à un certain point de la force.

Je me suis souvent demandé, et encore aujourd'hui, je ne connais pas vraiment la réponse, ce qu'il en est sur ce point de la philosophie elle-même. En particulier, si l'on est prêt à considérer, bien qu'elle soit probablement la seule à le croire tout à fait, qu'elle ne représente *pas elle-même une force et n'a au*cun lien avec la force, le devoir que l'on doit rendre à ses mérites est-il le devoir d'amour ou le devoir de croyance ? C'est une question très sérieuse, parce que la philosophie n'aurait certainement pas suscité chez les philosophes eux-mêmes le genre de critique radicale que nous connaissons, s'il avait été entendu clairement que le devoir qu'elle exige n'est pas celui de la croyance, mais un autre ou peut-être une combinaison de plusieurs autres [...].

Pascal note que « *le ton de voix impose aux plus sages et change un discours et un poème de force* ». Je me souviens d'avoir lu cette phrase une fois par erreur comme s'il avait dit qu'il change un discours en un « *poème de force* » et de m'être dit que cela pourrait être une expression qui s'applique assez bien à un discours comme celui de la philosophie elle-même.

Ce qui parle en faveur de cette idée est le rapport singulièrement mal défini et incertain qu'elle entretient avec la vérité, dont elle prétend généralement être la servante à la fois la plus désintéressée et la plus zélée, et le poids que représentent dans son cas le ton adopté généralement par ceux qui la pratiquent et leur façon un peu condescendante de considérer les activités plus ordinaires de l'homme, la profondeur, la difficulté et la gravité des questions dont elle s'occupe et le respect mêlé de crainte que ne peut manquer de susciter une tradition aussi longue et aussi prestigieuse que la sienne.

L'expression est, en tout cas, une de celles que j'appliquerais le plus volontiers à certaines des œuvres les plus représentatives de la philosophie d'aujourd'hui, qui me semblent relever davantage du poème de la force, qui joue sur une combinaison subtile de l'agrément avec la crainte, que de celui de la vérité, autrement dit, qui exigent et obtiennent souvent avec une facilité déconcertante un devoir de croyance presque inconditionnel, dont elles expliquent souvent en même temps qu'il n'a à peu près rien à voir avec celui que l'on est supposé devoir à la vérité et à elle seule [...].

Jacques Bouveresse

(Le texte intégral de la leçon sera publié par le Collège de France)



Un défenseur de la philosophie « analytique »

Né en 1940, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, Jacques Bouveresse a été professeur à l'université Paris-I et à l'université de Genève avant d'être élu au Collège de France. Il a consacré sa thèse et l'essentiel de ses travaux à l'œuvre de Wittgenstein. Il a été un des premiers à introduire en France, avec Jules Vuillemin et Gilles-Gaston Granger, deux de ses prédécesseurs au Collège de France, la philosophie anglo-américaine, dite « analytique », nourrie de logique, de réflexion scientifique et d'analyse du langage, que l'on oppose traditionnellement à la philosophie continentale, héritière de la métaphysique classique.

La plupart de ses livres ont été publiés aux Editions de Minuit, notamment *La Parole malheureuse* (1971), *Wittgenstein : la rime et la raison* (1973), *Le Mythe de l'intériorité* (1976), *Le Philosophe chez les autophages* (1984), *Rationalité et cynisme* (1985).

Références

● **Wittgenstein.** Ludwig Wittgenstein, logicien et philosophe né à Vienne en 1889, mort à Cambridge en 1951, a exercé une profonde influence sur la philosophie en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. On distingue en général le premier Wittgenstein, qui s'est intéressé à la structure logique du langage scientifique (*Tractacus logico-philosophicus*, 1921) du second, qui a pris pour objet le langage naturel (*Investigations philosophiques*, 1953). Selon Jacques Bouveresse, la philosophie de Wittgenstein « *ne produit pas de propositions ni de vérités qu'on puisse appeler « philosophiques », mais clarifie simplement des confusions conceptuelles* » (*Le Monde* daté 25-26 juin 1995).

● **Granger.** Gilles-Gaston Granger, né à Paris en 1920, ancien professeur au Collège de France, où il était titulaire de la chaire d'épistémologie comparative, a consacré ses travaux à la philosophie des sciences.

● **Vuillemin.** Jules Vuillemin, né à Pierrefontaine-lès-Varans (Doubs) en 1920, ancien professeur au Collège de France, où il occupait la chaire de philosophie de la connaissance, s'est intéressé à la logique et à l'histoire de la philosophie dans ses rapports avec l'histoire des sciences.

● **Rorty.** Richard Rorty, né à New York en 1931, est aujourd'hui le principal représentant du courant « *pragmatiste* » américain.

● **Putnam.** Hilary Putnam, né en 1926 à Chicago, est l'un des plus importants philosophes des mathématiques, mais il a travaillé aussi sur diverses questions d'épistémologie, ainsi que d'éthique et de psychologie.

Le Monde

Rencontre à hauts risques

ALGÉRIE : le mot n'a jamais été prononcé dans les discours officiels qui ont jalonné la visite d'Etat que Jacques Chirac a achevée, vendredi 6 octobre, en Tunisie. Mais le drame qu'il recouvre a été évoqué allusivement à plusieurs reprises, lorsqu'ont été mentionnés les moyens d'éviter qu'il ne se propage aux autres pays maghrébins. S'exprimant à la tribune de l'Assemblée nationale, le président français a ainsi dit sa détermination à *« combattre ensemble les forces de la régression et tous ceux qui veulent s'opposer à un rapprochement des deux rives de la Méditerranée dans une modernité commune »*.

Encore faut-il s'entendre sur le mode d'emploi pour contrer le « péril vert ». M. Chirac a paru se satisfaire de la méthode plutôt musclée que lui a exposée son homologue tunisien, M. Ben Ali. L'entourage du chef de l'Etat français n'a pas dissimulé sa compréhension pour la *« grande fermeté »* avec laquelle la Tunisie s'emploie à combattre les *« dérives barbares »* de l'intégrisme. La multiplication des attentats en France, dont les auteurs sont soupçonnés d'appartenir à la mouvance islamiste, prédispose, il est vrai, Paris à envier – ou du moins à comprendre – ceux qui, comme M. Ben Ali, utilisent, avec un apparent succès, la manière forte contre les « barbus ».

S'agissant de l'Algérie, M. Chirac n'entend pas, non plus, vouer aux gémonies la nomenklatura politico-militaire en place, si décriée soit-elle, qui a, faute de mieux, le mérite, à ses yeux, de tenir les islamistes à distance respectable du pouvoir, et qui compte peut-être en son sein l'homme qui saura remettre, un jour, le pays sur rails. L'entourage du président français a ainsi laissé entendre que celui-ci rencontrerait *« probablement »* son homologue algérien, Liamine Zeroual, à la fin d'octobre, à New York, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'ONU.

Les milieux officiels français ont présenté cette probable rencontre, organisée, en terrain neutre, à la demande de M. Zeroual, comme s'inscrivant dans une démarche *« légitime et naturelle »* ; cependant, la campagne pour l'élection présidentielle sera alors ouverte, campagne pour laquelle l'actuel chef de l'Etat part grand favori. A cet égard, l'entourage de M. Chirac a exprimé le souhait que le scrutin se déroule *« dans de bonnes conditions »* et marque le début d'un processus qui conduira à la mise en place d'institutions démocratiques dans la mesure où démocratie et développement sont les meilleurs remparts contre l'intégrisme.

Ce luxe de précautions oratoires a du mal à dissimuler le fait que la rencontre de New York est une rencontre à hauts risques qui ne pourra pas ne pas être interprétée comme une sorte de caution apportée à un régime bien peu recommandable. Car la demande algérienne n'est pas innocente, et la réponse française pas davantage. Paris feint de croire – peut-être pour gagner du temps – que M. Zeroual, même mal élu, peut réussir à sortir l'Algérie du chaos.

M. Chirac à l'heure du choix

L'ambition était belle et généreuse : Jacques Chirac voulait inventer une *« nouvelle politique »* économique et sociale, une stratégie réconciliant les syndicats les plus rétrogrades et les marchés financiers les plus fous, les nationalistes et les pro-européens, les amis de Philippe Séguin et ceux d'Alain Madelin. Aujourd'hui, le président de la République doit se rendre à l'évidence : cette mission était impossible. Il voulait éviter les crises monétaire et sociale. Il a la crise du franc et les premiers signes d'une crise sociale. La monnaie nationale a chuté, la cote de popularité de M.M. Chirac et Juppé aussi. Mardi, les fonctionnaires seront dans la rue. Pour Jacques Chirac, l'heure du choix a sonné.

Face à la crise monétaire, le gouvernement va, comme d'habitude, s'en prendre aux spéculateurs internationaux. Dès vendredi, Bercy parlait d'une *« péripétie alimentée par la spéculation »*. Le dire est une chose, le croire serait une grave erreur. Les marchés financiers sont certes agités par de malins opérateurs à l'affût du moindre gain, mais le jugement des investisseurs étrangers est d'abord celui d'épargnants à la recherche de placements sûrs et bien rémunérés. S'ils abandonnent la France, c'est qu'ils n'ont plus confiance dans la politique qui y est menée.

Comme nombre de Français, mais avec une optique profondément libérale, les investisseurs internationaux sont déçus par les premiers pas du nouveau pouvoir français. Ils lui avaient accordé, au départ, un crédit important. Ils ont encore fait preuve, ces dernières semaines, d'une grande indulgence à son égard. La dégradation de l'image de la France a pourtant été spectaculaire – les études des analystes new-yorkais comme la presse internationale en témoignent. Pour tous, la politique économique adoptée est totalement *« illisible »*. Il y a eu les maladresses du pouvoir. Il y a l'incohérence du discours. Encore cette semaine, Alain Juppé est passé, d'une manière incompréhensible, d'une dramatisation forte – le *« péril national »* – à des propos rassurants – *« la France n'est pas gravement malade »*.

En fait, c'est l'absence d'une politique déterminée qui est sanctionnée par les marchés et par l'opinion. Le gouvernement affiche une priorité à la réduction des déficits publics et sociaux, mais dans le même temps il annonce chaque semaine de nouvelles dépenses. Il s'affirme libéral, mais il augmente les impôts et multiplie les interventions publiques. Il se proclame pro-européen, mais ne prend aucune initiative dans ce domaine – au grand dam de notre partenaire allemand. Jacques Chirac avait un vrai choix à arrêter entre une politique de relance volontariste écartant peut-être provisoirement la France du chemin tracé par le traité de Maastricht et une stratégie s'inscrivant résolument dans le cadre de ce texte approuvé en son temps par les Français. Il a jusqu'à présent tenté de concilier Séguin et Madelin, le sumo et le sprinter. Les syndicats et les marchés, les Français et nos voisins, lui demandent de choisir.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Aldny, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Au-delà des grilles

QU'EST-CE qui déclenche une vague de courrier ? Un événement fort de l'actualité provoquant à la fois une émotion, des interrogations, des commentaires, un débat, ou une initiative rédactionnelle du journal, se prêtant à la contestation. On le vérifie, dans le premier cas, avec la mort de Khaled Kelkal.

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Des lecteurs écrivent pour relancer des questions qui recoupent et complètent celles que *Le Monde* avait posées, tandis que d'autres interpellent le journal sur les incertitudes, doutes et réflexions que le déroulement des faits et les déclarations des responsables publics ont inspirés à ses rédacteurs. Deux façons de réagir, pour ne pas dire deux grilles de lecture, qui ne sont pas neutres *(voir ci-dessous)*.

Le Monde a la sienne et ne prétend pas se situer confortablement, comme une sorte d'observateur impartial, entre des réactions contradictoires. Son apport consiste, d'une part, à donner, au fur et à mesure qu'il l'obtient, l'information la plus complète, dans laquelle chacun, le journal compris, puise la matière de son jugement, d'autre part, à montrer, soit en rendant compte du débat public, soit en y participant par les contributions qualifiées de la page « Débats » et par les réactions spontanées du « Courrier des lecteurs », la diversité des avis et interprétations qui se confrontent.

Cette triple démarche, qui associe l'information sur les faits, les commentaires du journal et ceux du discours ambiant, n'est pas une garantie d'objectivité, puisque *Le Monde*, comme tout autre média, contribue à influencer par ses modes d'intervention le débat dont il veut rendre compte. Position ambiguë et, par là, toujours contestable dans son bien-fondé et ses effets !

QUÊTE CONCURRENTIELLE

Ces derniers sont, cependant, publics, et chacun peut les apprécier et les comparer à d'autres, dans un système d'information qui reste pluraliste. Les faits ne sont pas assénés unilatéralement et font l'objet d'une quête concurrentielle. Les commentaires ne s'imposent pas comme des évidences et, s'agissant de ceux du *Monde*, ses lecteurs en connaissent à la fois les références fondatrices et les nuances qu'y mettent la diversité des tempéraments individuels de la rédaction et la confrontation d'approches marquées par la spécialisation professionnelle. Enfin, l'espace ouvert au débat – et notamment à celui sur le rôle de la presse – varie suivant les médias dans des limites repérables par tous.

Au-delà des grilles personnelles de lecture, qu'il serait vain de nier et de condamner, le contenu d'un journal se juge aussi sur ces critères plus extérieurs. Il mérite, en outre, d'être examiné, bien qu'il découpe le temps en tranches, dans sa durée : ce peut être l'occasion de mieux apprécier l'opportunité de questions posées ou de jugements formulés à chaud, de constater que les torts n'étaient pas là où on les avait désignés et de découvrir qu'ils étaient ailleurs...

André Laurens

P.-S. : L'exercice du journalisme a ses contraintes propres qu'il est, parfois, de bonne information de rappeler. A l'intention de M. Jean Chapelier, de Montigny (Yvelines), qui s'inquiète de *« la conspiration du silence sur le sort des réfugiés serbes »* et d'autres lecteurs qui nous ont fait des remarques analogues, nous préciserons que l'envoyé spécial du *Monde* n'a pas obtenu de visa de Belgrade en août, alors que les réfugiés serbes de la Krajina affluaient, et qu'il était très difficile d'accéder à Banja Luka.

AU COURRIER DU « MONDE »

Racisme renversé

Tandis que l'antimilitarisme le submerge, la tentation atteint *Le Monde* de s'inquiéter davantage du sort des criminels que de celui de leurs victimes. Et cette dérive m'inquiète et m'indispose. Un policier, un gendarme, serait-il a priori toujours suspect et un musulman, toujours innocent ou excusable ? Fallait-il, à Malval, que tombe un soldat pour justifier la mort d'un terroriste ?

Au PSU, où je fus vingt-cinq ans, on fermait les yeux sur les comportements des Maghrébins. Il fallait expier nos propres crimes en Algérie. Et, cependant, *Le Monde* de mes vingt ans avait dénoncé la torture sans pour autant nier l'horreur des crimes d'en face entre 1954 et 1964.

En janvier, dans un premier temps *Le Monde* nouveau n'a pas manifesté une émotion excessive après les propos d'une radio minable applaudissant à la mort d'un gardien de la paix.

En mai 1993, c'est moins le calvaire des enfants et le courage de Laurence Dreyfus que les conditions de la mort du preneur d'otages de Neuilly qui allaient alimenter supputations et commentaires.

Et, à lire *Le Monde* du 3 octobre, l'important aujourd'hui, c'est moins l'anéantissement du groupe terroriste de Khaled Kelkal que les propos trop péremptoires de Jean-Louis Debré, tandis que le doute est subtilement distillé sur les conditions de la mort de ce garçon. Les morts et les blessés de Paris sont déjà bien oubliés.

Je souhaite que *Le Monde* ne tombe pas dans le manichéisme du racisme renversé, que j'ai bien connu et qui ne peut que nourrir le discours du Front national, conforter son délire et grossir les effectifs de ses bataillons.

Louis Nicolas
Saint-Etienne

Des doutes un peu hâtifs

Les réactions à chaud de votre journal, qui est aussi le mien, à la fusillade filmée de Maison-Blanche, me laissent un peu perplexe, malgré toutes les précautions de style qui émaillent les textes de l'éditorial et de Pierre Georges à son sujet, car celles-ci n'atténuent que faiblement les graves soupçons portés sur le comportement des gendarmes, d'un procureur, d'un ministre et de journalistes de la télévision.

Est-il bien justifié, en effet, de rappeler les cas de Mesrine et de « H. B. » pour suggérer que les forces de l'ordre auraient l'habitude, *« à peu près chaque fois »*, de tuer un *« criminel présumé »*, après *« des semaines de traque »*, sans lui *« laisser la moindre chance de s'en tirer vivant »* ? ou que les policiers se lancent ainsi dans une *« chasse à l'homme »* où *« le sang appelle le sang »* ?

Est-il objectif, également, de qualifier Kelkal du terme juridique de *« criminel présumé »*, qui, en tant que tel, méritait une présomption d'innocence alors que ses complices et lui-même ont manifestement *« tiré les premiers »* sur les gendarmes et refusé jusqu'au bout de se livrer à la justice, parce qu'ils avaient déjà choisi délibérément d'être des terroristes aveugles, *« hors la loi »* et suicidaires ?

Est-il opportun, enfin, de s'interroger sur *« la nécessité de ces images »* télévisées qui relèveraient d'un *« voyeurisme »* malsain, alors que, pour cette fois justement, c'est bien la présence des cameramen, que les forces de l'ordre n'ont nullement contrariée, qui a permis une *« transparence »* inhabituelle sur leur intervention ?

Il est légitime pour un journal de poser des questions, avant enquête, sur la validité de tous les témoignages et sur la véracité des indices, mais il semble un peu hâtif, à ce stade, d'émettre déjà des *« doutes »* sur la sincérité des personnes en cause (...).

Jean Sarniguet
Paris

Ce n'est pas du cinéma !

Pendant trois jours Kelkal a été traqué comme il se doit dans une affaire terroriste. Les forces de l'ordre ont montré de quoi elles étaient capables. Des hélicoptères à infrarouges, des véhicules, des chiens et plus de sept cents gendarmes lancés aux trousses de Kelkal. Tout ce déploiement peut s'apparenter à une superproduction cinématographique version ministère de l'intérieur. Contrairement au cinéma, la mort elle, était au rendez-vous et bien réelle, une mort qui s'exposait sur nos petits écrans dans les journaux de 20 heures.

Les différents responsables de l'opération se sont empressés d'invoquer la légitime défense, comme pour mieux devancer la question qui brûle les lèvres : avec tous les moyens mis en œuvre, ne pouvait-on pas le capturer sans l'abattre ? Vivant il aurait pu s'expliquer devant la justice. Et, nous, nous aurions pu comprendre le parcours d'un jeune Maghrébin désœuvré. Il y a tant de Kelkal potentiels dans nos banlieues qui auraient besoin d'attention.

Achour Guitoune
journaliste, Paris

Le droit n'est pas la guerre

La *« chasse à l'homme »* dans les monts du Lyonnais, dont les médias fascinés ont rendu compte d'heure en heure, avec une passion de grand veneur, n'était pas sans provoquer quelque malaise.

Que les élites de la police, de la gendarmerie et de l'armée se soient révélées incapables d'appréhender un jeune fuyard soupçonné d'activité terroriste – naguère c'était un preneur d'otages dans une maternelle ou des pirates de l'air sur une piste d'aéroport – sans l'abattre, cela laisse pensif, sinon incrédule. Admettons...

Mais, lorsque M. Debré, flanqué qui plus est du ministre de la défense, tient conférence pour dire aux Français que, oui, c'était bien lui le monstre, que Khaled Kelkal était impliqué dans *« la plupart des attentats de l'été »*, le malaise devient indignation.

Les aveux des supposés complices de Kelkal, la cavale et la mort en direct de celui-ci suffisent donc au ministre de l'intérieur, pourtant ancien magistrat, pour jeter en pâture aux médias et au pays rassuré cette prétendue culpabilité ? C'est oublier que, quelle que soit la force des soupçons qui pouvaient peser sur Kelkal, il y a en France des cours d'assises pour juger les crimes des vivants. C'est oublier surtout que l'on n'y juge pas les morts. *« Faire la guerre au terrorisme »* : la formule est belle devant les micros et les caméras ; mais le droit pénal, ce n'est pas la guerre. Il est des principes que même les plus sanglants des attentats ne doivent pas faire oublier, et c'est la grandeur des Etats de droit que d'y rester fidèles lorsque la tentation est grande de leur tordre le cou. Peut-être est-ce manquer d'un certain sang-froid que de ne pas le comprendre.

Renaud Le Gunehec
Paris

La déréliction du desperado

Kelkal en cavale, devenu *« ennemi public numéro un »*, abattu par balles. (...) C'est bien en milieu carcéral que le changement a dû s'opérer, au contact de codétenus islamisants. Et c'est certainement derrière les barreaux que sa haine aveugle de la société a dû se forger. Cette société qui lui a fait payer au prix fort un égarement de jeunesse. Et, au vu de la métamorphose à la sortie, le traitement semble criminel par rapport au délit commis.

N'aurait-il pas été plus avisé, plutôt que de s'en débarrasser en prison, de le condamner à une peine d'intérêt général, qui dénote plus une volonté de réintégration que d'exclusion ? Cela aurait pu lui éviter cette randonnée du desperado avec la mort au bout. Après tout, l'action terroriste qu'il a menée contre la France, qu'il ait été manipulé ou pas par d'autres instances, ce Djihad sans foi ni loi, n'était peut-être qu'une manière de se révolter contre l'état d'exclusion qui était devenu le sien.

C'est pourquoi il serait peut-être grand temps de repenser le mode de répression judiciaire en ce qui concerne la petite délinquance. Certes, un délit doit être puni, une faute réparée. Mais il y a la manière. Et, derrière, la volonté d'exclure ou de réintégrer. Car il y a tant d'autres Khaled à venir, tant d'autres Kelkal en puissance. L'Etat français, par le truchement de ses juges, serait bien inspiré de désamorcer cette bombe qui couve en nombre de révoltés potentiels, avant que tous les Kelkal de France ne lui sautent à la figure.

Pierre Caumont
Lyon

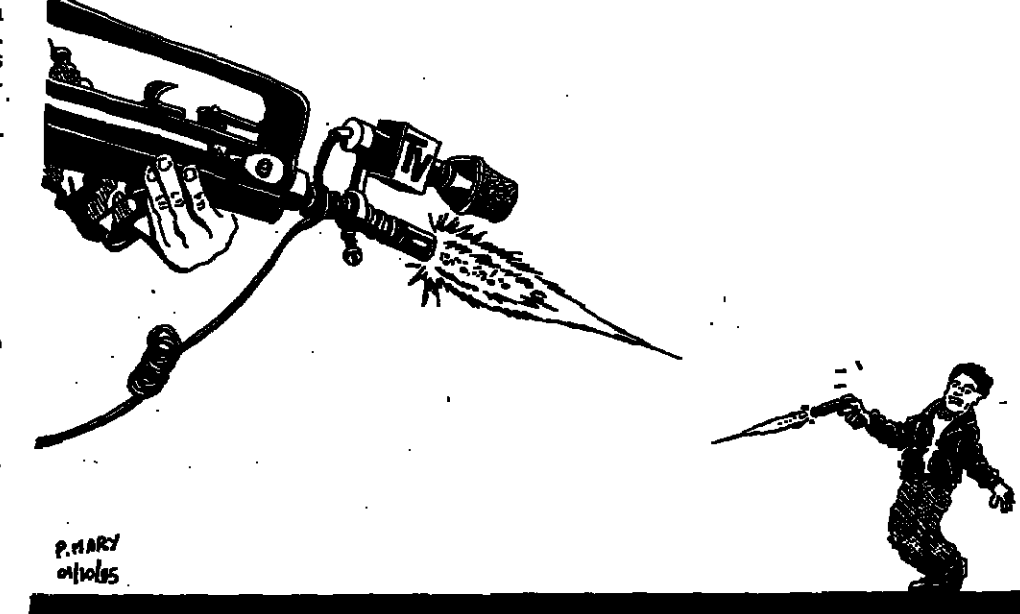
Marxisme marxien ou logorrhée ?

Votre page consacrée à la pensée de Jacques Bidet (*Le Monde* daté 1er-2 octobre) m'a laissé perplexe. (...) Depuis le suicide du soviétisme, la pensée marxisto-marxienne en serait-elle à un tel degré de nullité ? (...) A partir des année 80, même Souslov, l'idéologue du communisme soviétique, spécialiste toutes catégories de la langue de bois et du cynisme, n'osait ni écrire ni penser ainsi. En fait, à la réflexion sur des pistes d'avenir, Bidet préfère la noyade dans la logorrhée. Ne croyez-vous pas que la seule question qui mérite d'être posée consiste à savoir si oui ou non existe cette fameuse nature humaine malmenée par Marx et qui a conduit à l'absurde soviétique ? A lire questions et réponses, le lecteur a l'impression de faire un saut dans un passé révolu avec une analyse datant de la lampe à huile.

Il est vrai que, lorsque le drapeau rouge est tombé à Moscou, il s'est trouvé un intellectuel pour pleurer ce symbole dans vos colonnes. Pourquoi donc courir derrière un rêve révolutionnaire qui n'existera plus puisqu'il est avéré que la naphtaline n'est plus capable de cacher les relents âcres de mausolée. *Le Monde* ne saurait-il plus hiérarchiser l'information en donnant de l'espace à ce qui ne méritait même pas une brève ?

Jean Kehayan
Marseille

TRAIT LIBRE



DISTRIBUTION Les grandes surfaces sont attaquées de toutes parts : les politiques s'émeuvent de leurs pratiques, les juges mettent en examen leurs dirigeants soupçonnés d'avoir financé les partis politiques, le droit de la concurrence s'annonce moins favorable... ● LA GRANDE distribution joue la concertation sur l'emploi, les PME, le commerce extérieur et l'aménagement du territoire. Mais c'est sur la réforme du droit de la concurrence qu'elle est prête à faire le plus d'efforts. ● LE CONSEIL NATIONAL du commerce (qui regroupe l'ensemble de la profession, du petit commerce à l'hypermarché) se dit prêt à accepter le refus de vente, comme le réclament les fournisseurs, à renoncer à la possibilité de retirer un produit des rayons et, enfin, à lutter contre les ***prix artificiellement*** **bas en élargissant les bases actuelles de l'interdiction de la revente à perte.**

Attaquées, les grandes surfaces sont contraintes aux concessions

Critiquée par Jacques Chirac qui ne la prise guère, soumise à la pression toujours plus forte des PME, la grande distribution assouplit sa position sur la réforme du droit à la concurrence, notamment en se disant prête à accepter le refus de vente

AVIS DE TEMPÊTE ! Jamais, sans doute, les grandes surfaces n'avaient affronté des vents si contraires. Jamais, sans doute, la distribution moderne n'avait vu s'accumuler tant d'orages. Le chef de l'Etat s'émeut de ses pratiques. Les ministres durcissent le ton. Députés et élus locaux dénoncent ses effets. Les juges s'en prennent à ses dirigeants. Le droit de la concurrence s'annonce moins favorable. Le gel des ouvertures de magasins pourrait connaître un regain.

L'exemple est donné par le président de la République lui-même, qui n'hésite pas à apostropher, en plein conseil, son ministre du commerce, Jean-Pierre Raffarin, sur le prix du mouton au marché de Périgueux. « *Dix francs le kilo* », s'emporte le chef de l'Etat qui dénonce ce cours dramatiquement bas. « *C'est le fruit des dévaluations de nos partenaires européens, les grandes surfaces n'y sont pour rien* », rétorque un professionnel. Nul ne l'entend.

Le gouvernement emboîte le pas au chef de l'Etat. Jean-Pierre Raffarin amplifie ses critiques au fil de ses interventions. Dans *Le Monde*, en juillet, il dénonce le « *bilan plus que discutable* » de la grande distribution. Au *Figaro*, en septembre, le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, assène sans ménagement, que « *certaines promotions commerciales ne sont en réalité que les promotions du chômage* ». Aujourd'hui, le ministre se fait plus direct encore, exigeant des grandes surfaces « *qu'elles abandonnent leur traditionnel discours d'autosatisfaction pour celui des réformes* ».

Les critiques se font si vives que même Jean-Paul Charié, le vice-président de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée nationale, qui a fait de la lutte contre « *les prix anormalement bas* » son cheval de bataille (*Le Monde* du 4 mai 1994), s'inquiète publiquement désormais d'un « *risque de dérive* » lorsque le débat viendra au Parlement. « *Compte tenu de la gravité des situations constatées, dit-il au Figaro, les parlementaires (...) ont effectivement le désir d'y mettre un terme, quelles que soient les solutions.* »

C'est peu dire que le retour des « affaires » sur le financement des partis politiques par la grande distribution tombe mal. C'est peu dire, aussi, que les mises en examen des PDG d'Auchan et de Promodès (Continent), Gérard Mulliez et Paul-Louis Halley, suivis peut-être d'autres, comme les rebondissements politico-judiciaires affectant les centres Leclerc toulousains, ne font qu'ajouter à la confusion. « *Le commerce est prostré* », confie un professionnel.

Des mouvements d'humeur se font jour. La profession tarde à rédiger la Charte pour l'emploi que lui réclame le gouvernement. « *Cela ne veut pas dire qu'elle n'en fera pas. Ni qu'elle ne créera pas d'emplois* », s'empresse de corriger Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce. Mais c'est un signe. Comme pourraient l'être, si elles se concrétisaient, les mesures de rétorsion évoquées par certaines entreprises, *mezzo vocce* pour l'instant...

On n'en est pas là. Pour l'heure, la profession joue la concertation. Jeudi 5 octobre, Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD), a esquissé devant Jean-Pierre Raffarin ses premières propositions sur l'emploi, les PME, le commerce extérieur ou encore l'aménagement du territoire. Mais c'est sur la réforme du droit de la concurrence que la distribution a fait, jusqu'ici, le geste le plus précis. Bien qu'opposé à toute réforme globale de l'ordonnance du 1er décembre 1986, le Conseil national du commerce a adressé au secrétaire d'Etat aux finances, Hervé Gaymard, une « position » en nette rupture avec sa raideur passée (*Le Monde* du 18 juillet).

L'ÉCOUTE DE L'ÉLYSÉE

Sur trois points au moins, le CNC, qui regroupe l'ensemble de la profession, du petit commerce à l'hypermarché, *se dit prêt à bouger. Le* Conseil se dit prêt à accepter le refus de vente – comme le réclament les *fournisseurs depuis des années*, au nom d'un meilleur équilibre entre industrie et commerce –, pour peu que celui-ci soit assorti d'un délai prenant en compte l'ancienneté des relations avec le client.

De la même façon, les adhérents au CNC se disent prêts à renoncer à la possibilité de « déréférencer » – retirer un produit des rayons – du jour au lendemain, pour tenir compte aussi de l'ancienneté des relations avec leurs fournisseurs. Enfin, le Conseil national du commerce suggère de lutter contre les prix artificiellement bas en élargissant les *bases actuelles de l'interdiction de la* revente à perte.

Autant de mesures frappées au coin de l'équité, même si la FCD – la grande distribution – estime que le couple refus de vente-revente à perte est indissociable, et préconise, pour ces deux points, soit le maintien de la réglementation actuelle, soit son abrogation pure et simple. Sur ce terrain, la FCD rejoint le gros des fédérations industrielles qui, pour faire simple, demandent la suppression du fameux titre IV de l'ordonnance qui les régit. « *Si on commence par faire de la dentelle, on terminera par de la charpie* », résume un spécialiste, qui redoute, comme Jean-Paul Charié, les dérapages annoncés du débat parlementaire.

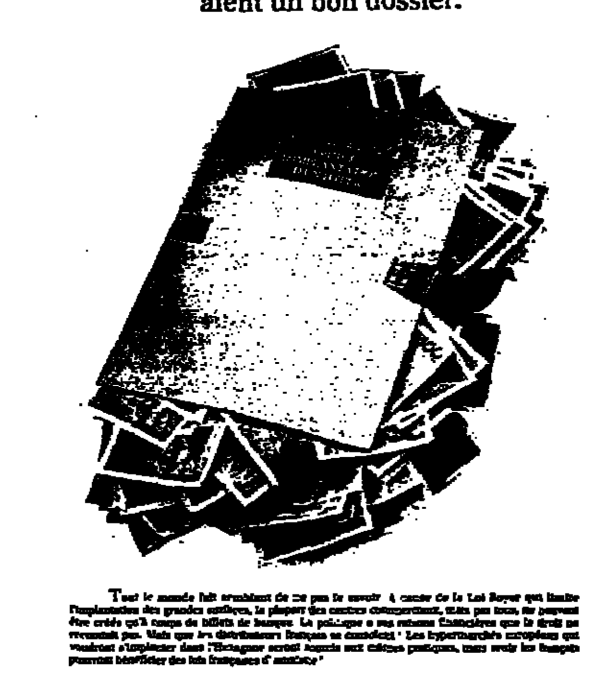
Les pressions de l'opinion, des PME, de leur représentant Lucien Rebuffel, et d'un nombre grandissant d'élus locaux, sont telles désormais, leur écoute à l'Elysée si grande, que de l'aveu même de responsables ministériels, le gouvernement risque *de se* voir contraint de multiplier les dispositions qui seraient autant de retours vers un commerce administré. « *Je me donne trois ans pour décrisper les relations industrie-commerce* », explique Jean-Pierre Raffarin. Ce ne sera pas trop.

Pierre-Angel Gay

Un capitalisme sans capitaux

Un tir groupé... Dans le dernier classement des grandes fortunes professionnelles françaises du ***Nouvel Economiste***, **les propriétaires d'hypermarchés se taillent la part du lion.** ***« Non seulement les Mulliez (Auchan), Bouriez (Cora) et Defforey (Carrefour) trustent les premières places, mais l'évaluation de leurs fortunes explose de plusieurs milliards »***, **souligne l'hebdomadaire. Et les Halley (Continent), les Toulouse, Deroy et Drian (Mammouth) ne sont qu'à quelques rangs de là. Autant d'aventures entrepreneuriales nées des conférences de Daytona (Arizona), organisées au début des années 60 par le fabricant américain de caisses enregistreuses NCR, pressé d'étendre au monde le commerce moderne, juste avant que ne s'ouvrent le premier Carrefour, en 1963, et le premier Auchan, en 1964. Autant de familles qui ont pu développer en France, plus qu'ailleurs, un capitalisme sans capitaux.** ***« Vendre ses stocks à trente jours, les payer à quarante et utiliser le produit de l'argent placé pendant dix jours pour financer les nouveaux magasins, c'est le B. A.-Ba du métier »***, **explique un professionnel. Des délais de paiement qui ont fait de bien belles fortunes.**

Loi Royer. Pour implanter des hypermarchés en France, il convient que les distributeurs, même européens, aient un bon dossier.



Dès 1988, les centres Leclerc dénonçaient par voie publicitaire les exigences des municipalités pour l'implantation de grandes surfaces.

Le maire de Blagnac écroué à Montauban

La ville de Blagnac (Haute-Garonne) est sous le choc de l'incarcération de son maire, Jacques Puig (Radical), qui a été écroué vendredi 6 octobre à Montauban. L'affaire porte sur les pratiques délictueuses qui auraient entouré la construction des centres commerciaux de Blagnac et de Saint-Orens, près de Toulouse, où sont implantés des hypermarchés Leclerc figurant parmi les plus grandes surfaces commerciales d'Europe.

L'ancien président de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, Georges Farré, et son frère Roger ont déjà été mis en examen et incarcérés pour ce dossier. L'affaire avait été révélée en mars, lorsque Rémy Nauleau, responsable des centres Leclerc toulousains, et Lucien Zanini, directeur général de la SA Bourdarios-Bâtiment, suspectés d'avoir détourné à leur profit 4 millions de francs, avaient été eux aussi mis en examen et incarcérés. Une partie de cet argent pourrait avoir servi à payer des pots-de-vin.

« Affaires » au... grand jour

TOUT LE MONDE SAVAIT. Parce que, depuis des années, tout a été dit, écrit, décrit dans des rapports du Conseil économique et social, dans les journaux, à la télévision même, sur les effets pervers de la loi Royer réglementant depuis 1973 l'ouverture des grandes surfaces. Tout a été dénoncé par la profession elle-même.

ANALYSE

Nul n'en doute, l'« affaire Destrade », avec son cortège de financements illégaux aux partis politiques, n'en est qu'à ses débuts (*Le Monde* du 4 octobre). Elle pourrait faire naître un vent de révolte et de fronde, chez les cadres notamment, piégés pendant trente ans par un système infernal, qui risque de se retourner contre eux. Les politiques n'ont-ils pas attendu 1993 et la loi Sapin pour mettre un terme à un racket quasi officialisé ?

Dès 1986, le Conseil économique et social, chargé par le premier ministre d'alors, Jacques Chirac, de dresser le bilan de la loi Royer, s'alarme, sous la plume de Jean Regimbeau, des « *effets pervers de la réglementation* ». Celui-ci évoque, à mots encore couverts, les « *pratiques peu orthodoxes* » que la difficulté à décrocher les autorisations engendre, ces « *sollicitations pressantes* (...) *pour l'octroi de concours financiers divers* ».

Deux ans plus tard, Jacques Dermagne, l'actuel président du Conseil national du commerce (CNC), se fait plus direct. Dans une nouvelle étude du Conseil économique et social, il dénonce cette fois « *l'exigence des forces politiques qui ont utilisé* [la loi Royer] *comme un moyen de financement soit de réalisations qui assurent les réélections, soit de bureaux d'études qui ne sont que les officines des partis politiques* ».

Mais c'est, comme toujours, Michel-Edouard Leclerc qui frappe le plus fort. Dès 1987, le journal du groupe, *Parti prix*, s'offre un numéro spécial intitulé « Halte au racket ». Alors qu'éclate, l'année suivante, l'affaire des fausses factures de Nancy, qui voit Michel Bouriez, le patron des hypermarchés Cora, faire plusieurs mois de prison, le patron des centres Leclerc s'offre une tribune chez Sérillon, sur Antenne 2. De pleines pages de publicité publiées par le groupe dans la presse s'interrogent sur « *le rapport entre la caisse d'un supermarché, celle d'un parti politique et la loi Royer* ».

Dans son livre *La Fronde des Caddies*, paru chez Plon en 1994, Michel-Edouard Leclerc revient sur le « *marché des autorisations* ». Un marché qui « *fait vivre toute une faune de rabatteurs, les uns autoproclamés "au service de partis politiques", les autres, apparatchiks notoires bien installés dans les avenues du pouvoir* ».

Il a fallu attendre 1993, et une dérive que chacun savait croissante, pour que la loi Sapin revoit enfin le mode d'autorisation. Et remplace les commissions départementales d'urbanisme commercial (CNUC) par de nouvelles commissions, à la composition moins politique. Surtout, la commission nationale chargée des recours est placée entre les mains de hauts magistrats, et ses décisions pour avis deviennent sans appel. Le ministre du commerce se voit retirer tout pouvoir d'intervention. « *Du jour au lendemain, il n'y a plus eu de problèmes* », dit un professionnel. Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

P.-A. G.

Les Etats-Unis assouplissent leur législation pour l'exportation de super-ordinateurs

WASHINGTON
de notre correspondant

La décision tant attendue par l'industrie informatique américaine a été annoncée, vendredi 6 octobre, par Bill Clinton : les Etats-Unis ont décidé de réduire les contrôles, institués en 1993, qui limitent l'exportation de super-ordinateurs. Les fabricants américains, comme Cray, Convex et IBM, vont pouvoir accroître leur présence face à la forte concurrence des Japonais Fujitsi, Hitachi et NEC. La décision de l'administration démocrate n'est pas dénuée d'arrière-pensées électoralistes : les « grands » de l'industrie informatique – qui ont largement soutenu Bill Clinton en 1992 – se sont livrés à un intense lobbying auprès de la Maison Blanche.

Après l'annonce de Bill Clinton, les critiques n'ont pas tardé : en autorisant un relèvement significatif du seuil de la puissance des ordinateurs au-delà duquel une licence d'exportation est nécessaire, l'administration, soulignent plusieurs responsables républicains, va fournir à des pays peu sûrs, voire hostiles aux Etats-Unis, les moyens d'accroître leur capacité à produire des armements complexes (missiles), y compris dans le domaine nucléaire.

Aux termes de la législation de 1993, le seuil autorisé est fixé à 1 500 MTOP (*Million Theoretical Operations per Second* : ce sigle, qui signifie « million d'opérations théoriques par seconde » correspond à la mesure française « mégaflops »). Ce seuil avait été fixé en tenant compte d'un certain nombre d'impératifs de sécurité liés au risque de la prolifération. Le gouvernement avait cependant conscience de la rapidité avec laquelle évolue la technologie dans ce domaine. Le marché des ordinateurs, souligne la Maison Blanche, a été transformé par l'émergence de « stations de travail » associant de multiples microprocesseurs dotés d'une grande vitesse de calcul numérique. Il est de plus en plus facile d'installer des ordinateurs « en parallèle » et en réseau, ce qui permet des applications militaires, par le biais de la simulation. Actuellement, de nombreux PC (ordinateurs portables) disponibles dans le commerce, dépassent le seuil de 1 500 MTOP.

GÉOMÉTRIE VARIABLE

A la fois soucieuse des implications pouvant affecter la sécurité nationale des Etats-Unis et de l'état de santé, plutôt préoccupant, de l'industrie informatique, l'administration a élaboré une nouvelle réglementation « à géométrie variable » : le relèvement du seuil fatidique (jusqu'à 10 000 MTOP) s'accompagne d'une prise en compte du « facteur risque » des pays auxquels sont destinés les super ordinateurs américains.

Les restrictions demeurent intégralement maintenues pour quatre pays accusés par Washington de promouvoir le terrorisme et qui cherchent à développer l'arme nucléaire : l'Irak, l'Iran, la Libye et la Corée du Nord. Un second groupe de pays (Inde, Pakistan, tous les pays du Proche-Orient et du Maghreb, ceux de l'ancienne Union soviétique, ainsi que la Chine) se voit accorder une autorisation globale jusqu'à 2 000 MTOP. Au-delà et jusqu'à 7 000 MTOP, la vente sera libre, sauf pour des acheteurs militaires ou susceptibles de travailler dans le domaine militaire, qui devront obtenir une licence. Au-dessus de 7 000 MTOP, une licence sera obligatoire dans tous les cas. Un troisième groupe de pays dits « amis » (dont plusieurs pays d'Amérique latine, comme le Mexique), pourra importer des ordinateurs d'une puissance inférieure à 10 000 MTOP, pour un usage civil. Le dernier groupe est constitué par les pays considérés comme alliés des Etats-Unis (France, Grande-Bretagne, etc.) : dans ce cas, la plupart des restrictions sont levées.

Ces distinctions sont cependant assez théoriques. Dans plusieurs pays (par exemple la Chine et le Pakistan), il est difficile de distinguer entre un acheteur civil et un acheteur militaire.

Laurent Zecchini

Des Cray pour les essais nucléaires français

La France négocie **avec les Etats-Unis l'achat de trois types d'ordinateurs afin de disposer de moyens puissants de calcul pour ses simulations d'essais nucléaires. Il s'agit notamment d'ordinateurs Cray T3D (128 processeurs) et Cray T3E (qui sont des machines dites** ***« massivement parallèles »***, **c'est-à-dire d'une plus grande rapidité de calcul avec des mémoires importantes).**

Le coût de cette acquisition est évalué à 400 millions de francs. Les Etats-Unis n'y opposent pas d'embargo, ce qui n'a pas toujours été le cas. En 1958 et 1964, Washington avait refusé au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) la cession d'ordinateurs – moins perfectionnés – pour les tirs nucléaires.

■ **EUROTUNNEL : Graham Corbett, directeur financier d'Eurotunnel**, a annoncé le 6 octobre que la société ferait probablement appel au marché en réalisant une augmentation de capital ou une émission d'obligations, qui pourraient être convertibles en actions. Patrick Ponsolle, coprésident d'Eurotunnel, souhaite aller vite pour résoudre la crise bancaire du concessionnaire du tunnel sous la Manche. « *Notre objectif est une solution financière avec notre syndicat bancaire d'ici à fin janvier* », a-t-il déclaré.

■ **Automobile : la Commission européenne** a négocié avec les Japonais – du fait que la demande de véhicules neufs en Europe ne progressera que de 1,7 % en 1995, avec 12,946 millions d'unités, au lieu des 4,3 % prévus – une réduction de leurs exportations de 34 000 unités en 1995 pour les porter à 1,071 million de véhicules. « *Les exportations japonaises vers les marchés de l'Union européenne devraient en fait être de 100 000 à 150 000 unités en dessous du plafond autorisé, même révisé* », a précisé le 6 octobre un des responsables de la Commission européenne, Guy Crauser.

Revue des valeurs

Semaine du 2 au 6 octobre 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗ CAC 40	↘ DOW JONES	↗ NIKKEI	↗ FT 100	↘ DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 1,18 %**

Une reprise paradoxale

APRÈS avoir échoué la semaine dernière dans sa tentative de reprise, la Bourse de Paris a réussi cette fois à regagner une partie du terrain perdu au cours des deux derniers mois, à l'issue de cinq jours de cotations un peu folles. A cet égard, la séance de vendredi a atteint un paroxysme : après une chute de 2,50 % en fin de matinée, elle s'est brutalement redressée pour finir sur une hausse de 0,51 % ! L'indice CAC 40 a réussi ainsi à repasser *in extremis* au-dessus du seuil des 1 800 points, à 1 809,37 points, et regagne 1,18 % d'un vendredi à l'autre.

Pourtant, *le climat est tout sauf* apaisé. Pour des raisons économiques, financières et plus encore politiques. L'enquête de la police judiciaire sur les conditions dans lesquelles le premier ministre a loué son appartement à la Ville de Paris laisse craindre aux milieux financiers une *« démission à plus ou moins long terme du premier ministre »*, explique un opérateur. La rumeur de sa démission a circulé une fois de plus vendredi sur les marchés londoniens avant que n'intervienne un démenti des services de l'Hôtel Matignon.

La Bourse de Paris et plus encore les marchés de taux et le franc souffrent clairement depuis plusieurs jours de la déclaration du premier ministre sur les finances publiques en *« péril »*. Cette dramatisation à quelques jours de la grève des fonctionnaires provoque de *« nombreuses interrogations dans les milieux financiers internationaux où l'élection de Jacques Chirac avait soulevé de gros espoirs de changement »*, entend-on dans les salles de marché. Une déception partagée qu'illustre la dégringolade sans précédent dans les sondages d'opinion des cotes de popularité du chef de l'Etat et de son premier ministre, ce qui incite encore un peu plus les investisseurs étrangers à vendre.

Les milieux financiers espéraient également une baisse des taux d'intérêt en France, qui, en termes réels (hors inflation), sont *« exorbitants »*, selon les milieux d'affaires. Or la Banque de France n'a une fois de plus pas allégé sa politique monétaire jeudi. Elle a même décidé vendredi après-midi, pour faire face à la chute du franc, de réinstaller son dispositif de crise en suspendant ses prises en pension de 5-10 jours et en allouant des liquidités à vingt-quatre heures au taux de 6,15 %.

Paradoxalement, c'est cette décision qui a permis à la Bourse de se reprendre. L'indice CAC 40, qui peu avant cette décision perdait 1,80 % environ, remontait brutalement. L'accélération des événements politiques et financiers laisse penser aux milieux financiers – à tort ou à raison – à un dénouement proche de la crise politique larvée qui empoisonne le climat depuis quelques semaines. Ils jouaient vendredi après-midi un changement radical de politique économique, une priorité donnée à la croissance et une pression du gouvernement sur la Banque de France afin qu'elle baisse ses taux et laisse filer le franc. Le retour en quelque sorte de *« l'autre politique »*. Lundi, l'indice CAC 40 avait perdu 0,43 %. Il avait regagné 1,12 % mardi et 0,18 % mercredi avant de perdre 0,20 % jeudi. Enfin, vendredi, il a progressé après une volte-face étonnante de 0,51 %. Depuis le début de l'année, la cote accuse une perte de 3,81 %.

Enfin, l'activité s'est nettement gonflée en septembre à la Bourse de Paris, progressant de 29,8 % par rapport au mois d'août, selon les statistiques de la Société des Bourses françaises. Le volume des échanges s'est élevé à 92,10 milliards de francs, soit une moyenne quotidienne de 4,38 milliards de francs. Au 29 septembre la capitalisation boursière des actions françaises s'établissait à 2 384 milliards de francs.

Eric Leser

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29-09-95	2-10-95	3-10-95	4-10-95	5-10-95
RM	6 614 982	[illegible]	3 912 551	[illegible]	4 243 660
Comptant R. et oblig.	30 725 860	[illegible]	31 537 340	[illegible]	18 163 680
Actions	152 538	[illegible]	120 924	[illegible]	132 981
Total	37 493 380	[illegible]	35 570 815	[illegible]	22 540 321

INDICES

	2-10-95	3-10-95	4-10-95	5-10-95	6-10-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 230,51	[illegible]	1 245,28	[illegible]	1 246,48
SBF 250	1 197,09	[illegible]	1 208,66	[illegible]	1 209,21
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 780,71	[illegible]	1 803,87	[illegible]	1 809,57

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM*

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Alcatel-Alsthom 1	5 848 742	2 954 295
Ugine S.A. 1	6 928 516	2 871 983
Elf Aquitaine 1	3 112 602	1 240 668
Eaux (Cie des) 1	1 596 065	928 560
LVMH Moët-Vuitton 1	741 898	847 791
Carrefour 1	239 341	823 977
Danone 1	769 300	808 747
Saint-Gobain 1	1 010 126	798 680
L'Oréal 1	488 903	713 631
Lafarge 1	1 570 644	618 360
Paribas 1	1 857 903	570 129
Sanofi 1	1 613 173	563 828
Axa 1	1 762 633	559 139
Société Gle A 1	862 457	540 429

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
Ugine SA 1	+ 26,18
Eurotunnel 1	+ 10,68
Synthelabo 1	+ 10,35
Euro Disney 1	+ 10,32
Nordon (Ny) 2	+ 10,26
Primagaz 1	+ 10,09
Guyenne Gascogne 1	+ 9,43
Paribas 1	+ 8,01
BIC 1	+ 6,87
Promodes 1	+ 5,96
Sanofi 1	+ 5,96
Degremont 1	+ 5,95
AGF-Ass. Gén. France	+ 5,56
Comptoir Entrep. 1	+ 5,32

Valeurs en baisse	%
Olipar 1	– 59,70
Radiotechnique 1	– 31,27
Geophysique 1	– 21,84
Sommer-Allibert 1	– 16,66
Plastic-Omn. (Ly) 1	– 12,76
Metaleurop 1	– 12,34
Credit National 1	– 11,85
Bertrand Faure 1	– 11,64
Fives-Lille 1	– 9,73
Dassault electro 1	– 9,32
CCMX (ex. CCMC) Ly 2	– 9,09
Labinal 1	– 8,72
Dev. R. N-P. Cal-Li 2	– 8,71
Créd. fonc. France 1	– 8,26

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	06-10-95	Diff.
Bongrain	2 500	[illegible]
Danone	802	[illegible]
Eridania Béghin-Say	765	[illegible]
Fromageries Bel	4 480	[illegible]
LVMH	927	[illegible]
Pernod-Ricard	282	[illegible]
Remy-Cointreau	153	[illegible]
Saint Louis	1 359	[illegible]

ASSURANCES	6-10-95	Diff.
AGF	140,40	[illegible]
AXA	273	[illegible]
GAN	129,40	[illegible]
SCOR SA	147	[illegible]
UAP	113,50	[illegible]

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	6-10-95	Diff.
Bouygues	530	[illegible]
Ciments français	197	[illegible]
Colas	808	[illegible]
Eiffage	781	[illegible]
Eurotunnel	7,25	[illegible]
GTM Entrepose	323	[illegible]
Imetal	599	[illegible]
Jean Lefebvre	346	[illegible]
Lafarge-Coppée	316,60	[illegible]
Polier	410	[illegible]
Saint-Gobain	585	[illegible]
Schneider SA	189,40	[illegible]
SGE	112	[illegible]

CHIMIE	06-10-95	Diff.
Air liquide (L')	781	[illegible]
Gascogne	470	[illegible]
Michelin	214,50	[illegible]
Plastic-Omnium	410	[illegible]
Rhône-Poulenc A	98,60	[illegible]
Roussel-Uclaf	776	[illegible]
Sanofi	299,60	[illegible]
Synthélabo	309	[illegible]

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	06-10-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	166,90	[illegible]
BIC	451	[illegible]
Chargeurs	1 019	[illegible]
Christian Dior	458	[illegible]
Clarins	430	[illegible]
DMC	257	[illegible]
Essilor Int.	869	[illegible]
Gr. André	379	[illegible]
Oréal (L')	1 264	[illegible]
Moulinex	105	[illegible]
Salomon	2 650	[illegible]
SEB	599	[illegible]
Skis Rossignol	1 280	[illegible]
Sommer-Allibert	1 425	[illegible]
Zodiac	679	[illegible]

CRÉDIT ET BANQUES	6-10-95	Diff.
Bancaire (Cie)	466	[illegible]
BNP	196,60	[illegible]
CCF	216,10	[illegible]
Cetelem	760	[illegible]
Comptoir entrepr.	8,90	[illegible]
CPR	335	[illegible]
Créd. fon. France	92,50	[illegible]
Crédit local Fce	399	[illegible]
Créd. lyon. CIP	280	[illegible]
Crédit national	301	– 11,85
Société générale	502	[illegible]
SOVAC	355,20	[illegible]
UFB Locabail	377	[illegible]
UIC	60,70	[illegible]
Via Banque	162,10	[illegible]

DISTRIBUTION	6-10-95	Diff.
Carrefour	2 908	[illegible]
Casino	143,80	[illegible]
Castorama Dubois	831	[illegible]
Comptoirs modernes	1 674	[illegible]
Damart	4 880	[illegible]
Docks France	772	[illegible]
Galeries Lafayette	1 615	[illegible]
Guilbert	523	[illegible]
Guyenne Gascogne	1 357	[illegible]
Pinault-Print. Red.	1 072	[illegible]
Primagaz	363,10	[illegible]
Promodès	1 244	[illegible]
Rexel	838	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	06-10-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	432,40	[illegible]
Alcatel-Câble	279	[illegible]
CS (ex-CSEE)	238,90	[illegible]
Intertechnique	530	[illegible]
Labinal	680	[illegible]
Legrand	784	[illegible]
Matra-Hachette	90	+ 2,27
Radiotechnique	252,90	– 31,27
Sagem	2 700	[illegible]
Thomson-CSF	96,70	– 6,84

IMMOBILIER ET FONCIER	06-10-95	Diff.
GFC	342	– 2,84
Olipar	2,76	– 59,70
Rue Impériale	3 520	+ 1,44
Sefimeg	305	+ 4,09
Simco	377,50	– 1,96
UIF	424	+ 3,41
Lucia	–	[illegible]
Silic	670	+ 1,66
Sogeparc	595	– 2,13

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	6-10-95	Diff.
Bolloré Techno.	459,90	[illegible]
Cerus	70,10	[illegible]
CGIP	925	[illegible]
Eurafrance	1 460	[illegible]
Gaz et Eaux	1 880	[illegible]
Lagardère	91,50	[illegible]
Marine-Wendel	392	[illegible]
Navigation mixte	715	[illegible]
Nord-Est	116,30	[illegible]
Paribas	268,20	[illegible]
Suez	189,90	[illegible]
Worms & Cie	207,50	[illegible]
Parfinance	167	[illegible]
Montaignes P. Gest.		[illegible]

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	06-10-95	Diff.
CarnaudMetalbox	206,30	+ 0,78
Dassault Aviation	371	– 1,06
De Dietrich	2 609	+ 3,58
Fives-Lille	370	– 9,73
Legris Industrie	158,50	– 4,21
Métaleurop	51,50	– 12,34
Pechiney CIP	286,10	– 6,80
Pechiney Int.	115	+ 4,87
Peugeot	675	+ 1,98
Strafor Facom	595	+ 1,20
Valeo	227,30	+ 2,16
Vallourec	213,60	+ 4,19

MINES D'OR, DIAMANT	6-10-95	Diff.
Anglo-American	280,10	+ 3,34
Buffelsfontein	27,10	[illegible]
De Beers	140	+ 6,06
Driefontein	67	+ 8,22
Gencor Limited	18,35	+ 0,56
Harmony Gold	47	+ 1,75
Randfontein	32	[illegible]
Saint-Helena	41,10	+ 11,90
Western Deep	169	[illegible]

PÉTROLE	06-10-95	Diff.
Elf Aquitaine	336,10	+ 2,25
Esso	545	[illegible]
Géophysique	168,90	– 21,84
Total	296,10	[illegible]
BP France	–	[illegible]
Erap-Elf	291	+ 4,59

SICOMI OU EX-SICOMI	06-10-95	Diff.
Bail Investiss.	798	[illegible]

Interbail	320	– 1,53
Klépierre	576	– 0,51
Locindus	771	–
Selectibanque	105	– 4,54
Unibail	446,50	+ 0,21
Genefim	130	–
Immobail	223	– 5,06

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	07-10-95	Diff.
Accor	571	– 6,23
BIS	516	+ 2,99
Canal Plus	845	+ 1,56
Cap Gemini Sogeti	139	– 0,35
CEP Comm.	530	+ 3,71
Club Méditerranée	465	– 3,82
Eaux (Cie des)	446,90	– 2,31
Ecco	827	– 5,59
Euro Disney	17,10	+ 10,32
Filipacchi Médias	610	+ 0,49
Havas	360	+ 0,58
Lyonnaise des eaux	454,80	+ 1,27
Publicis	326	+ 0,92
SITA	830	+ 2,72
Sligos	460,10	– 2,93
Sodexho	1 213	+ 0,66
SCAC Delmas	715	[illegible]
Dauphin OTA	–	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	950	[illegible]
TF1	483,80	– 3,01

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	29-09-95	Diff.
6 % 1993-1997	99,55	– 0,03
EDF-GDF 3 %	7 480	inchangé
CNB 5 000 F	100	– 0,20
CNB Par. 5 000 F	100,05	inchangé
CNB Suez 5 000 F	100	inchangé
CNI 5 000 F	101,20	+ 0,05

TOKYO

Indice Nikkei **+ 3,31 %**

Poursuite du rebond

LA BOURSE de Tokyo a *continué* à gagner du terrain cette semaine, *soutenue par des hausses sur le* marché à terme et des achats modérés d'investisseurs étrangers. L'indice Nikkei a progressé d'un vendredi à l'autre de 593,22 points (+ 3,31 %) à 18 506,28 points, après une hausse de 199,13 points la semaine précédente.

Les cours ont progressé régulièrement durant la semaine, portés par un courant continu d'achats des investisseurs étrangers. *« Les achats étrangers sont restés forts, mais de nombreux opérateurs sont restés sur la réserve, dans l'attente de nouvelles indications sur l'évolution du marché »*, selon un courtier.

Vendredi, le Nikkei a bondi de 1,6 %, soutenu par de nouveaux gains sur le marché à terme et les achats des investisseurs publics. *Cette hausse est considérée* par les opérateurs comme une bonne indication en faveur de nouveaux progrès à court terme. Certains investisseurs qui jouent à la hausse misent sur un Nikkei à 22 000 points dans les prochains mois. Les constructeurs automobiles et les valeurs liées à l'électronique se sont mis plus particulièrement en vedette cette semaine.

Indices du 6 octobre : Nikkei 18 506,28 (contre 17 913,06) ; Topix 1 468,31 (contre 1 438,16).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 0,52 %**

Petite hausse

LA POURSUITE d'une forte activité dans les fusions-acquisitions a permis à la Bourse de Londres de progresser légèrement cette semaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné en tout 18,3 points (0,52 %) pour terminer à 3 526,5 points.

Sa progression aurait été plus nette sans le ressac observé vendredi, après cinq séances positives. Le marché a été victime à la fois de prises de bénéfices et de l'annonce d'une progression plus forte que prévu de la production manufacturière *en* août. Cette hausse rend moins probable un assouplissement prochain des taux d'intérêt par la Banque d'Angleterre.

Cette éventualité avait pourtant été renforcée par les autres données *macroéconomiques de la semaine*, en particulier la progression inférieure aux *prévisions* de l'encours des crédits à la consommation britanniques en août et le recul des pressions inflationnistes dans l'indice des directeurs d'achat.

L'attention des opérateurs s'est surtout portée sur les valeurs faisant l'objet d'OPA ou de rumeurs de prises de contrôle. Ce fut le cas du groupe pharmaceutique Fisons, qui a pris 6,5 pence à 264 alors que son prédateur, Rhône-Poulenc-Rorer, a *augmenté jeudi* son offre de rachat hostile à 1,83 milliard de *livres contre 1,7 milliard auparavant.*

Indice FT 100 du 6 octobre : 3 526,50 (contre 3 508,20).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **– 0,71 %**

Fragile

APRÈS un lent réchauffement en début de semaine, la Bourse de Francfort a été littéralement douchée vendredi par une nouvelle rechute du dollar, l'indice DAX des trente valeurs vedettes abandonnant 1,69 % en une seule séance. Sur une semaine, l'indice a perdu encore 0,71 %, pour s'inscrire vendredi en clôture à 2 171,43. *On est loin de la barre des* 2 300 points que le DAX franchissait à toute allure le 15 septembre.

La Bourse a tourné au ralenti pendant la majeure partie de la semaine, le mardi ayant été chômé en Allemagne pour fêter le cinquième anniversaire de la réunification. Il n'y a eu *que quatre séances au lieu de cinq* d'ordinaire. Le marché était peu animé *et* les volumes de transactions faibles.

La Commerzbank estimait jeudi que *« les récentes données de l'économie américaine parlent en faveur d'une poursuite de cette reprise conjoncturelle du dollar »*. Elle ajoutait, dans son rapport hebdomadaire, qu'un dollar à 1,50 DM en fin d'année était du domaine du possible (le billet vert est tombé vendredi à 1,4198 DM au fixing sur le marché des changes allemand). *« Il n'y a donc aucune raison de réviser les estimations des résultats des entreprises allemandes »*, ajoute la Commerzbank.

Indice DAX du 6 octobre : 2 171,43 (contre 2 187,04).

NEW YORK

Indice Dow Jones **– 0,41 %**

Attentisme

WALL STREET a perdu un peu de terrain cette semaine, victime notamment des craintes sur les performances des entreprises. L'indice Dow Jones s'est inscrit vendredi en clôture à 4 769,21 points, il a perdu en tout *19,87 points sur la semaine*, soit 0,41 %.

Les résultats semestriels, qui devraient commencer à être publiés la semaine prochaine, seront le principal facteur d'orientation du marché boursier jusqu'à la fin de l'année, estiment les analystes. Ces derniers sont assez sceptiques sur la capacité des entreprises américaines à égaliser la performance financière enregistrée au deuxième trimestre. Cela fait dix trimestres de suite que les profits des entreprises américaines sont supérieurs en moyenne aux prévisions des analystes, une situation qui n'est pas éternelle.

Wall Street a également fait preuve de prudence à la veille de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 7. Le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, a indiqué que les ministres discuteront des taux de change. Il a également précisé que cette question sera mentionnée *dans le communiqué* qui doit être publié à l'issue de la *rencontre de samedi à Washington*. Les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés veulent s'assurer que les marchés ne doutent pas de leur volonté d'empêcher la monnaie américaine de glisser de nouveau et éviter de la sorte les conséquences économiques néfastes au Japon et en Europe de la sous-évaluation du billet vert.

La grande Bourse new-yorkaise sera ouverte lundi, mais l'activité sera réduite en raison de la fermeture des banques pour le *« Columbus Day »*, ont estimé les analystes.

Indice Dow Jones du 6 octobre : 4 769,21 (contre 4 789,08).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK — Les valeurs du Dow Jones

En dollars	06/10	29/09
Alcoa	[illegible]	52,88
Allied Signal	[illegible]	44,13
American Express	[illegible]	44,38
AT & T	[illegible]	65,75
Bethlehem	[illegible]	14,13
Boeing Co.	[illegible]	68,25
Caterpillar Inc.	[illegible]	56,88
Chevron Corp.	[illegible]	48,63
Coca-Cola Co.	[illegible]	69
Disney Corp.	[illegible]	57,38
Du Pont Nemours & Co.	[illegible]	68,75
Eastman Kodak Co.	[illegible]	59,25
Exxon Corp.	[illegible]	72,25
Gen. Electric Co.	[illegible]	63,75
Gen. Motors Corp.	[illegible]	46,88
Goodyear T & Rubbe.	[illegible]	39,38
IBM	[illegible]	94,38
Intl Paper	[illegible]	42
J.P. Morgan Co.	[illegible]	77,38
McDonald's Corp.	[illegible]	38,25
Merck & Co. Inc.	[illegible]	56
Minnesota Mng & Mfg	[illegible]	56,50
Philip Morris	[illegible]	83,50
Procter & Gamble C	[illegible]	77
Sears Roebuck & Co.	[illegible]	36,88
Texaco	[illegible]	64,33
Union Carb.	[illegible]	39,75
Utd Technol.	[illegible]	88,38
Westingh. Electric	[illegible]	15
Woolworth	[illegible]	15,75

LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

En livres	6/10	29/09
Allied Lyons	[illegible]	5,38
Barclays Bank	[illegible]	7,43
BAT industries	[illegible]	5,26
British Aerospace	[illegible]	7,33
British Airways	[illegible]	4,52
British Gas	[illegible]	2,65
British Petroleum	[illegible]	4,75
British Telecom	[illegible]	3,96
BTR	[illegible]	3,25
Cadbury Schweppes	[illegible]	4,78
Eurotunnel	[illegible]	0,92
Glaxo	[illegible]	7,75
Grand Metropolitan	[illegible]	4,45
Guinness	[illegible]	5,14
Hanson Plc	[illegible]	2,03
Great Ic	[illegible]	5,95
HSBC	[illegible]	8,77
Imperial Chemical	[illegible]	8,03
Lloyds Bank	[illegible]	6,91
Marks & Spencer	[illegible]	4,35
National Westminst.	[illegible]	6,34
Peninsular Orienta.	[illegible]	4,78
Reuters	[illegible]	5,60
Saatchi & Saatchi	[illegible]	1,07
Shell Transport	[illegible]	7,44
SmithKline Beecham	[illegible]	6,42
Tate and Lyle	[illegible]	4,48
Unilever Ltd	[illegible]	12,59
Wellcome	[illegible]	–
Zeneca	[illegible]	11,41

FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	6/10	29/09
Allianz Holding N	2 580	2 576
BASF AG	[illegible]	312,50
Bayer AG	[illegible]	364
Bay Hyp & Wechselbk	[illegible]	35,60
Bayer Vereinsbank	[illegible]	40,70
BMW	[illegible]	783
Commerzbank	[illegible]	325
Continental AG	[illegible]	20,23
Daimler-Benz AG	[illegible]	704
Degussa	[illegible]	446,50
Deutsche Babcock A	138	145,30
Deutsche Bank AG	[illegible]	68,08
Dresdner BK AG FR	[illegible]	38,65
Henkel VZ	528	540
Hoechst AG	[illegible]	347,30
Karstadt AG	627	633
Kaufhof Holding	[illegible]	506
Linde AG	[illegible]	863
DT. Lufthansa AG	[illegible]	198
Man AG	[illegible]	400,20
Mannesmann AG	468	469
Mettallges AG	[illegible]	–
Preussag AG	[illegible]	421,50
RWE	488	488,50
Schering AG	101,50	105,40
Siemens AG	726,50	721,30
Thyssen	272	276,50
Veba AG	57,30	56,71
Viag	[illegible]	550
Wellag AG	1 090	1 018

TOKYO — Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	06/10	29/09
Akai Elec.	327	326
Bank of Tokyo	[illegible]	1 490
Bridgestone	1 480	1 470
Canon	[illegible]	1 770
Daiwa Sec.	[illegible]	1 250
Fuji Bank	2 100	2 110
Hitachi Ltd	1 090	1 080
Honda	[illegible]	1 780
Japan Airlines	[illegible]	639
Kirin Brew	[illegible]	1 040
Kobe Steel	[illegible]	279
Matsushita El.	[illegible]	1 520
Mitsubishi Corp.	1 150	1 110
Mitsui Marine	622	621
Nikko Sec.	[illegible]	981
Nintendo	7 900	7 200
Nippon Steel	355	346
Nissan	743	714
Nomura Sec.	1 980	1 940
NTT	866 000	853 000
Pioneer	1 760	1 790
Sanyo	562	566
Sega Enterprises	5 850	5 670
Sharp	[illegible]	1 390
Sony	[illegible]	5 140
Sumitomo Bk	1 950	1 920
Suzuki Motors	1 160	1 070
Toshiba	[illegible]	725
Toyota	[illegible]	1 890
Yamaichi Sec.	592	561

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Débordante activité en marks

VEDETTE de la semaine sur le marché des capitaux autant que sur celui des changes, le deutschemark a occupé le devant de la scène de façon impressionnante. Il a servi à libeller dix-huit nouveaux emprunts internationaux pour 7,35 milliards de DM au total, soit environ 25,7 milliards de francs français. Or, mardi dernier était férié outre-Rhin. Cette somme a donc été atteinte en quatre jours seulement. Elle correspond à plus de la moitié du montant des trente et un euro-emprunts contractés depuis le début de l'année dans le compartiment de l'eurofranc français.

Pour éviter toute ambiguïté, il convient de soustraire les opérations lancées par des débiteurs allemands, dont quelques-unes n'ont obtenu qu'un faible écho en dehors de leur propre pays. Restent dix transactions vraiment internationales, qui totalisent 4,45 milliards de DM, soit le tiers de l'ensemble des émissions de l'année en eurofrancs.

Cette débordante activité est d'autant plus remarquable qu'elle n'a rejailli ni sur les satellites immédiats du mark ni sur son concurrent, le franc suisse. Il n'y a eu aucune nouvelle émission étrangère en florins hollandais ou en schillings autrichiens, et la devise helvétique n'a pas été plus sollicitée que d'habitude. Avec 870 millions de francs suisses de nouveaux emprunts étrangers, la moyenne hebdomadaire a été bien respectée.

UN TRÉSOR DE GUERRE

La comparaison est intéressante dans la mesure où la spéculation a récemment fait jouer l'une contre l'autre les deux principales devises fortes de notre continent, le franc suisse étant privilégié par ceux qui misaient sur un succès de l'union monétaire européenne, le mark ayant la faveur de ceux qui doutaient de cette entreprise. Cette évolution se poursuit, certes, et le franc suisse continue d'en bénéficier. Mais force est de constater, pour ce qui est des obligations à moyen et long terme, que le compartiment allemand du marché des capitaux est aujourd'hui mieux armé pour répondre aux exigences contradictoires des différents investisseurs.

Le choix est large. Certaines opérations conviennent à ceux qui redoutent l'introduction d'une monnaie unique moins solide que le deutschemark et d'autres s'adressent aux sceptiques qui pensent que le calendrier de Maastricht ne sera pas tenu et que, partant, la devise allemande s'affermira encore. Trois nouveaux emprunts en marks, dont le plus grand a la Suède pour débiteur, viendront à échéance le 30 décembre 1998, juste à temps pour être remboursés en marks et non pas dans la monnaie européenne qui pourrait exister deux jours plus tard, dès le nouvel an de 1999.

Toutes les autres nouvelles euro-obligations sont plus longues. La plupart ont cinq ans à courir, comme celle de 300 millions de DM que dirige Paribas pour Electricité de France ou celle de 1 milliard de DM dont s'occupe la maison de titres japonaise Nomura pour le Crédit local de France. Cette dernière affaire est destinée à trouver preneur au Japon, où les épargnants se montrent friands de placements en devises étrangères. Elle se distingue aussi par sa taille. Le Crédit local entend lever cette année bien plus de 40 milliards de francs français. Les ressources qu'il se procure à bon compte vont être prêtées aux communes, aux départements et aux régions. Il n'a, en fait, pas l'emploi immédiat de la totalité de ces fonds et cherche à se constituer une sorte de « trésor de guerre ».

Ce n'est pas le seul emprunteur à prendre ainsi de l'avance qui lui permettrait, le cas échéant, de surmonter une période difficile. Le souvenir de la fermeture du marché international des capitaux au moment de la guerre du Golfe est actuellement très présent dans les esprits.

Christophe Vetter

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'impasse monétaire

LA CHUTE brutale du franc, vendredi 6 octobre, a eu de fortes répercussions sur les marchés monétaire et obligataire. Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a terminé à un niveau de 114,72 points, soit une baisse de 42 centièmes. Parallèlement, le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans est remonté à 7,57 %. L'écart de rendement avec les titres d'Etat allemands de même échéance a pour sa part franchi la barre des 100 points de base (1 %).

Mais les tensions ont été plus fortes encore sur les taux d'intérêt à court terme. Les taux à trois mois sont remontés en France à 7 %, alors qu'ils s'établissaient encore à 5,5 % à la mi-septembre. Le contrat à terme sur le Pibor 3 mois du Matif a pour sa part connu un vendredi noir. L'échéance décembre est tombée en cours de séance à un plus bas niveau de 92,65 pour terminer finalement en repli de 42 centièmes à 93,00. Ce cours signifie que les opérateurs des marchés financiers envisagent par anticipation que les taux à trois mois s'établiront à 7 % à la fin de l'année, soit un écart de 3,1 % avec les taux allemands de même durée.

Cette envolée des taux d'intérêt à court terme reflète la crainte des opérateurs de voir la Banque de France durcir sa politique monétaire afin de tenter de mettre un terme à la dépréciation du franc. Vendredi, l'institut d'émission s'est contenté de suspendre ses opérations de prises en pension de 5 à 10 jours et de ne plus consentir que des pensions à 24 heures au taux de 6,15 %. Toutefois le niveau de ce taux plafond n'a pas été relevé.

AVERTISSEMENT

La mesure qu'elle a prise est destinée à empêcher que les établissements financiers ne viennent s'approvisionner auprès d'elle en liquidités à des taux défiant toute concurrence, alimentant par là même les attaques contre le franc. La mise en place de cette procédure d'urgence a été interprétée par les analystes comme une sorte d'avertissement adressé par la banque centrale aux professionnels des marchés financiers. L'institut d'émission a voulu démontrer qu'il veillait et qu'il était prêt à relever ses taux directeurs si le franc poursuivait sa chute. *« La Banque de France a utilisé vendredi les armes conventionnelles. Elle pourrait faire usage des armes chimiques si la situation ne s'améliore pas au cours des prochains jours »*, expliquait un intervenant.

Une hausse des taux directeurs de la Banque de France aurait pourtant, dans le contexte politique et économique actuel, marqué par les difficultés du premier ministre et par le ralentissement de la conjoncture, de lourdes conséquences. Elle ne manquerait pas de provoquer de vives critiques dans la classe politique et dans les milieux industriels et relancerait donc le débat sur la pertinence de la politique monétaire française. Le remède pourrait ainsi se révéler pire que le mal.

P.-A. D.

MATIF

Echéances 6-10	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	287 115	114,88	114,94	114,20	114,72
Mars 96	2 015	114,24	114,42	113,82	114,22
Juin 96	10	114,42	114,48	113,78	114,40
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	143 883	93,17	93,27	92,65	93
Mars 96	31 177	93,78	94	93,70	93,92
Juin 96	14 016	94,15	94,32	94,12	94,30
Sept. 96	2 907	94,19	94,30	94,15	94,30
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	2 772	85,92	85,92	85,18	85,70
Mars 96	–	–	–	–	84,90

DEVISES ET OR

Le franc pris au piège

« LA PRESSION était devenue trop grande. Le couvercle a fini par sauter », résumait, vendredi soir 6 octobre, un opérateur sur le marché des devises. Dans la matinée, le franc avait fait l'objet d'attaques massives. Il a brutalement cédé du terrain face à la monnaie allemande. Il a glissé, en moins de deux heures, de 3,4680 francs à 3,4980 francs pour 1 deutschemark. En début d'après-midi, à l'ouverture du marché américain, le franc connaissait un nouveau mouvement de repli. Il tombait à 3,5150 pour 1 mark, incitant la Banque de France à supprimer le taux de ses pensions de cinq à dix jours. Cette mesure a eu un impact limité. Le franc a terminé vendredi soir, à New York, à 3,5120 francs pour 1 mark.

Si des tensions étaient perceptibles depuis deux semaines, elles avaient gardé, jusqu'à mercredi soir, un caractère limité. Déçus par le projet de budget pour 1996, les investisseurs internationaux avaient choisi de réduire leur exposition sur le marché français. Les ventes d'emprunts d'Etat auxquelles ils avaient procédé avaient fait fléchir le franc, mais dans des proportions réduites. Il ne s'agissait pas à proprement parler d'attaques en règle contre la devise.

De la même façon, la baisse du franc, jusqu'au milieu de la semaine, semblait avant tout obéir à des raisons extérieures. La devise française apparaissait d'abord comme la victime de la rechute du dollar. Celui-ci avait fortement baissé, il y a quinze jours, à la suite de l'annonce du plan de relance de l'économie japonaise et d'une hausse du déficit du commerce extérieur américain. Cette baisse de la monnaie américaine avait profité au deutschemark. Les ventes massives de billets verts auxquelles procèdent les grands investisseurs internationaux profitent de façon mécanique, par un mouvement de bascule, à la monnaie allemande, en raison du rôle prédominant que joue le deutschemark sur le marché des changes (le quart des transactions, soit environ 400 milliards de dollars par jour, s'effectue sur la parité dollar-mark). Lorsque les opérateurs vendent du dollar, ils achètent d'importantes quantités de marks.

DRAMATISATION

Les propos tenus par plusieurs responsables économiques et monétaires allemands avaient également contribué à renforcer le deutschemark. En s'interrogeant publiquement sur l'avenir de l'Union économique et monétaire européenne, ils avaient provoqué un vaste afflux de capitaux vers le deutschemark, monnaie-refuge dans le cas où la monnaie unique ne verrait pas le jour. A cet égard, le sommet européen de Valence qui s'est déroulé le samedi 31 septembre et le dimanche 1er octobre n'avait pas entièrement rassuré les opérateurs des marchés financiers. L'effet apaisant des déclarations tenues en Espagne par les responsables allemands avait d'ailleurs vite été effacé par les propos d'Otmar Issing, économiste en chef de la Bundesbank. Il avait estimé, mardi 2 octobre, que la rédaction d'un nouveau traité serait nécessaire afin d'imposer, après le 1er janvier 1999, des règles de discipline budgétaire aux différents Etats membres.

Dès mercredi soir, toutefois, les facteurs internes de baisse du franc ont pris le relais des éléments externes. Les déclarations du premier ministre, évoquant à propos de l'état des finances publiques de la France une situation de *« péril national »*, ont eu pour effet de dramatiser la situation. Les investisseurs ont été d'autant plus sensibles à ces propos alarmistes qu'ils ont par ailleurs porté un jugement négatif sur le projet de budget pour 1996.

A leurs yeux, le projet de loi de finances pèche d'abord par des prévisions de croissance trop optimistes. Le gouvernement mise sur une progression de 2,8 % du produit intérieur brut, alors que les instituts de conjoncture parient en moyenne sur une hausse de 2,5 %. Dans ces conditions, les créations d'emplois seraient moins nombreuses qu'attendu, et les recettes fiscales moindres. Les opérateurs des marchés financiers reprochent également au gouvernement d'avoir utilisé la voie de la hausse des recettes – et non celle de la réduction des dépenses comme ils le souhaitaient – pour tenter de réduire les déficits publics. Ils attendent enfin de connaître le détail des mesures envisagées pour mettre un terme au dérapage des comptes sociaux.

La situation des finances publiques ne suffit toutefois pas à expliquer l'accès de faiblesse brutal du franc. Des incertitudes sociales et politiques y ont également largement contribué. Les investisseurs craignent par exemple que la grève organisée dans la fonction publique ne constitue un prélude à des conflits sociaux de grande ampleur. La chute spectaculaire de la cote de popularité d'Alain Juppé dans les sondages et les suites judiciaires éventuelles liées à l'appartement occupé par le premier ministre sont observées avec inquiétude par les opérateurs internationaux. Les analystes craignent que ces multiples incertitudes ne soient pas rapidement levées et que, dans un tel contexte, le franc reste durablement sous pression.

Pierre-Antoine Delhommais

L'OR

	Cours 29-09	Cours 06-10
Or fin (k. barre)	60 000	61 100
Or fin (en lingot)	61 150	61 800
Pièce française (20F)	349	352
Pièce française (10F)*	322	321
Pièce suisse (20F)	350	354
Pièce latine (20F)	350	352
Pièce tunisienne (20F)*	350	358
Souverain	445	451
Souverain Elisabeth II*	442	450
Demi-souverain*	271	272
Pièce de 20 $	2 440	2 400
Pièce de 10 $	1 212,50	1 212,50
Pièce de 5 $*	710	710
Pièce de 50 pesos	2 255	2 275
Pièce de 20 marks*	449	441
Pièce de 10 florins	364	369
Pièce de 5 roubles*	236	245

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 29 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE

DEVISE	New York 06-10	New York 29-09	Paris 06-10	Paris 29-09	Zurich 06-10	Zurich 29-09	Francfort 06-10	Francfort 29-09	Bruxelles 06-10	Bruxelles 29-09	Amsterdam 06-10	Amsterdam 29-09	Milan 06-10	Milan 29-09	Tokyo 06-10	Tokyo 29-09
Livre	1,5805	[illegible]	7,9136	[illegible]	1,8168	[illegible]	2,2547	[illegible]	46,4193	[illegible]	2,5256	[illegible]	2552,51	[illegible]	159,24	[illegible]
$ E.U.	–	[illegible]	5,0070	[illegible]	1,1495	[illegible]	1,4266	[illegible]	29,37	[illegible]	1,5980	[illegible]	1615	[illegible]	100,75	[illegible]
Franc français	19,9720	[illegible]	–	[illegible]	22,9579	[illegible]	28,4921	[illegible]	5,8658	[illegible]	31,91532	[illegible]	322,5484	[illegible]	20,12183	[illegible]
Franc suisse	86,9943	[illegible]	435,5807	[illegible]	–	[illegible]	124,1061	[illegible]	25,5502	[illegible]	1,39017	[illegible]	1404,9587	[illegible]	87,64680	[illegible]
Deutschemark	70,0967	[illegible]	350,9743	[illegible]	80,5762	[illegible]	–	[illegible]	20,5874	[illegible]	112,01458	[illegible]	1132,0622	[illegible]	70,62246	[illegible]
Franc belge	3,4048	[illegible]	17,0480	[illegible]	3,9139	[illegible]	4,8573	[illegible]	–	[illegible]	5,4409	[illegible]	54,98808	[illegible]	3,43037	[illegible]
Florin	62,5782	[illegible]	313,3292	[illegible]	71,9337	[illegible]	89,2741	[illegible]	18,3792	[illegible]	–	[illegible]	1010,6383	[illegible]	63,04756	[illegible]
Lire italienne	0,00619	[illegible]	3,1003	[illegible]	0,7118	[illegible]	0,8833	[illegible]	1,8186	[illegible]	0,989474	[illegible]	–	[illegible]	0,062384	[illegible]
Yen	0,992556	[illegible]	4,969727	[illegible]	1,140943	[illegible]	1,415980	[illegible]	29,151365	[illegible]	1,586104	[illegible]	16,029777	[illegible]	–	[illegible]

MATIÈRES PREMIÈRES

Envolée des matières agricoles

SELON une récente étude de la banque américaine Goldman Sachs, la *« pause »* que connaissent actuellement les matières premières correspond au signal d'une future envolée des cours. Pour ces analystes, les périodes de ralentissement en 1970, en 1978 et en 1986 ont été toutes les trois suivies de reprises marquées. *« La demande reprend après une période de ralentissement et les producteurs déstabilisés manquent de rapidité pour adapter leurs capacités de production à cette consommation, ce qui génère une tension sur les prix. »* Ces économistes s'attendent à ce que le cycle actuel bénéficie bientôt aux métaux comme aux productions agricoles.

Une analyse qui n'est pas totalement vérifiée pour l'instant, même si les produits agricoles (le blé et le maïs mais aussi une céréale dont on parle moins, le riz) ont le vent en poupe. Le riz, comme le blé, a dû affronter les caprices de la météo. La Chine, cet été, assistait, impuissante, aux débordements du fleuve Rouge dans le Sud. De sorte que le premier producteur mondial – près de 175 millions de tonnes produits l'année dernière – envisage une baisse de sa récolte de 4 %, au bas mot. *« L'empire du Milieu s'est déjà porté acquéreur d'au moins 1 million de tonnes de riz cette année »*, assure un opérateur. Bon nombre d'analystes sont persuadés que les importations chinoises continueront en 1996, en raison de la croissance démographique de ce pays.

Les cours s'envolent d'autant plus que, en dehors de la Chine, presque tous les pays exportateurs ont été touchés : des inondations ont également endommagé les récoltes de l'Indonésie, du Vietnam et de la Thaïlande, respectivement troisième, cinquième et sixième producteurs de riz. Quatrième fournisseur, le Bangladesh ne peut évidemment pas exporter la moindre marchandise...

A l'évidence, c'est l'Afrique qui sera le plus touchée par l'envolée de cette céréale qu'elle importe massivement : le tiers de la production mondiale s'achemine chaque année vers ce continent. Cette région du monde traverse décidément une période difficile. Les prix des produits de base ne cessent de monter sauf lorsqu'il s'agit de denrées tropicales. Le cacao et le café boivent la tasse, alors que le coton, cette autre denrée des *« agricultures tempérées »*, prend de l'altitude. Il est monté jusqu'à 2 000 dollars (10 000 francs) la tonne, il s'établissait, il y a un an, à 1 300 dollars la tonne. Curieusement, la demande en coton ne se montre pas particulièrement pressante, précisément parce que les cours sont trop élevés. Les filateurs attendent des jours meilleurs pour s'approvisionner. *« Ils font un pari sur l'avenir*, explique un opérateur, *étant donné le prix du tissu, ils ne peuvent se permettre d'acquérir du coton aux prix actuels. »* En dépit de cet attentisme, les cours restent élevés. Pourquoi ? Parce que le coton vit d'espérance. *« L'Europe va revenir aux achats, elle se fera livrer au mois de novembre »*, affirme un habitué du secteur.

REDRESSEMENT DU SUCRE

Par ailleurs, ce sont les Etats-Unis, le premier fournisseur mondial, qui font le marché. Or les prévisions du département américain de l'agriculture (USDA) ne cessent d'être revues à la baisse. De 24 millions de balles (une balle est équivalente à 220 kg en moyenne), la récolte américaine, selon ces estimations, est passée à 19,5 millions de tonnes. Les dernières prévisions qui paraîtront le 10 octobre – mais dont les opérateurs ont déjà connaissance – feront état d'une production de 18,5 millions de tonnes. Le coton est une culture fragile. Par ailleurs, le Pakistan et l'Inde, pour les mêmes raisons, sont également en mauvaise posture...

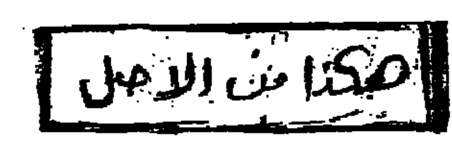
Les cours du sucre, à la grande surprise des analystes qui prévoyaient un effondrement, à cause de la surproduction mondiale, amorcent un réel redressement. Paradoxalement, cette surproduction est toute théorique ; elle ne revêt pas grande signification si les quantités ne sont pas disponibles. Or la récolte brésilienne – le Brésil est le quatrième exportateur mondial après Cuba, l'Union européenne et l'Australie – n'arrivera à échéance qu'à la mi-octobre. C'est précisément en cette période de vacance de l'offre que la Chine – encore elle, ses besoins sont immenses pour toutes sortes de produits – se fait la plus insistante. Par ailleurs, Cuba qui augmente laborieusement son offre depuis deux ans ne sera pas très présente sur le marché, de l'avis des négociants. L'île des Antilles, qui a toujours privilégié le troc, vient de signer un accord avec le Venezuela : elle échangera de la canne contre du pétrole.

Si les produits agricoles (à l'exception des denrées tropicales) bénéficient d'une relative embellie, les métaux semblent sortir avec peine d'une crise incompréhensible. Seuls les métaux précieux, et en particulier le platine, demandé par le Japon, tiennent le choc, mais les niveaux n'ont rien d'euphorisants.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	6-10	5-10
Dow Jones comptant	251,07	[illegible]
Dow Jones à terme	312,71	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	2 855	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2 821	[illegible]
Aluminium comptant	1 763,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1 795	[illegible]
Plomb comptant	597	[illegible]
Plomb à 3 mois	607	[illegible]
Etain comptant	6 270	[illegible]
Etain à 3 mois	6 285	[illegible]
Zinc comptant	995	[illegible]
Zinc à 3 mois	1 018	[illegible]
Nickel comptant	7 925	[illegible]
Nickel à 3 mois	8 050	[illegible]
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,16	5,42
Platine à terme	424	415
Palladium	152,75	136
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	–	[illegible]
Maïs (Chicago)	–	[illegible]
Graine soja (Chicago)	–	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	–	[illegible]
P. de terre (Londres)	100	[illegible]
Orge (Londres)	107,60	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	–	[illegible]
Café (Londres)	2 730	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1 439,66	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	[illegible]
Jus d'orange (New York)	1,01	[illegible]



AUJOURD'HUI

SPORTS

MONDIAL **Cent six concurrents seulement devaient participer, dimanche 8 octobre, aux championnats du monde sur route professionnels. L'altitude et la difficulté du parcours ont rebuté de nombreux participants. Certaines délégations, comme la Belgique ou la Suisse, ne présentent que des équipes réduites. Plusieurs petits pays ont carrément renoncé à faire le déplacement. ● LE CIRCUIT de Duitama, long de 17,7 km, est à boucler quinze fois par les professionnels, soit 265,5 km à parcourir. La veille, les femmes devaient accomplir cinq tours, soit 88,5 km, et les amateurs le double (10 tours, 177 km). ● MIGUEL INDURAIN, qui s'est spécialement préparé en altitude pour ce rendez-vous, est l'un des favoris. Il serait le premier Espagnol à remporter le titre mondial. Une victoire colombienne à Duitama consacrerait une grande nation du cyclisme.**

Les championnats du monde sont un hommage au cyclisme colombien

Quinze ans après leur irruption au premier plan international, les coureurs de la cordillère des Andes sont en quête d'une consécration sportive définitive, à la hauteur de la popularité dont ils bénéficient dans leur pays

PAIPA
de notre envoyé spécial

« L'organisation des championnats du monde, nous l'avons bien méritée. » Hector Urrego Caballero, chef de l'information cycliste de RCN, une des plus importantes radios colombiennes, résume parfaitement le sentiment de ses compatriotes. Considérés comme des produits exotiques lorsqu'ils débarquèrent sur les routes d'Europe il y a une quinzaine d'années, les coureurs sud-américains ont aujourd'hui leur place attitrée dans le peloton professionnel. Ces petits gabarits métissés de sang indien ont, en même temps que la venue des Américains et avant même celle des ex-Soviétiques et des Australiens, contribué à la mondialisation du cyclisme professionnel. Il était logique qu'hommage leur soit rendu.

Beaucoup de coureurs européens devaient, samedi 7 et dimanche 8 octobre, sur le circuit de Duitama, apprendre à leurs dépens la topographie de la cordillère des Andes. Le public colombien, en revanche, connaît en détail la géographie européenne. Les Alpes, les Pyrénées, les Dolomites n'ont plus de secret pour lui. Chaque jour de Tour de France, de Giro ou de Vuelta, entre cinq et dix millions d'auditeurs suivent les arrivées d'étape à la radio. Dès lors, entendre un chauffeur de taxi de Bogota décrire la montée de l'Alpe-d'Huez n'est plus vraiment une surprise.

L'engouement de ce pays pour la petite reine est une anomalie sur le continent sud-américain. Le cyclisme fait en Colombie presque jeu égal avec le football. Il est même le sport le plus populaire sur les hautes terres du Boyaca, siège des championnats du monde et pépinière de talents. L'accoutumance à l'altitude donne à ces coureurs de bonnes dispositions pour un effort prolongé. A l'instar des Kenyans ou des Ethiopiens en athlétisme sur le demi-fond, cet avantage physiologique devient une occasion de promotion sociale.

Dans leur enfance, Oliverio Rincon était garçon-livreur ; Efrain Rico tanneur. Nelson Rodriguez vendait des chocolats glacés, d'où son surnom, « Cacaito ». Jose Jaime Gonzalez a fait des petits boulots qui lui ont permis d'acheter son premier vélo. Tous sont issus de familles nombreuses et n'ont connu qu'une scolarité éphémère. Ils jouissent aujourd'hui de fortunes considérables acquises principalement outre-mer. Quelques-uns se sont mariés avec des *« formulas unos »*, ces jeunes filles à belle allure qui offrent les bouquets aux vainqueurs dans les courses colombiennes. De milieux également modestes, elles attendent comme une consécration une union avec un coureur riche et célèbre.

Hector Urrego Caballero fut parmi les premiers journalistes nationaux à suivre l'intrusion des Colombiens dans le peloton européen. *« On peut dire que nous avons fait sensation »*, se souvient-il. *« L'Europe les a accueillis avec un certain manque de modestie*, raconte Bernard Thévenet, double vainqueur du Tour de France et aujourd'hui directeur sportif de l'équipe de France. *Leur manière de courir était un peu archaïque. »* Les succès de « Lucho » Herrera, meilleur grimpeur du Tour de France en 1985 et 1987, ou de Fabio Parra, vainqueur de la Vuelta en 1987 et troisième du Tour de France en 1988, ont vite éteint les critiques.

Surdoués dans les cols, les Colombiens sont longtemps restés handicapés en plaine, par manque de puissance et surtout de technique. Le contre-la-montre par équipes, épreuve de coordination par excellence, était leur hantise. Café de Colombie, la première formation professionnelle du pays à participer au Tour de France à partir de 1955, perdait ainsi régulièrement plusieurs équipiers arrivés hors délai faute du plus élémentaire synchronisme. En dix ans, les Sud-Américains ont beaucoup appris. Alvaro Mejia passe aujourd'hui pour respectable contre la montre. Hernan Buenahora a démontré, dans la dernière Grande Boucle, au cours de deux étapes de transition, qu'un Colombien pouvait s'échapper ailleurs que dans un col hors catégorie.

FILLE ÉGARÉE

Les dirigeants internationaux tout à leur idée de mondialisation s'aperçoivent que la Colombie n'était qu'une fille égarée du cyclisme. Les premières courses sur route y datent de la fin des années 20. L'Europe est alors à son prestige maximal en Amérique latine. On la copie jusque dans sa lubie de faire d'un moyen de locomotion un sport à part entière. Mais le fossé se creuse bientôt. L'Aéropostale n'arrive pas à consolider le lien transatlantique. L'Amérique latine devient l'arrière-cour des Etats-Unis. Le cyclisme colombien suit alors son essor en vase clos jusqu'à la fin des années 60. Le 7 octobre 1970, Martin Emilio « Cochise » Rodriguez bat le record du monde de vitesse amateur à Mexico et devient l'année suivante champion du monde de poursuite individuelle. Il attire l'attention de la formation italienne Bianchi-Campagnolo et devient l'équipier de Felice Gimondi. Les ponts sont dès lors rétablis avec l'Europe.

Le pays compte en 1995 trois équipes professionnelles, plus la formation Kelme-Avianca, association hispano-colombienne. Les meilleurs coureurs nationaux préfèrent courir sous pavillon étranger pour des raisons pécuniaires. Contrairement au football, le cyclisme n'est pas phagocyté par l'argent de la drogue. Le pays a donc trouvé dans ce sport et dans l'accueil des championnats du monde un bon biais pour commencer à rétablir une image ternie (*Le Monde du jeudi 5 octobre*). Si les retombées s'avèrent bonnes, la Colombie devrait y gagner, dimanche soir, une raison supplémentaire d'aimer le cyclisme.

Benoît Hopquin

La discorde sur le port du casque

Le comité directeur de l'Union cycliste internationale (UCI), réuni à Paipa jeudi 5 octobre, a décidé la constitution d'un groupe de travail sur le port du casque dans les courses d'élite. Cette commission, composée notamment de James Ochowicz, manager de l'équipe Motorola (la formation de Fabio Casartelli, décédé dans une chute lors du Tour de France), rendra des conclusions qui donneront lieu à une décision de l'UCI, le 2 février 1996, donc applicable en 1997 seulement. L'UCI avance prudemment, car les coureurs sont majoritairement hostiles au port obligatoire du casque. En 1991, une première tentative avait provoqué une grève.

Les gymnastes français qualifiés pour Atlanta

SABAE
correspondance

Effacé le cauchemar d'Indianapolis ! Vendredi 6 octobre, les garçons de l'équipe de France de gymnastique ont définitivement rangé au rayon des mauvais souvenirs leur mésaventure de 1991. Cette année-là, ils avaient raté la qualification pour les Jeux olympiques de Barcelone pour un dixième de point. De cet échec la gymnastique masculine française rencontra quelques difficultés à se remettre. Mais, cette semaine, à Sabae, sur la côte occidentale du Japon, c'est une nouvelle génération de gymnastes qui s'est qualifiée pour les Jeux olympiques de 1996, en terminant 12e de la compétition par équipes des championnats du monde.

En prenant cette dernière place qualificative pour le tournoi olympique, la France est en position d'être l'une des rares nations, avec la Russie et la Biélorussie, à qualifier ses trois équipes pour les Jeux d'Atlanta : après la gymnastique rythmique et sportive (GRS) et la gymnastique masculine, l'équipe de France féminine devait, sauf accident, obtenir son billet dès samedi soir.

DEVANT LES RUSSES

Les coéquipiers d'Eric Poujade, vice-champion du monde sortant au cheval d'arçons, vont pouvoir dès maintenant se concentrer sur l'échéance olympique. *« Nous avons une équipe beaucoup plus jeune et inexpérimentée que la plupart des nations qui nous précèdent*, estime Jean-Louis Bourbon, l'entraîneur national. *D'ici à l'an prochain, nous devrions nous rapprocher d'une septième place qui me semble à notre portée. »*

Après les exercices imposés, les Français devançaient les Russes, un cas de figure que personne n'aurait osé envisager il y a quelques mois encore. De plus, aucune des anciennes Républiques soviétiques n'est montée sur le podium de l'épreuve masculine par équipes remportée par les Chinois devant leurs hôtes japonais. C'est la confirmation que quelque chose est en train de changer au royaume de la gymnastique.

Gilles Van Kote

Echecs : Garry Kasparov à un demi-point de conserver son titre

NEW YORK
de notre envoyé spécial

En Russe particulièrement superstitieux, Garry Kasparov s'est gardé d'exagérer sa propension naturelle au triomphalisme. Ce qui n'a pas empêché son entourage, vendredi 6 octobre, à l'issue de la 16e partie du Championnat du monde d'échecs organisé par la Professional Chess Association (PCA), d'expliquer comment le tenant du titre avait irrésistiblement repris l'avantage : *« Vishy* (Vishwanathan Anand) *a réveillé le tigre qui dormait, et celui-ci a fait un carnage. »* L'image semblait un peu forte, vendredi 6 octobre, à voir le doux grand maître indien concéder une nouvelle partie nulle *(lire page 18)*, mais il est vrai que ses chances de reprendre l'avantage sont maintenant infimes. Le score est de 9,5 points à 6,5 points et il ne reste que quatre parties à jouer. Cela signifie qu'il suffit d'une autre « nulle » (qui porterait son total à 10 points) pour que l'« Ogre de Bakou » conserve sa couronne. Avec un score de 10,5 points, il empochera la mise, soit 1 million de dollars (Anand toucherait alors 500 000 dollars).

Déjà, un vent de défaitisme semble souffler sur les tours du World Trade Center, où se déroule le championnat. *« Je ne prétendrai pas que je vais gagner*, a insisté « Vishy », *mais il y a encore deux parties à jouer... »* Et les spectateurs de sourire discrètement devant ce lapsus révélateur : le règlement prévoit vingt parties (et non dix-huit) !

Déjà, aussi l'équipe de Kasparov pense à l'avenir, à la manche parisienne du Grand Prix Intel (du nom du numéro un mondial du microprocesseur, qui sponsorise la plupart des compétitions de la PCA), qui aura lieu du 9 au 12 novembre. Kasparov et Anand seront là, ainsi que deux des meilleurs joueurs français (Joël Lautier et Etienne Bacrot, le jeune prodige âgé de douze ans), et surtout l'étonnant Vladimir Kramnik, ancien élève de Kasparov. En tout, seize excellents joueurs, qui s'affronteront dans une succession de parties semi-rapides.

Mais *« King-Kong »*, comme Anand surnomme Kasparov, a un autre objectif, plus symbolique : le match de réunification du titre, qui doit l'opposer, en 1996, au champion de la Fédération internationale des échecs (FIDE)... Si toutefois celle-ci parvient d'ici là à organiser son propre championnat du monde entre le Russe Anatoli Karpov et l'Américain d'origine russe Gata Kamsky.

Entre-temps, Kasparov, aura relevé un autre gant : celui que le dernier-né des microprocesseurs Pentium (d'Intel) lui a lancé. Quand tout cela aura été mené à bien, Garry Kasparov pourra commencer sa « seconde vie », la politique.

Laurent Zecchini

■ **FOOTBALL : Cyrille Pouget remplace Reynald Pedros** en sélection nationale après le forfait de l'attaquant nantais, qui souffre d'une sinusite, d'une otite et d'une bronchite. Appelé de dernière minute pour la rencontre contre la Roumanie, mercredi 11 octobre, le buteur du FC Metz n'avait pu être retenu en équipe de France espoirs en raison de son âge. Né le 6 décembre 1972, il était trop âgé d'un mois.

■ **RUGBY : Bob Dwyer a été limogé de son poste d'entraîneur** de l'équipe d'Australie, vendredi 6 octobre. Il est remplacé par Greg Smith, qui était jusqu'à présent l'entraîneur de l'équipe de Nouvelle-Galles du Sud. Dwyer, qui dirigeait les Wallabies depuis sept ans, les avait conduits au titre de champion du monde en 1991. – *(AFP, Reuter.)*

COMMUNICATION

Le « voyant » Didier Derlich démissionne de RTL en direct

DIDIER DERLICH, le « voyant », qui animait tous les après-midi l'émission « Intuitions » (RTL, 14 heures-15 h 30), a présenté, jeudi 5 octobre, sa démission à l'antenne, après que Philippe Labro, vice-président et directeur général de RTL, eut refusé d'accéder à ses demandes de prolonger l'émission et de mettre à la disposition des auditeurs un numéro vert (appel gratuit), comme il le réclamait. Philippe Labro précise toutefois que l'astrologue a pris *« unilatéralement »* la décision de démissionner et qu'il n'y avait aucune *« sanction »* de la part de la direction de RTL qui aurait pu motiver cette décision.

Didier Derlich a ensuite expliqué, au cours du journal de la mi-journée de RTL, qu'il arrêtait « Intuitions » *« parce qu'il venait d'apprendre qu'il était séropositif »*. Une déclaration qui constitue une première : en France, aucune « star » n'a encore annoncé, en direct, sa maladie sur une grande station privée. *« J'ai tourné la page de façon inattendue et violente, mais la vie continue et je veux faire passer un message d'espoir*, a-t-il précisé (...). *Je pars sur la pointe des pieds sans avoir pris contact avec une autre station. Aujourd'hui, je ne cours plus après la notoriété ni l'argent. J'ai parlé de mon avenir avec Philippe Labro, car l'avenir est important pour les séropositifs dans la galère et qui nous écoutent. Je vais avoir du temps pour mener un combat et aller vers eux. »*

Chaque jour, sur RTL, Didier Derlich tirait les cartes pour près d'un million d'auditeurs, ce qui représente 16 % de l'audience générale des radios, soit trois fois plus que ce qu'obtenaient Europe 1 ou France-Inter dans cette tranche horaire. *« Dans cette émission, nous parlons, bien entendu, de votre vie, de votre avenir, mesdames, messieurs. Téléphonez-nous au 36-67-04-04. Didier Derlich est là pour vous répondre, parlez avec vous du renouveau de vos sentiments, de vos problèmes d'emploi, de vos difficultés financières. »*

A l'antenne, les auditeurs citent quatre chiffres, et le voyant tire les tarots. *« Cécile, ne pleurez pas. Vous n'avez que cinquante-deux ans. Et quel effet ça vous a fait, quand il est parti ? Racontez-nous, Cécile. Vous avez beaucoup pleuré ? Non, Cécile, je ne vous vois pas vivre comme avant, durablement, avec un autre homme. »* En général, Didier Derlich navigue dans l'approximation psychologisante (« Le Monde Radio-Télévision » daté 6-7 mars 1994). Le 3 avril 1989, Didier Derlich avait toutefois suspendu un précédent rendez-vous qu'il animait sur RTL, après qu'il eut « vu » la mort d'un enfant disparu, et que la nouvelle eut été confirmée quelques heures plus tard, rapporte *Le Parisien* dans son édition du 6 octobre.

« Intuitions » avait été critiqué, notamment par des membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), sous la présidence de Jacques Boutet. Après les remous provoqués par la diffusion de « Love in Fun », sur Fun-Radio, filiale à 100 % de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui contrôle aussi RTL), et les interrogations sur la décence et l'indécence radiophonique qui s'étaient alors fait jour, Jacques Rigaud, PDG de RTL, avait affirmé dans nos colonnes que l'émission de Didier Derlich *« ne serait plus diffusée en direct »* (*Le Monde* du 19 mars 1994). Jusqu'au vendredi 5 octobre, où Didier Derlich et Philippe Labro se sont eux-même expliqués à l'antenne, cette promesse n'avait pas eu de suite.

Ariane Chemin

CORRESPONDANCE

ANTOINE CASUBOLO ET « LA PREUVE PAR L'IMAGE »

A la suite à l'article intitulé « Jean-Pierre Elkabbach supprime La Preuve par l'image », paru dans *Le Monde* du 23 septembre, nous avons reçu d'Antoine Casubolo, rédacteur en chef du magazine, les précisions suivantes :

Mis en cause en tant que rédacteur en chef de « La Preuve par l'image » par Aziz Zemouri dans un article relatant l'arrêt de cette émission, je tiens à faire savoir qu'en aucun cas je ne pouvais, comme le rapporte Aziz Zemouri, *« être persuadé avant même l'enquête qu'on allait trouver un arsenal »*. Ce sujet a été réalisé par Aziz Zemouri à la demande de Presse Planète et de Case Productions au mois de mai 1995. A cette époque, et jusqu'au 10 juillet 1995, j'étais grand reporter à *VSD* et ne connaissais même pas l'existence d'Aziz Zemouri. Je n'ai donc ni initié, ni commandé, ni suivi, ni encadré le reportage sur les armes en banlieue, diffusé sur France 2 le 18 septembre 1995 dans le cadre de l'émission « La Preuve par l'image », et qui était déjà « prêt à diffuser » dans la première de l'émission programmée le 23 juin 1995 et supprimée pour cause de grève du service public.

Soleil et douceur

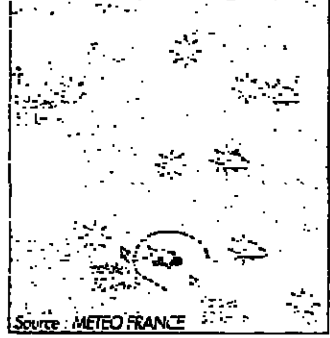
UN ANTICYCLONE s'installe pour plusieurs jours de la France à l'Europe, et repousse les perturbations vers les pays scandinaves. Les vents dominants seront de sud-ouest sur le pays, apportant de la douceur.

Dimanche matin, les brumes ou brouillards seront nombreux sur le pays, surtout sur le Nord-Est, l'Aquitaine et le Lyonnais. Ils se dissiperont en fin de matinée, et le soleil sera au rendez-vous sur l'ensemble du pays. Sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin apportera de nombreux nuages bas. L'après-midi, il fera beau sur l'ensemble du pays, sauf sur le golfe du Lion, où le ciel restera très nuageux. Le vent de sud soufflera à 60 km/h en rafales sur la pointe Bretagne. Les températures minimales iront de 9 à 12 degrés jusqu'à 16 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, le thermomètre marquera 21 à 24 degrés au nord et 25 à 27 degrés au sud.

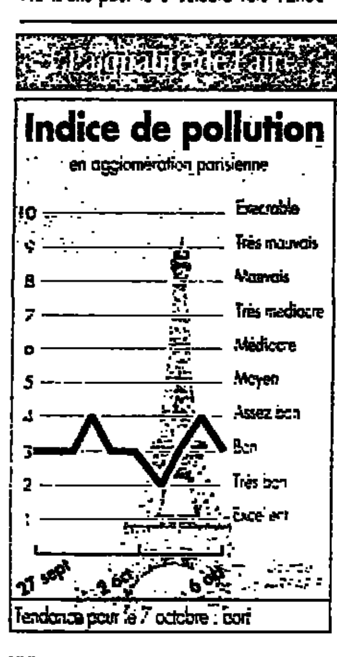
Lundi, sur la Bretagne, la matinée sera agréable, mais, l'après-midi, les nuages deviendront plus nombreux. Sur le reste du pays, la journée sera placée sous le signe du soleil, après dissipation de quelques brouillards matinaux. Les températures maximales seront estivales, avec 22 à 25 degrés au nord et 25 à 28 degrés au sud.

Mardi, les pressions faibliront sur l'ouest du pays, et une faible perturbation apportera beaucoup de nuages de la Bretagne aux Pays de la Loire jusqu'à l'extrême nord du pays. Quelques gouttes sont possibles près des côtes. Sur le reste du pays, le soleil brillera largement. Il fera doux l'après-midi, avec 20 à 23 degrés au nord et 24 à 27 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 6 octobre vers 12h00



Tendance pour le 7 octobre : bon

Prévisions pour le 8 octobre vers 12h00

Ensoleillé
Éclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

Source : MÉTÉO FRANCE

TEMPÉRATURES du 6 oct. 1995 maxima/minima

FRANCE

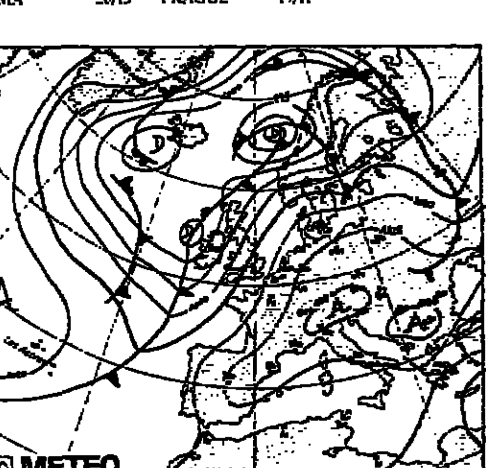
AJACCIO	26/16
BIARRITZ	25/12
BORDEAUX	24/12
BOURGES	22/9
BREST	16/15
CAEN	19/15
CHERBOURG	18/15
CLERMONT-F.	22/7
DIJON	15/8
FORT-DE-FR.	31/25
GRENOBLE	22/13
LILLE	12/13
LIMOGES	23/9
LYON, BRON	20/13
MARSEILLE	21/16
NANCY	17/9
NANTES	20/13
NICE	21/17
PARIS	22/11
PAU	26/11
PERPIGNAN	20/16
POINTE-À-PIT.	33/24
RENNES	20/15
ST-DENIS-RÉUNION	26/20
ST-ETIENNE	20/9
STRASBOURG	19/10
TOULOUSE	23/14
TOURS	21/10

ÉTRANGER

ALGER	25/15
AMSTERDAM	18/14
ATHÈNES	26/18
BANGKOK	33/24
BARCELONE	22/15
BELGRADE	25/10
BERLIN	20/15
BOMBAY	34/26
BRASILIA	25/21
BRUXELLES	19/14
BUCAREST	20/6
BUDAPEST	23/14
BUENOS-AIRES	23/13
CARACAS	25/21
CHICAGO	16/12
COPENHAGUE	16/12
DAKAR	32/25
DJAKARTA	32/24
DUBAI	35/26
DUBLIN	19/9
FRANCFORT	19/10
GENÈVE	19/11
HANOÏ	26/21
HELSINKI	13/10
HONGKONG	27/23
ISTANBUL	21/14
JÉRUSALEM	29/16
KIEV	14/6
KINSHASA	29/21
LE CAIRE	28/18
LIMA	20/15
LISBONNE	25/15
LONDRES	17/15
LOS ANGELES	22/17
LUXEMBOURG	16/9
MADRID	25/11
MARRAKECH	30/19
MEXICO	27/12
MILAN	18/15
MONTRÉAL	16/9
MOSCOU	14/1
MUNICH	17/10
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	35/23
NEW YORK	21/17
PALMA DE MAJ.	26/14
PÉKIN	19/6
PRAGUE	19/11
PRETORIA	29/13
RABAT	25/12
RIO DE JAN.	24/21
ROME	26/15
SAN FRANC.	15/10
SANTIAGO	14/8
SÉVILLE	29/16
ST-PETERS.	17/11
STOCKHOLM	16/5
SYDNEY	27/21
TENERIFE	26/20
TOKYO	25/16
TUNIS	29/18
VARSOVIE	22/13
VENISE	25/15
VIENNE	15/13

METEO FRANCE

Situation le 7 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 9 octobre à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Grèves américaines

LE RETOUR de la paix n'est pas sans faire naître de graves difficultés sociales et économiques. Elles étaient prévues depuis longtemps, et le mouvement de grève qui s'est déclenché en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis apparaît comme la détente quasi nécessaire de forces jusqu'alors contenues par la volonté de remporter la victoire.

Toutefois, la situation semble plus grave outre-Atlantique ; les conflits sont plus brutaux, les exigences plus élevées, les grévistes plus nombreux. Ceux-ci, en effet, dont le nombre était évalué à 300 000 à la fin du mois de septembre, sont maintenant plus de 500 000, et cette courbe menace de continuer à monter. C'est surtout dans l'industrie automobile de la région de Detroit, dans les charbonnages et dans les raffineries de pétrole, que la situation paraît le plus inquiétante.

A Detroit, l'usine Ford à dû fermer ses portes pendant plusieurs semaines à cause des grèves qui empêchaient certains de ses fournisseurs de lui livrer les pièces détachées nécessaires. Dans les mines, le nombre des grévistes est d'environ 150 000 et on évalue à 750 000 tonnes les pertes infligées à la production quotidienne.

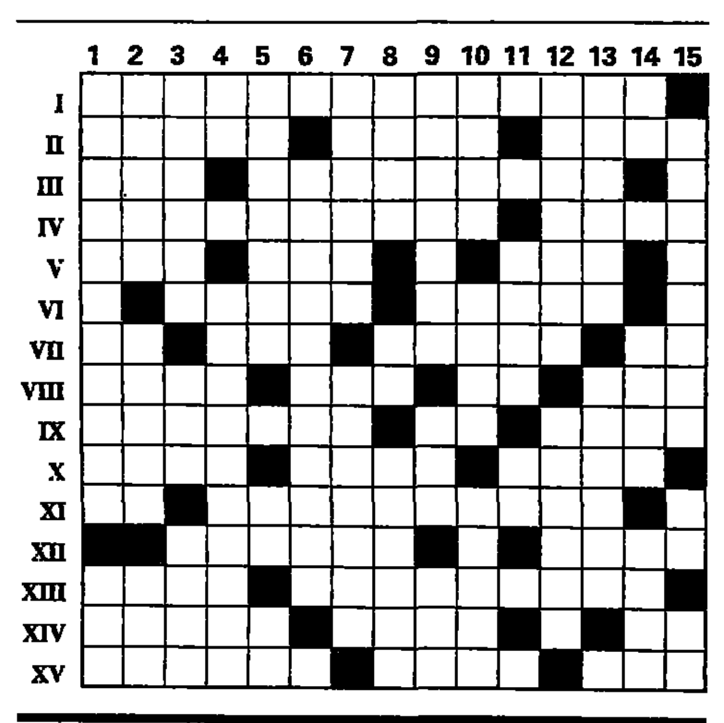
Quant aux vingt-six raffineries de pétrole qui ont dû cesser de fonctionner, elles fournissaient environ un tiers de la production américaine totale.

C'est le président Truman lui-même qui, en donnant ces précisions, a mis patrons et ouvriers devant leurs responsabilités ; il a même été plus loin en donnant ordre au ministère de la marine de prendre en main l'administration des raffineries de pétrole et, devant l'extension que menace de prendre le mouvement, serait sur le point de lancer un appel à la nation.

(9 octobre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6665



HORIZONTALEMENT

I. Concerts en plein air. – II. Altération. Spectacle sans tambours mais avec trompettes. Evoluait sur le plancher des vaches. – III. Possessif. Fine « mouche ». – IV. Bénéficiaires du plein emploi. Un verbe familier au gâte-sauce. – V. Provoquait des écarts de langage. Coule à l'étranger. Crève à petit feu. – VI. Etablit les coordonnées. On lui confie un travail absorbant. – VII. Adverbe. Vaisseau. Tache la peau ou noircit l'âme. Pronom. – VIII. Soustraction consécutive à une addition. Moyen d'expression favorablement perçu dans les salons. Préposition. Cage. – IX. On puise beaucoup de matières dans son puits. Pronom. Pièce affectée à la restauration des cadres. – X. Eliminer. Passe la main. Accompagne un départ précipité. – XI. D'un auxiliaire. On les avale toute honte bue. – XII. Aborder la côte. Persifleur. – XIII. En Roumanie. Folles, elles ne sont pas admises en public. – XIV. Sortent des gorges en cascades. Pays. Article. – XV. Salariés. Certains n'hésitent pas à le lâcher. Légumes.

VERTICALEMENT

1. Arme de charme. Instrument de projection. – 2. Cesse d'être honnête quand il devient trop petit ou trop gros. Plus on les charge et plus ils font preuve d'énergie. Aber. – 3. Peaux parfumées. Sentinelle occasionnelle. Adverbe. – 4. Pronom. Se livrer à un trafic d'influence. – 5. Se justifie par le bon usage. Ses fils sont brillants. Symbole. – 6. Peut qualifier un produit. – 7. Animal prolifique. Est aux désirs ce que les vessies sont aux lanternes. – 8. Attacher. Conjonction. Montagne noire. – 9. Un truc en plumes. Qui s'y frotte s'y pique. Etape d'une longue course de cycles. – 10. Conjonction. Tunique de couleur. Très calées quand elles sont ferrées. – 11. Rayons. A de quoi séduire les foules. – 12. Etat d'âne. Sujet sans le verbe. – 13. Chiffre. Messager d'un souverain tout-puissant. – 14. Participe. Accompagne un congé peu civil. Titre ancien. – 15. Le plus souvent vouées à la mise en boîte. Evoque une supposition. On n'attache plus guère de prix à ces étiquettes.

SOLUTION DU N° 6664

HORIZONTALEMENT

I. Vandales. – II. Meneuses. – III. Agissants. – IV. Sem. Dieu. – V. Stère. – VI. Iaroslav. – VII. Cran. Obit. – VIII. Oisif. Age. – IX. Te. Erudit. – X. Encrer. Lu. – XI. Estimés.

VERTICALEMENT

1. Massicoter. – 2. Végétarien. – 3. Animeras. Ce. – 4. Nés. Rôniers. – 5. Dus. Es. Fret. – 6. Asad. Lô. Uri. – 7. Leninabad. – 8. Este. Vigile. – 9. Suc. Têtus.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 10 octobre

■ **MONTPARNASSE**, du journal *Le Monde* à la place de Catalogne en passant par le jardin Atlantique (50 F), 10 heures, sortie du métro Falguière (Pierre-Yves Jaslet).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Jean de La Fontaine, 10 h 30 (55 F + prix d'entrée), 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire) ; 15 heures (37 F + prix d'entrée), 58, rue de Richelieu (Monuments historiques).

■ **LES ALENTOURS DE NOTRE-DAME** (40 F), 14 h 30, parvis de Notre-Dame devant la statue de Charlemagne (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LES ARTISANS DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE** à travers cours et passages (50 F), 14 h 30, place de la Bastille devant la FNAC (Christine Merle).

■ **L'AVENUE FOCH** (35 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-Dauphine côté impair de l'avenue Foch (Parcs et jardins de la Ville de Paris).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair de l'avenue d'Italie (Mme Cazes).

■ **LA COUR DE CASSATION** (50 F), 14 h 30, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

■ **LE MARAIS RÉVOLUTIONNAIRE** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Temple (Noëlle Roy).

■ **LE QUARTIER DE L'UNIVERSITÉ ET DES COLLÈGES** (40 F), 14 h 30, devant l'église Saint-Julien-des-Pauvres (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE VILLAGE DE LA GOUTTE-D'OR** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Barbès-Rochechouart (Europ explo).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Chaptal (Paris et son histoire).

■ **PASSAGES ET GALERIES** (50 F), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Psalmodi).

■ **LE QUARTIER DE L'ANCIENNE COMÉDIE** et le café Procope (37 F + une consommation), 15 heures, sortie du métro Odéon devant la statue de Danton (Monuments historiques).

ECHECS

Championnat du monde : nulle dans la seizième partie

POUR LA SEIZIÈME partie, disputée vendredi 6 octobre à New York *(lire page 17)*, les rôles se sont inversés : Vishwanathan Anand a joué, avec les Noirs, la variante préférée de Garry Kasparov dans la défense sicilienne, et Kasparov, face à ce fidèle reflet de lui-même, a repris les coups d'Anand… sans toutefois choisir la variante qui avait mené l'Indien à sa victoire de la neuvième partie.

Les quinze premiers coups furent donc ceux de la septième partie. Au 16e coup, le Russe innova avec Fd4. La partie allait peut-être vraiment démarrer, mais Kasparov, quatre coups plus tard, proposa la nulle, qu'Anand accepta. Ce résultat, après la très rapide nulle de la quinzième partie, semble confirmer que le grand maître de Madras s'est résigné à ne pas devenir, pour l'instant, le quatorzième champion du monde d'échecs de l'histoire.

Gary Kasparov mène désormais sur le score de 9,5 points à 6,5 et il se trouve à un demi-point d'un nouveau titre mondial, presque dix ans après son premier sacre. Prochaine partie, lundi 9 octobre.

CHAMPIONNAT DU MONDE (New York, 1995)
Blancs : Kasparov.
Noirs : Anand.
Seizième partie.
Défense sicilienne, variante Najdorf.

1. e4	c5	11. Rh1	Te8
2. Cf3	d6	12. Ff3	Cd4
3. d4	cxd4	13. a5	Fd7
4. Cxd4	Cf6	14. Cf3	Tac8
5. Cc3	a6	15. Fh6	Dh8
6. Fe2	e6	16. Fd4	Fc6
7. 0-0	Fe7	17. Dd2	Cxf3
8. a4	Cc6	18. cxf3	Cd7
9. Fe3	0-0	19. Fg1	Dc7
10. f4	Dc7	20. Cd4	Nulle

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **IRAN.** Pour relancer le tourisme, l'Iran s'est lancé dans la construction d'un téléphérique long d'une centaine de kilomètres, reliant Téhéran aux rivages de la mer Caspienne. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE DU SUD.** De nouvelles violences ont éclaté entre deux compagnies rivales de taxis à Johannesburg, entraînant la mort de plusieurs personnes. Depuis le début de l'année, la guerre des taxis a fait 150 victimes. – *(AFP.)*

■ **ÉTHIOPIE.** La compagnie nationale Ethiopian Airlines a commandé cinq Fokker 50 qui permettront à la compagnie d'opérer sur tous les aéroports éthiopiens, y compris ceux qui ne sont pas équipés de pistes asphaltées. – *(AFP, AP.)*

■ **FRANCE.** Nouvelles Frontières va monter sa propre filiale de circuits en autocar. Le tour-opérateur envisage aussi d'affréter, à la fin de 1996, un paquebot qui sera positionné dans les Caraïbes l'hiver et en Méditerranée l'été. – *(AFP.)*





CULTURE

ENCHÈRES Vente du siècle à Baden-Baden. Les vingt-cinq mille tapisseries, meubles, objets d'art et tableaux conservés au Neues Schloss, l'un des quatre châteaux appartenant aux margraves (marquis) de Bade, sont dispersés, depuis le 5 octobre et jusqu'au 21, par Sotheby's, en sept mille lots. ● LE MARGRAVE vend une partie de son patrimoine pour faire face aux importantes pertes dues à des investissements malheureux dans l'industrie du bois et la construction mécanique. Le Land du Bade-Wurtemberg s'est porté acquéreur, avant la vente, des plus précieuses pièces de la collection, dont un polyptyque peint par un contemporain d'Albrecht Dürer. ● SOTHEBY'S réussit un formidable coup, avec une dispersion dont les premiers résultats sont particulièrement brillants en termes de chiffre d'affaires. Les deux premières vacations ont produit la moitié de la somme espérée pour la totalité des ventes.

Le margrave de Bade-Wurtemberg disperse son patrimoine

Victime d'un revers de fortune, l'aîné d'une des familles princières allemandes les plus titrées vend des objets accumulés par la dynastie au cours de quatre siècles

DEPUIS jeudi 5 octobre, les *auctioneers* de Sotheby's tapent du marteau au rythme moyen d'un coup à la minute. On en attend plus de sept mille d'ici au samedi 21 octobre, date de clôture de ce qui s'annonce, pour les responsables de la maison anglo-saxonne, comme la vente du siècle.

Quantitativement seulement : en termes de profit, les estimations oscillent aux alentours de 30 millions de marks (environ 105 millions de francs), moins de la moitié du chiffre obtenu, par exemple, lors des ventes de tableaux impressionnistes et modernes organisées, en juin 1995, à Londres, par Sotheby's. Alors pourquoi l'état-major de Sotheby's travaille-t-il depuis six mois pour mettre au point cette manifestation, pourquoi ce catalogue en sept volumes, pesant 6 kilos, édité à 25 000 exemplaires, distribué dans le monde entier aux *happy few* et proposé en souscription aux autres ? A cause du vendeur : ce n'est pas tous les jours qu'une famille princière vous confie la dispersion de ses collections. Celles des margraves (marquis) de Bade ont déjà été écornées par une vente en 1775, et une autre en 1808. Mais la généalogie des von Baden von Zähringen remonte au X[e] siècle : Berthold I[er] mourut au combat en Calabre en l'an de grâce 982. Un peu plus de mille ans plus tard, c'est son descendant, également chevalier, mais d'industrie celui-là, qui continue la tradition et décide à son tour de renflouer ses caisses grâce aux souvenirs de la famille. L'empire que le margrave Max de Bade, soixante et un ans, s'est taillé dans le bois est endetté à hauteur de 100 millions de deutschemarks (*Le Monde* du 29 septembre).

Le margrave avait d'abord espéré vendre en bloc sa collection au Land de Bade-Wurtemberg, auquel il l'avait proposée pour un montant de 80 millions de marks (272 millions de francs). Le Parlement régional a trouvé la somme excessive. Mais, si le Land a renoncé à acquérir la collection entière, il a réuni des capitaux et fait jouer son droit de préemption pour divers objets considérés comme des trésors nationaux, telles une horloge monumentale signée Ignaz Elhafen (1658-1715) ou la bibliothèque et les archives complètes de la maison de Bade. Le suspense a longtemps plané sur le sort de cinq panneaux d'autel peints en 1507-1508 par un contemporain de Dürer, Bernhard Strigel (1460-1528). Le Land a enfin réuni les 12,5 millions de marks nécessaires à leur maintien sur le sol allemand. Le compte bancaire du margrave s'est ainsi alourdi, avant même le début de la vente, de quelque 45 millions de marks. Pour Sotheby's, il s'agit donc d'une de ces ventes de prestige dont les mondains raffolent. La même maison avait déjà dispersé en novembre 1993 le mobilier des *Thurn und Taxis* pour un total de 31,4 millions de DM. Le chiffre d'affaires a, en l'occurrence, bien moins d'importance que les retombées à long terme : dans la concurrence acharnée qui l'oppose à Christie's, Sotheby's se pose en spécialiste des familles princières, allemandes tout du moins.

En espérant bien attirer ainsi d'autres collections, plus rentables. Comble du chic, la vente à lieu dans un site particulièrement approprié : Baden-Baden fut, des décennies durant, le rendez-vous de la bonne société européenne, venue y prendre les eaux. Acheteurs potentiels et badauds de luxe ont défilé dans les salles Renaissance du Neues Schloss, le château que possède le margrave à Baden-Baden, celui-là même qu'il a décidé de vider. Selon l'Agence France-Presse, on y aurait déjà croisé quelques têtes couronnées, suédoises en l'occurrence.

Ils ne mettront pas à mal les banquiers de Stockholm, ni même leur cassette personnelle : plus du tiers des lots sont proposés à moins de 1 000 marks. Comment résister au plaisir un peu snob de boire son vin du Rhin dans un cristal de Bohême émaillé aux armes de Friederich I[er] ? Quel milliardaire texan pourrait rester de marbre devant ce vase de nuit créé par Villeroy et Boch à la fin du XIX[e] siècle, estimé de 600 à 1 000 deutschemarks ? Même les voleurs s'y sont mis, en emportant un portrait de Cranach le Jeune, à la barbe des services de sécurité. Il fallait d'autres moyens pour espérer emporter la ceinture de dame en soie verte, travail parisien de la première moitié du XIV[e] siècle, ornée de vingt-six lions d'argent recouverts d'or et de vingt-cinq plaques avec la lettre « A » émaillées de bleu. Sotheby's en attendait 2 millions de marks, le musée du Louvre en proposait 1,4 million de marks, mais la famille a préféré la retirer de la vente. Cependant, l'amour des acheteurs pour les objets titrés pourrait bien pulvériser les estimations. Ceinture dorée, et bonne renommée : les deux clés du succès pour Sotheby's.

Harry Bellet



D.R.

Chope à bière en ivoire et argent, ciselée par Ignaz Elhafen en 1697, adjugée 782 000 DM.

Les premiers résultats dépassent toutes les espérances

Le premier jour de la vente, jeudi 5 octobre, s'est achevé sur un résultat de 19,19 millions de deutschemarks, presque un quart de plus que les estimations hautes pour la journée, plus de la moitié du résultat total escompté, pour plus de 92 % de lots vendus. Il est vrai que cette vacation était dévolue aux objets les plus séduisants dans la collection : les ivoires et les bronzes. Un gobelet en ivoire et en corne de rhinocéros, travail germanique du milieu du XVII[e] siècle, orne désormais l'intérieur d'un particulier allemand : il lui a coûté 1,035 million de marks, au lieu des 600 000 espérés. Les collectionneurs et marchands allemands ont été les plus actifs parmi les mille acheteurs présents sur place, talonnés de près par des enchérisseurs privés américains : l'un d'entre eux s'est offert une chope à bière pour 782 000 DM. En ivoire et argent, elle a été ciselée par Ignaz Elhafen en 1697.

Les malheurs financiers d'une famille princière

BADEN-BADEN
de notre envoyé spécial

La récession a ruiné le prince de Bade. Ah !, si seulement la fortune de la famille avait continué d'être gérée à l'ancienne : bois, forêts et vignes... En multipliant les participations financières dans l'industrie, et notamment dans le secteur de la construction mécanique, le prince a accumulé les pertes. Au lendemain de la récession de 1991-1993, on découvre un trou de 850 millions de francs dans le résultat d'exploitation de la holding familiale.

« Même si je ressens un pincement au cœur, je suis obligé de vendre une partie du patrimoine », explique le jeune Bernhard (vingt-cinq ans), fils aîné du prince Max, arrière-petit-fils du dernier chancelier du II[e] Reich et héritier de la dynastie des Zahringer, l'une des plus anciennes familles ayant régné dans le pays. Contrairement à ce qu'on observe en France, le maintien du droit d'aînesse permet à la noblesse allemande de conserver de siècle en siècle sa richesse d'un seul tenant. Margraves depuis le XI[e] siècle, grands-ducs depuis le début du XIX[e] siècle, les princes de Bade éprouvent aujourd'hui quelque difficulté à tenir leur rang.

ÉVÉNEMENT MÉDIATISÉ

En confiant la vente de vingt-cinq mille objets de famille à Sotheby's, les Bade réalisent, sans le vouloir, un record : il s'agit d'une des plus grandes ventes aux enchères du siècle. Les responsables de Sotheby's ont d'ailleurs fait de cette vente un événement médiatique sans précédent : *« Nous avons installé soixante-dix téléphones au château de Baden-Baden »*, indique un des deux cent trente collaborateurs présents sur place. Pour illustrer le catalogue, on a recouru aux services de six photographes qui ont travaillé jour et nuit pendant sept semaines. Il n'a pas été difficile d'obtenir la responsabilité de la vente, puisque le comte Douglas, directeur de Sotheby's Allemagne, est un parent du prince de Bade.

Certes, la quantité de meubles impressionne davantage que leur qualité, à l'exception de quelques chefs-d'œuvre, comme ce guéridon de l'artisan suédois Georg Haupt (XVIII[e] siècle). Mais pour tous ceux qui s'intéressent aux verreries ou aux céramiques, des pièces remarquables sont proposées, comme un certain service de Meissen avec des motifs d'insectes ou le *« marché de Ludwigsburg »*, composé de ravissantes figurines de porcelaine (XVIII[e] siècle). Quel dommage d'en arriver là !

On était loin d'imaginer, chez les Bade, qu'on connaîtrait les mêmes difficultés financières que les Thurn und Taxis, une famille bien moins ancienne et qui n'a jamais régné ! La veuve Thurn und Taxis, Gloria, avait dilapidé son patrimoine en 1993 à l'occasion d'une autre vente aux enchères historique, déjà réalisée par Sotheby's. Mais Bernhard de Bade récuse la comparaison : *« La différence entre nous et les Thurn und Taxis, c'est que nos objets proviennent exclusivement de la famille, et qu'ils ont été accumulés sur une période de quatre à cinq siècles. Plusieurs des objets en vente ont été des cadeaux de l'empereur en personne ! »*

C'est là l'un des caractères exceptionnels de la vente : chaque objet, dûment inventorié, est porteur d'une histoire propre. D'où la plus-value qui s'ajoute au moindre petit objet proposé, qui peut atteindre trente fois son prix grâce au contexte prestigieux de la vente (les responsables de Sotheby's parlent d'*« élément multiplicateur »*).

En déambulant dans les immenses couloirs du château de Baden-Baden, le jeune prince Bernhard jette un dernier regard sur les biens dont il a choisi de se séparer : *« J'ai tenté de conserver tout ce qui avait une certaine valeur sentimentale pour notre famille, comme certains portraits de nos ancêtres. »* Le prince ne laisse pas transparaître sa peine. Il se console en se disant qu'il lui reste trois autres châteaux au sud de l'Allemagne, remplis de trésors à la valeur inestimable.

Lucas Delattre

DANS LES GALERIES

MUSES ?

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3[e] ; tél. : 42-72-99-00. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures ; jusqu'au 18 novembre.

Cet été, à l'occasion du Festival de Salzbourg, Thaddaeus Ropac avait réuni une exposition au thème attractif : l'image féminine dans l'art contemporain et ses transformations. Dans sa galerie parisienne, il en présente une version raccourcie – trop raccourcie –, faite d'œuvres inégales. Le relief de Jeff Koons en porcelaine est vraiment drôle, dans le genre mauvais goût un peu niais, mais la toile de Fischl n'est vraiment pas la meilleure de ce peintre souvent remarquable. Le grand Lüpertz symboliste a de la force, mais le Rosenquist en manque et s'affadit en image chic. Les œuvres sur papier et la construction de Rona Pondick frappent fort et juste, mais les pièces de Paladino et des Poirier ne sont guère qu'élégantes. Les signatures illustres abondent cependant, de Lichtenstein à Clemente, de Sherman à Dine. A défaut d'une exposition démonstrative ou troublante, Ropac a monté une parade à grand spectacle. Il est regrettable qu'elle n'ait pas été inaugurée par Lady Di et Claudia Schiffer, ces muses d'aujourd'hui.

Ph. D.

DOLORÈS MARAT

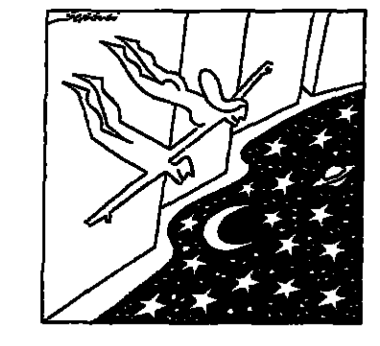
Galerie Pons, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4[e]. Tél. : 42-71-46-70. Du lundi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; jusqu'au 21 octobre. Livre : *Rives*, en collaboration avec Pascal Bonafoux, Marval, 160 p., 104 photos, 390 F.

Voilà une exposition qui surprend et captive. Par son accrochage d'abord. Non des photos sagement alignées au mur, mais la galerie transformée en maison de collectionneur, avec des formats différents, des cadres variés, installés sur plusieurs niveaux, qui s'emboîtent et envahissent deux murs. L'œil est attiré par une image esseulée : une jeune femme de profil, portant un manteau et un sac, le visage masqué par des cheveux blonds et bouclés, se laisse porter par un escalator de métro, sur fond de mosaïque bleu-vert. Il ne voit pas vraiment cette femme, qui semble sortir d'un film d'Hitchcock, mais le spectateur peut imaginer de multiples fictions, aventures, sentiments, ébaucher des scénarios. Toutes les images de Dolorès Marat – superbes tirages Fresson (charbon) en couleurs – fonctionnent sur le même système : susciter, provoquer l'imagination de celui qui regarde. Des personnages fantomatiques surgissent de la nuit – un homme devant une piscine, une vieille dame sur un banc. On trouve ainsi nombre de personnages, lieux, objets, fragments apparemment anodins – et parfois crus –, éléments de décoration, que Dolorès Marat surprend, détourne, se réapproprie. Elle les transforme avec talent en photographies magiques, irréelles, qui tutoient l'éternité.

M. G.

Couleurs nomades

Des musiques tsiganes et juives pour un parcours allant de Moscou à New York, avec détours



DEPUIS la sortie de *Latcho drom*, le film musical de Tony Gatlif, *il était de mode de proposer* au public des « voyages » musicaux allant du Rajasthan indien à l'Andalousie en passant par la Hongrie. Le Théâtre de Suresnes a décalé le propos, en mariant la musique tsigane d'Europe centrale aux traditions juives, la chanson russe avec le folklore juif new-yorkais. Le 7, des mélanges migratoires : le trio russo-irlandais Loyko, avec harpe, bodhran (tambour) et balalaïka, et Karavan, groupe franco-russe ; le 8, du jazz manouche français avec le Roman Quintet ; le 11, le violoniste transylvanien, adepte d'une sorte de soul music juive, Mirel Reznic ; *le 13, l'un des meilleurs* groupes de musique tsigane, Ando Drom (« en chemin » en hongrois) ; le 15, les Klezmatics, six excellents musiciens du Lower Side new-yorkais partis sur les traces des traditions des *klezmorime*, les baladins juifs ; *les 20* et 21, à l'usage du grand public, le Roumain Gheorghe Zamfir, « le génie de la flûte de pan ».

★ Théâtre de Suresnes Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, 92 Suresnes. Jusqu'au 31 octobre. Tél. : 46-97-98-10. De 80 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Charles Gayle
Lyrique et d'une douceur qu'on ne lui connaît pas toujours, le saxophoniste Charles Gayle rencontrait Sunny Murray il y a deux semaines au Studio des Islettes à la Goutte-d'Or à Paris. Il joue aux Instants chavirés de Montreuil en trio, une formation où il se montre souvent véhément.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 7. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

La Compagnie Lubat
Le débarquement uzestois de Bernard Lubat et de sa bande s'annonce festif et joueur. En deux jours on aura comme un résumé très concentré du quotidien des musiciens, plasticiens, poètes, qui font Uzeste à l'année et lors de ces festivals, performances et gastronomie incluses. Le Hot Brass doit convenir à Bernard Lubat – qui trouve toujours pénible d'abandonner ses campagnes – puisqu'en juin la Compagnie y avait donné deux soirées radieuses.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, les 7 et 8. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Gnawa Diffusion
La rugosité versatile du raggamuffin, assouplie par le groove du funk et les circonvolutions sensuelles des musiques arabes, permet à ce jeune groupe français de donner des concerts aussi cosmopolites que jubilatoires.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mo Sentier. 22 h 30, le 7. Tél. : 42-36-37-27. Location FNAC, Virgin.

Pièces courtes de hip hop
Garder l'énergie des figures du hip hop, tout en tentant de les intégrer dans des compositions chorégraphiques : c'est le pari entamé depuis quatre ans par le Théâtre contemporain de la danse. Quatre courtes pièces viennent illustrer le bien-fondé de cette entreprise dynamique : *Ça bouge, Quatuor, Séquence d'une vie,* et *Automne.*
Théâtre des Sources, 4, avenue Dolivet, 92 Fontenay-aux-Roses. 16 heures, le 8. Tél. : 41-13-40-80. De 50 F à 95 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BELMONTE
Film espagnol de Juan S. Bollain
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BRAVEHEART
Film américain de Mel Gibson
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. : 40-30-20-10) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les *Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ;* rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; *rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention*, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

CASPER
Film américain de Brad Silberling
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e* (36-68-43-47).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).

LA FOLIE DU ROI GEORGE
Film britannique de Nicholas Hytner
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; *UGC Odéon, 6e (36-68-37-62)* ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. : 40-30-20-10) ; *Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55* ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e *(36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-*Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; *UGC Maillot, 17e (36-68-31-34)* ; Pathe Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).

LAND AND FREEDOM
Film britannique de Ken Loach
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; *Europa Panthéon* (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (36-68-48-24) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24).

LES EXCLUSIVITÉS

L'ÂME DES GUERRIERS (**) (néo-zélandais, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AUGUSTIN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BYE-BYE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
ÇA TOURNE A MANHATTAN (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-*79-38 ; 36-68-68-12)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, 13e (36-68-*75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(36-65-70-38 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pa*thé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, *6e (46-33-79-38 ; 36-68-*68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
CORPS INFLAMMABLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE COUVENT (Fr.-Por., v.o.) : 14-Juillet *Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Epée de* Bois, 5e (43-37-57-47).
CYCLO (*) (Fr.-vietnamien, v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : *40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impé*rial, 2e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-*79-38 ; 36-68-68-12)* ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; *36-68-75-55 ; rés. : 40-*30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
DIAS CONTADOS (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
ED WOOD (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
ETAT DES LIEUX (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e *(36-68-20-22) ; v.f. : Paramount Opéra,* 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-*30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e* (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
FORGET PARIS (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC *Odeon, 6e (36-68-37-62)* ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; res. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).
FRESA Y CHOCOLATE (cubain, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES HABITANTS (Hol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. : 40-30-20-10).
LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23).
LE HUSSARD SUR LE TOIT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. : 40-30-20-10).
JACK & SARAH (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LISBONNE STORY *(All.-Por., v.o.) : Lu*cernaire, 6e (45-44-57-34).
MEURTRE A ALCATRAZ (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47).
MI-FUGUE, MI-RAISIN *(Esp.) : 14-Juillet* Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
NOIR COMME LE SOUVENIR (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
LE PLUS BEL ÂGE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle Georges de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e *(36-68-48-56)* ; Escurial, 13e (36-68-48-24).
LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES SABOTS EN OR *(Fr.-Tun., v.o.) : Es*pace Saint-Michel, 5e
SUR LA ROUTE DE MADISON (A., *v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles*, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; *Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ;* 36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10)* ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10).
UN HOMME PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; res. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, 14e (36-68-75-55 ; *rés. : 40-30-20-10) ; Les Montparnos,* 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; *Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-*75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-*73 ; 36-68-41-45) ; Publicis Champs-Ely*sees, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. : 40-30-20-10).
VIVE L'AMOUR (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
EL MARIACHI (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Brady, 10e (47-70-08-86).
FLAMMES (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LES INTRIGUES DE SYLVIA COUSKI (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
M LE MAUDIT (All., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
LE MUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES NUITS DE HARLEM (A., v.f.) : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA VIE PRIVÉE D'HENRY VIII (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE *(It., v.o.) :* Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AMATEUR (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10), dimanche 12 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : 40-30-20-10), dimanche 19 h 40.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 14 h 40.
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. : *40-30-20-10), dimanche 20 h 05.*
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; rés. : 40-30-20-10), samedi 20 h.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), samedi 21 h.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 13 h.
JLG/JLG, (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23), dimanche 12 h 35.
METROPOLIS (All.) : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; *rés. : 40-*30-20-10), dimanche 22 h.
SATIRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 17 h 20.
THX 1138 (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23), samedi 0 h 25.

FESTIVALS

BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet *Médicis II, 5e (36-68-48-24)*. Le Charme discret de la bourgeoisie, mar. 12 h ; La Voie lactée, sam. 12 h.
BUSTER KEATON, CHORÉGRAPHE DU RIRE, Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). La Croisière du Navigator, sam. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Le Mécano de la General, dim. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Le Caméraman, lun. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05 ; Campus, mar. 16 h 05, 18 h 05, 20 h 05.
CARY GRANT, UN SÉDUCTEUR EN NEUF COMÉDIES (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Mr. Lucky, sam. 14 h, 21 h 55 ; Allez coucher ailleurs, dim. 14 h, 21 h 55 ; Cette sacrée verité, lun. 14 h, 21 h 55 ; Indiscret, mar. 14 h, 21 h 55.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). les Liaisons dangereuses, dim. 11 h.
CINÉMA COLOMBIEN (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). La Stratégie de l'escargot, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h ; Les Noces de l'accordéoniste, dim. 14 h, 16 h ; Les condors ne meurent pas tous les jours, dim. 18 h, 20 h ; Le Temps de mourir, lun. 18 h, 20 h ; Maria Cano, lun. 14 h, 16 h ; Visa USA, mar. 14 h, 16 h ; Pisingana, mar. 18 h.
LE CINÉMA DES ÉCRIVAINS, SOIRÉE ANTONIO TABUCCHI (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Les Contrebandiers de Moonfleet, sam. 20 h 30.
ED WOOD-LES FILMS (v.o.), Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). Plan 9, mar. 15 h 45 ; *Glen ou Glenda, mar. 17 h 30* ; La Fiancée du monstre, dim. 22 h, lun. 17 h 15, mar. 17 h 15.
L'ÉTRANGE FESTIVAL (v.o.), Grand Ac*tion, 5e (43-29-44-40). Programme de* courts métrages, sam. 13 h 40, 15 h 50 ; Le Confessionnal, sam. 20 h ; L'Amant bilingue, sam. 18 h, 22 h ; *Schramm, sam. 0 h 30 ; Tras el Cristal*, dim. 14 h, 16 h, 20 h ; Passion of Darkly Noon, dim. 18 h, 22 h ; La Tête du Maure, lun. 14 h, 18 h, 22 h ; Jump into Void, lun. 16 h, 20 h ; Little Blond Death, mar. 14 h, 18 h ; The Addiction, mar. 20 h ; Chronos, mar. 16 h, 22 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.
LA GRANDE ÉPOQUE DE LA COMÉDIE AMÉRICAINE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). One, Two, Three, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Certains l'aiment chaud, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Ninotchka, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Femme modèle, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
HISTOIRES DE LA COULEUR, Audito*rium du Louvre*, 1er (40-20-52-99). *Sid* A Ids, sam. 10 h 30 ; Analytical Studies 3, sam. 11 h 30 ; Holon, sam. 14 h ; Cuacamole, sam. 15 h 30 ; Stan Brak*hage, films peints et inédits*, sam. 17 h ; We Can't go Home Again, sam. 20 h 30.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le *République*, 11e (48-05-51-33). Sabine, lun. 20 h 30.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). Le Septième Sceau, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Persona, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Œuf du serpent, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; La Source, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
INTÉGRALE S. M. EISENSTEIN (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Le Cuirassé Potemkine, dim. 14 h, lun. 16 h ; Octobre, sam. 22 h, lun. 14 h ; Alexandre Nevski, sam. 20 h, dim. 16 h, lun. 22 h, mar. 21 h ; Ivan le Terrible, sam. 14 h, 16 h, dim. 20 h, 22 h, lun. 18 h, 20 h, mar. 14 h, 16 h.
KENJI MISOGUSHI (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Rue de la *honte, sam.* 13 h 50, 15 h 55, *18 h,* 20 h 05, 22 h 10 ; Les Contes de la lune vague après la pluie, dim. 13 h 50, 15 h 55, 18 h, 20 h 05, 22 h 10 ; Les *Contes des chrysanthèmes tardifs, lun.* 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 40 ; Le Héros sacrilège, mar. 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h, 22 h 05.
KUROSAWA, HUMANISTE ÉPIQUE (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24). Dode's Kaden, dim. 13 h 50, 16 h 20, 18 h 55, 21 h 30 ; Sanjuro, sam. *13 h 50, 15 h 50,* 17 h 50, *19 h 50,* 21 h 50 ; Le Duel silencieux, lun. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; La Légende du grand judo, *mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50,* 21 h 50.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les vingt-sept voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, sam. 12 h, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de *bonheur permanent*, dim. 19 h.
LES MARX BROTHERS AU CHAMPO (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Une nuit à l'opéra, sam. 13 h 45, *15 h 30*, 17 h 15, 19 h, 20 h 45, 22 h 30 ; Un jour au cirque, dim. 13 h 50, 15 h 30, 17 h 15, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 10 ; La Pêche au trésor, lun. 13 h 50, *15 h 30*, 17 h 15, 18 h 50, 20 h 30, 22 h 10 ; Panique à l'hôtel, mar. 14 h 10, 15 h 30, 17 h, 18 h 30, 20 h, 21 h 50.
LES MEILLEURS MOMENTS DU FESTIVAL DE BIARRITZ (v.o.), Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49). Cortazar, sam. 15 h 15 ; En Tierra Estrangeira, sam. 17 h ; El Censor, *sam. 19 h ; Facundo*, sam. 23 h 10.
QUATRE FILMS CULTES DE DAVID LYNCH (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Eraserhead, dim. 14 h, *lun.* 16 h 30, mar. 14 h ; Blue Velvet, sam. 14 h, lun. 21 h 30, mar. 19 h ; Sailor et Lula, sam. 16 h 30, lun. 14 h, mar. 21 h 30 ; Twin Peaks, dim. 21 h 30, lun. 19 h, mar. 16 h 30.
QUATRE FILMS DE KEN LOACH (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). Ladybird, lun. 14 h, mar. 18 h ; Hidden Agenda, lun. 18 h ; Raining Stones, mar. 14 h ; Family Life, lun. 16 h, mar. 16 h.
QUATRE TRÈS GRANDS CLOUZOT, Le *Quartier Latin, 5e (43-26-84-65)*. Quai des Orfèvres, sam. 17 h 50, 21 h 50 ; Le Corbeau, dim. 17 h 50, 21 h 50 ; L'assassin habite au 21, lun. 17 h 50, 21 h 50 ; Les Diaboliques, mar. 17 h 50, 21 h 50.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Le Secret de Veronika Voss, lun. 17 h 10 ; L'Année des treize lunes, sam. 16 h 50, lun. 19 h ; Lola, une femme allemande, mar. 21 h 40 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, sam. 14 h 40, lun. 21 h 20 ; Le Marchand des quatre saisons, lun. 15 h 30 ; Prenez garde à la sainte putain, mar. 14 h.
RENCONTRES INTERNATIONALES DE CINÉMA A PARIS, Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55). The Secret of Roan Inish, sam. 17 h ; Procédure 769, sam. 22 h ; Elle, dim. 14 h 30 ; Pain et poésie, mar. 14 h 30 ; Elle, dim. 14 h 30 ; La Môme singe, sam. 19 h 30, dim. 17 h ; Crumb, sam. 17 h ; Family, lun. 14 h 30, mar. 19 h 30 ; The Addiction, lun. 14 h 30, mar. 14 h 30 ; Le Jardin, dim. 14 h 30, lun. 17 h ; Un baiser à cette terre, sam. 14 h 30, dim. 17 h, lun. 19 h 30 ; Tragédie burlesque, sam. 19 h 30, dim. 22 h ; A la vie, à la mort !, sam. 22 h ; Quand le soleil devint froid, dim. 19 h 30 ; Terre étrangere, dim. 19 h 30 ; Deux frères, ma sœur, lun. 19 h 30, mar. 14 h 30 ; Butterfly Kiss, lun. 22 h ; Guimba, un tyran, une époque, lun. 22 h ; la Comédie de Dieu, mar. 16 h 30 ; La Fête blanche, mar. 17 h ; Cérémonie de la remise du prix, mar. 20 h 30 ; La Nouvelle Legende de Shaolin, mar. 22 h.
RÉTROSPECTIVE MAURICE LEMAITRE, Centre Pompidou, Studio 5-Cinéma du Musée, 4e (44-78-12-33). Quatre films *anti-supertemporels, sam. 18 h ; Un* film sentimental, sam. 18 h ; L'Ecrevisse mathématique, dim. 18 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e *(46-33-86-86). Alice dans les villes, lun.* 13 h 30 ; L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mar. 15 h 50 ; Les Ailes du désir, sam. 19 h ; Jusqu'au bout du monde, sam. *21 h 10 ; Au fil* du temps, dim. 21 h 40 ; L'Ami américain, dim. 19 h 30.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
20th Century Fox : *Une sacrée fripouille* (1967, v.o. s.-t. f.), d'Irvin Kerschner, 16 h 30 ; le Mystérieux Docteur Korvo (1949, v.o. s.-t. f.), d'Otto *Preminger, 19 h ; Mark Dixon détec*tive (1950, v.o.), d'Otto Preminger, 21 h.
MARDI
Conférence de Jean Douchet, 18 h 30.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : L'Orient de Pierre Zucca ; Grand Reporter de Pierre Zucca, 17 h ; Rouge-Gorge (1984), de Pierre Zucca, 19 h 30 ; Alouette je te plumerai (1988), de Pierre Zucca, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma grec : La Photo (1986, v.o. s.-t. f.), de Nico Papatakis, 14 h 30 ; *Stella* (1955, v.o. s.-t. f.), de Michael Cacoyannis, 17 h 30 ; Alexandre le Grand (1980, v.o. s.-t. f.), de Theo Angelopoulos, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma grec : Iphigénie (1977, v.o. s.-t. f.), de Michael Cacoyannis, 14 h 30 ; Les Fiançailles d'Anna (1972, v.o. s.-t. f.), de Pandélis Voulgaris, 17 h 30 ; L'Apiculteur (1986, v.o. s.-t. f.), de Théo Angeloupolos, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Rencontres internationales de cinéma à Paris : The Secret of Roan Inish (1994), de Joyn Sayles ; A propos des garçons, des filles et du voile (1995), de Yousry Nasrallah, 14 h 30 ; La Fête blanche (1995), de Vladimir Naoumov ; Au revoir Charlie (1965), de Vincente Minnelli, 17 h ; Deux frères, ma sœur (1994), de Teresa Villaverde ; Nos guerres imprudentes (1995), de Randa Chahal Sabbag, 19 h 30 ; Crumb (1994), de Terry Zwigoff ; Madame Jacques sur la Croisette (1995), d'Emmanuel Finkiel ; le Fréquentage (1995), de Hachimiya Ahamada et Nina Dessaint, 22 h.
LUNDI
Rencontres internationales de cinéma à Paris : Tragédie burlesque (1995), ; The Doom Generation (1994), de Gregg Araki, 14 h 30 ; Pantoufles (1995), de Muriel Cravatte ; Souviens-toi de moi (1993), de Zaïda Ghorab-Volta ; Le Fréquentage (1995), de Hachimiya Ahamada et Nina Dessaint ; Madame Jacques sur la Croisette (1995), d'Emmanuel Finkiel, 17 h ; Le Manuel d'un jeune empoisonneur (1995), de Benjamin Ross ; Elle (1995), de Valeria Sarmiento, 19 h 30 ; la Fête blanche (1995), de Vladimir Naou*mov ; A propos des garçons, des filles* et du voile (1995), de Yousry Nasrallah, 22 h.
MARDI
Rencontres internationales de cinéma à Paris : Un baiser à cette terre (1994), de Daniel Goldberg ; Pantoufles (1995), de Muriel Cravatte ; Souviens-toi de *moi (1993), de Zaïda Ghorab-*Volta, 14 h 30 ; Quand le soleil devint froid (1994), de Yim Ho ; Tragédie burlesque (1995), 17 h ; La Comédie de Dieu (1995), de Joao Cesar Monteiro, 20 h ; Le Fréquentage (1995), de Hachimiya Ahamada et Nina Dessaint ; Madame Jacques sur la Croisette (1995), d'Emmanuel Finkiel, 20 h ; Film surprise, 22 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
La Ferdinanda de Rebecca Horn, 17 h ; la Ferdinanda de Rebecca Horn, 17 h.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

SAMEDI 7 OCTOBRE

TF 1

20.40 Divertissement : Les Grosses Têtes. Présenté par Philippe Bouvard. Avec Francis Perrin, Philippe Castelli, Evelyne Leclercq, Sim...

22.45 Téléfilm : Affaires très privées à Berverly Hills. De Fred Gallo, avec Michael Nouri, Shannon Whirry. *Un inspecteur enquête sur le meurtre d'une call-girl.*

0.25 Journal, Météo.

0.40 Programmes de nuit.

FRANCE 2

20.50 Le Bêtisier du samedi. Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Christian Clavier, Gérard Depardieu.

23.00 Les Enfants de la télé. Présenté par Arthur et Pierre Tchernia.

0.20 Les Films Lumière.

0.25 Journal, Météo 2.

0.40 Programmes de nuit.

FRANCE 3

20.50 ▶ Téléfilm : Le Nid tombé de l'oiseau. D'Alain Schwarztein, avec Michèle Laroque, Rufus.

22.25 Documentaire : L'homo enarchicus existe-t-il encore ? Les 50 ans de l'ENA, d'Anne Gaillard.

23.25 Météo, Journal.

0.00 Concert : Ray Charles. En récital au Festival de jazz de Marciac.

1.00 Musique Graffiti. *Bunte Blätter op. 99*, de Schumann, par Dimitri Bashkirov, piano (15 min).

M 6

20.40 Téléfilm : Un juge à abattre. [1/2] et [2/2]. De Kathy Mueller, avec Franco Nero, Catherine Wilkin *Un juge italien, en guerre contre la mafia, s'apprête a partir en Australie à la recherche de son fils disparu sans laisser de trace. Juste avant son départ, sa femme meurt, victime d'un attentat a la bombe.*

0.45 Boulevard des clips (et 7.00).

3.30 Rediffusions. Culture rock (La saga de Bob Marley) ; 4.25, Sexy mode ; 5.15, Jazz 6 ; 6.10, Culture pub ; 6.35, Starnews

CANAL +

20.30 Téléfilm : La Comtesse de Brooklyn. De Ron Lagomarsino.

22.05 Sport : Boxe. Match de championnat WBO des poids mi-lourds : Philippe Michel (France)-Darius Michalczewski (Pologne).

23.00 Sport : Rugby à XIII. Angleterre-Australie. Match de Coupe du monde

ARTE

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur [3/10] Cueilli à froid, de Helmut Dietl et Franz Geiger.

21.30 ▶ Documentaire : Une mort programmée. L'histoire vraie d'un monde parallele. De Peter Friedman et Jean-François Brunet.

22.45 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Festival de Vitry : Yothu Yindi, de Pierre Barboni ; Top Live : Soul Coughing ; Louise, avec les Duck Pistols, d'Olivier Legan ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon [1/12]. Les zombies débarquent. Avec Judd Holdren, Aline Towne (v.o.).

0.15 Téléfilm : Le Crime de M. Stil. De Claire Devers, d'après Georges Simenon (rediff.).

1.55 Cartoon Factory [5/18]. Spécial Flip the Frog. Puddle Franks ; Stormy Seas ; Cuckoo Murder Case ; Fiddlesticks (Ub Iwerks Studio, 1930) (rediff., 30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Téléfilm : L'Enfant des loups. [1/3] De Philippe Monnier (1990). 21.30 Francofolies. [3/3] Les Romantiques sur scène. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Faites la fête. Rediff. de France 2 du 16/9. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.00 Dossier requins. [5/9] Le Géant blanc. De Jeff Kurr. 19.50 Vacances en 36 poses. De Claude Delieutraz. 20.35 Au pays de l'aigle. [6/8] Vivre aux confins du désert. De Claude Cruchon. 21.30 Chronique d'une exploration. De Gauthier Flauder. 21.55 Couture. [3/6] Le Pouvoir de la presse. De Gina et Jeremy Newson. 22.50 La Guerre du tabac. De Derek Jones. 23.40 Que mangerons-nous demain ? De Tessa Livingstone. 0.30 Le Procès de Nuremberg. De Jack Kaufman (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 Premières loges (et 0.30). 20.30 Volley-ball. France - États-Unis, au stade Pierre-de-Coubertin, Paris. 22.00 Paris match première. 22.30 Paris dernière. 23.25 Café-théâtre. 0.55 Tour de chant Mort Shuman (60 min).

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Montre-moi ta ville. Jogjakarta. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.05 Série : Les Twist. La Griffe du Père Noël. 19.35 Saffi (85 min).

CANAL JIMMY 21.00 Série : Les Aventures du jeune Indiana Jones. Afrique orientale allemande, novembre 1916. 22.35 Chronique du chrome. 22.40 Série : Liquid Television. 23.05 T'as pas une idée ? Invitée : Guesh Patti. 0.00 Road Test. 0.25 Série : Seinfeld. L'Appartement. 0.50 Série : Au-delà du réel. Le Facteur humain.

SÉRIE CLUB 19.00 Le Club. 19.10 Série : Agence Acapulco. Les Touristes. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.45). Les Guerres. 20.45 Série : Madame le juge. Le Dossier Françoise Muller. 22.15 Série : Combat. Le Rendez-vous. 23.00 Série : Le Masque. Le Repos de Bacchus. 0.30 Série : Les Incorruptibles, le retour. Le Serpent (50 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. Enzo Enzo. 20.00 Clips non-stop. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 Zig & Zag Weekend. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps. (120 min).

EUROSPORT 14.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde sur route : course individuelle féminine (88,5 km), en Colombie. 16.30 Tennis. En direct. Tournoi européen féminin de Zurich (Suisse) : demi-finales. 18.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde amateurs sur route, en Colombie. 20.30 Cyclisme. En direct. Championnats du monde amateurs sur route, en Colombie. 22.30 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne. 11e manche, à Magny-Cours (France). 23.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Toulouse (Haute-Garonne) : demi-finales. 1.00 Motocyclisme. En différé.

CINÉ CINÉFIL 18.50 Actualités Pathe n° 2 et 3. 20.30 Le Club. 21.50 On the Bowery. ■ ■ Film américain de Lionel Rogosin (1956, N.). 23.00 Du sang en première page. ■ Film américain de Clifford Odets (1959, N., v.o.). 1.00 Le Fil du rasoir. ■ ■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o., 140 min).

CINÉ CINÉMAS 18.25 Téléfilm : Jessie, à la vie à la mort. De Glenn Jordan (1988). 20.00 Hollywood 26. 20.30 Téléfilm : Marie la louve. De Daniel Wronecki. 22.00 Dans les coulisses de... 22.30 Making of Braveheart. 23.00 L'Honneur d'un capitaine. ■ ■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1982). 0.55 Téléfilm : Sex Bombs. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. 20.30 Photo-portrait. Michel Hermon, acteur, chanteur et metteur en scène. 20.45 Fiction. L'Affaire Piczuc ou la naissance d'un chef-d'œuvre, de Philippe Derrez. 22.35 Musique : Opus (rediff.). Pierre Schaeffer, en hommage. Le parcours d'un visionnaire. 0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Georges Picard. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Donné le 30 septembre au Théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France, Vladislav Tchernoutchenko, chef de chœur, et l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkow : Roméo et Juliette, de Tchaïkovski ; Francesca da Rimini, de Rachmaninov, sol. Galina Lebedeva (Francesca), Serguei Kunaiev (Paolo), Alexandre Baskin (Malatesta), Guy Fletcher (Dante), Arkady Volodos (Virgile). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 30 septembre Salle Olivier Messiaen, à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. David Robertson : Œuvres de Carter : Adagio tenebroso ; Concerto pour violon et orchestre ; Partita. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 La tempête de Shakespeare. La Tempête, extraits, de Purcell, par le Chœur et l'Orchestre Monteverdi, dir. John Eliot Gardiner ; La Tempête, extraits, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de Göteborg, dir. Neeme Järvi ; Sonate n° 17, de Beethoven, sol. Maurizio Pollini, piano ; Lelio Fantaisie sur La Tempête, de Berlioz, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Eliahu Inbal ; La Tempête, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Claudio Abbado ; An Silvia D 891, de Schubert, sol. Herman Prey, baryton, Karl Engel, piano ; La Tempête, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de la RTB, dir. Jose Serebrier ; Trois Songs, de Vaughan Williams, par le Chœur de la Cathédrale de Christ Church ; Prelude pour La Tempête, de Honegger, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Serge Baudo ; Der Sturm, extraits, de Martin, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Frank Martin, sol. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. 22.30 Da capo. Concerts du Festival de Salzbourg. Concerto n° 3, de Bartok, par la Staatskapelle de Dresde, dir. Herbert von Karajan, sol. Geza Anda, piano ; Symphonie Harmonie du monde, de Hindemith, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwängler ; Grande Fugue op. 133, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Wilhelm Furtwängler. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 8 OCTOBRE

TF 1

12.15 Jeu : Le Juste Prix.

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade. Jazzband contre Symphonie Land ; Parfaite harmonie [2].

18.00 Des millions de copains. Avec la série : Seaquest, police des mers.

19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invités : Nicolas Sarkozy, Nicole Notat.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : Terminator 2, le jugement dernier. ■ Film américain de James Cameron (1991).

23.05 Ciné dimanche.

23.15 Cinéma : Le Retour des Charlots. □ Film français de Jean Sarrus (1991).

0.45 Journal, Météo.

0.55 Programmes de nuit. Concert : l'Orchestre régional de France à Méribel ; 2.10, TF 1 nuit (et 3.10, 3.50, 4.30) ; 2.20, Histoire de la vie ; 3.20, Série : Mésaventures ; 4.00, Intrigues ; 4.40, Musique ; 5.05, Histoires naturelles.

FRANCE 2

12.00 Magazine : Polémiques (et 2.40).

12.50 Météo, Loto, Journal, Point route.

13.25 Dimanche Martin (et 16.05).

15.10 Documentaire : Cousteau. Madagascar [2].

17.50 Stade 2 (et 5.10). Football ; Cyclisme ; Rugby ; Fun.

18.45 Magazine : Déjà dimanche. Présenté par Jean-Luc Delarue.

19.25 Magazine : Déjà le retour. Présenté par Jean-Luc Delarue.

19.59 Journal, Météo 2.

20.50 Cinéma : Cours privé. ■ ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1986).

22.25 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Avec Tears for Fears, Oleta Adams, Julian Lennon, Pascal Obispo.

23.45 Les Films Lumière.

23.50 Journal, Météo.

23.55 Concert : Musiques au cœur. *Hérodiade 2*, de Massenet, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson.

1.20 Programmes de nuit. L'Heure du golf (rediff.) ; 1.40, Savoir plus santé (rediff.) : 3.20, Fleuves d'Afrique ; 4.10, Les Echos de la noce ; 5.50, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Afrique sauvage. [5/12] L'Héritage.

14.00 Magazine : Sports dimanche. Tennis : présentation de la finale du Grand Prix de Toulouse ; 14.10 ; XXXIe championnats du monde de gymnastique artistique masculine et féminine à Sabae (Japon) ; 15.55, Cyclisme : Championnats du monde professionnels sur route en Colombie : départ en direct (et 15.47, 17.15) ; 15.30, Tiercé, à Auteuil ; 16.30, Tennis : finale du Grand Prix de Toulouse en direct.

17.55 Magazine : Lignes de mire. Présenté par Jacques Chancel.

18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08, Journal régional.

20.00 Sport : Cyclisme. Commentaire de Jean-René Godard.

22.30 Dimanche soir. Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.15 Météo et Journal.

23.45 Cinéma : L'Oiseau noir. ■ ■ Film américain de Tod Browning (1925, muet). Avec Lon Chaney.

0.55 The Road to Mandalay. ■ ■ Film américain de Tod Browning (1926, muet). Avec Lon Chaney.

M 6

12.20 Série : Mariés, deux enfants.

12.50 Série : Pour l'amour du risque.

13.50 Sport : Moto. Le Grand Prix de Catalogne en Espagne.

14.40 Magazine : Starnews.

15.15 Dance Machine Club.

15.45 Magazine : Fanzine (et 5.05).

16.10 Magazine : Fréquenstar. Christian Clavier.

17.10 Téléfilm : Celle qui n'existait pas. De Pierre Lary, avec Didier Bourdon, Valeria Cavalli. *Un ingénieur d'une compagnie pétrolière retourne en Afrique du Sud à la recherche d'une jeune décoratrice zouloue.*

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo, le Meilleur du sport.

20.00 Série : Les garçons sont de retour.

20.35 Magazine : Sport 6 (et 0.40).

20.40 Magazine : Zone interdite. Présenté par Patrick de Carolis. Reportages : Voyance, le marché de l'avenir ; Alerte en Antarctique ; L'École de l'espoir ; L'Autoroute de la blanche.

22.45 Culture pub (et 4.40). La Soap TV.

23.15 Téléfilm : Chantage intime. De Lawrence Weber, avec Ramba.

0.50 Boulevard des clips (et 5.35).

2.30 Rediffusions. E = M 6 ; 2.55, Paris coquin ; 3.45, Jazz Dance

CANAL +

En clair jusqu'à 14.05

12.25 Flash d'informations. (et 19.40, 22.45).

12.30 Magazine : Télés dimanche.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Les Raisons du cœur. De Lee Grant.

15.35 Documentaire : La Nuit du léopard. D'Amanda Barrett et Owen Newman. *Dans le Parc national de Luangura (Zambie), une femelle léopard passe ses nuits à chasser pour sa progéniture.*

16.00 Surprises.

En clair jusqu'à 18.00

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

18.00 Le Gang des champions. □ Film américain de David Mickey Evans (1993).

En clair jusqu'à 19.40

19.50 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana. Bunny et le Roi du pétrole (1952) ; Poisson-chat (1944) ; Les Chats parleurs (1953) ; Le Vengeur masqué (1954) ; Visite médicale (1941) ; Une tarte pour Tom (1945).

20.35 Le Temps de l'innocence. ■ ■ Film américain de Martin Scorsese (1993).

22.55 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football.

1.25 South Central. ■ Film américain de Steve Anderson (1992, v.o., 85 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Sport : Rallye Paris-Pékin-Paris.

13.00 Rintintin. Rusty devient maire.

13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Orson Welles, de Robert Guenete.

14.30 Documentaire : Le Printemps espéré. De Teva Victor.

15.30 Détours de France.

16.00 Feuilleton : Un ours pas comme les autres [3/5].

17.00 Le Sens de l'Histoire. Stalingrad. Avec Pierre Montagnon, F. von Loringhoven.

18.30 Va savoir. Présenté par Gérard Klein. La Cavalerie.

18.50 Images et sciences.

ARTE

19.00 Cartoon Factory [6/18]. I Love a Parade (1933) ; Flip's Lunch Room (1933) ; Wot a Night (1931) ; Ali Baba (1936).

19.30 Magazine : Métropolis (et 0.30). Rappel historique : de la Kakanie à l'Autriche ; Jeunes auteurs autrichiens ; Le livre de la semaine ; Exposition Emergence du moderne à Francfort ; Portrait de Paulus Manker, acteur et metteur en scène ; Portrait de Birgit Scherzer, chorégraphe ; Hommage à Jean Giono.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Orson Welles.

20.41 Documentaire : Itinéraire d'un enfant prodige. Montage d'archives.

20.50 Cinéma : Citizen Kane. ■ ■ ■ Film americain d'Orson Welles (1940). Avec Orson Welles, Joseph Cotten, Everett Sloane (v.o., n.).

22.50 Documentaire : Welles et Hollywood. Montage d'archives (v.o.).

23.00 Documentaire : Orson Welles, l'homme orchestre. De Vassili Silovic (v.o.).

1.30 Documentaire : L'Or du Caucase. De Tina Radke-Gerlach (rediff., 52 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. Rediff. de TF 1 du 30/9. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Australia. ■ ■ Film belgo-franco-suisse de Jean-Jacques Andrien (1988). 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.45 Que mangerons-nous demain ? De Tessa Livingstone. 20.35 Le Procès de Nuremberg. De Jack Kaufman. 21.20 Légendes vivantes d'outre-mer. [4/13] De Jérome Segur. 21.50 A quoi rêvent les boxeurs ? De Frédéric Laffont. 22.45 Lonely Planet. [8/13] Iles du Pacifique. De Stephen Lennhof. 23.35 Le Mystère du temple du Soleil. De Roland Theron. 0.30 Sida, paroles de familles. [1/2]. De Paule Muxel et Bertrand de Solliers (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Paris match première. 20.30 Totalement cinéma. 21.00 Do the Right Thing. ■ ■ Film américain de Spike Lee (1989, v.o.). 23.00 Concert : Ruben Blades. Enregistré à Barcelone en 1986. 23.50 Musiques en scène. 0.50 Le Canal du savoir. La Philosophie dans les sciences (60 min).

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. Un Refrain connu. 18.00 Série : Les Monroes. Waikonda. 19.00 Nés parmi les animaux sauvages. [6/6] La Nuit du jaguar. De Etienne Verhaegen. 19.30 Heathcliff et Marmaduke.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. L'Appartement. 20.30 Série : Dream On. Le Visiteur. 21.00 Country Box. 21.30 Série : Bottom. Gas. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. 23.00 Destination séries. 23.25 Série : Les Envahisseurs. 0.20 Série : Les monstres nouveaux sont arrivés. 0.45 Série : Elvis, Good Rockin' Tonight. Bodyguards (25 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Agence Acapulco. Un coin de paradis. 19.55 Série : Miami Vice (et 23.45). Les Heures Difficiles. 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. Le Serpent. 21.30 Série : Movin' On. Explosion. 22.15 Série : Combat. La Lettre. 23.00 Série : Le Masque. 0.30 Série : Madame le juge. Le dossier Françoise Muller (90 min).

MCM 19.30 Mangazone Mag. 20.00 Clips non-stop (et 0.30). 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. Tears for Fears. 22.30 Passengers. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Buzz Tee Vee (30 min).

MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Concert : Unplugged Collection. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).

EUROSPORT 10.00 Motocyclisme. En direct. Championnat du monde de vitesse : Grand Prix d'Europe, à Barcelone (Espagne). 15.30 Cyclisme. En direct. Championnats du monde professionnels sur route, en Colombie. 19.00 Voitures de tourisme. En différé. Championnat d'Allemagne. 11e manche, à Magny-Cours (France). 20.00 Cyclisme. En direct. Championnats du monde professionnels sur route, en Colombie. 22.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Toulouse (Haute-Garonne) : finale. 23.30 Golf. En diffféré. PGA européenne : Masters d'Allemagne. 4e et dernier tour. Au golf-club de Motzener, à Berlin (120 min).

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. 20.30 Le Fil du rasoir. ■ ■ Film américain d'Edmund Goulding (1946, N., v.o.). 22.50 Falstaff. ■ ■ ■ Film espagnol d'Orson Welles (1966, N., v.o.). 0.45 Le Journal d'un curé de campagne. ■ ■ ■ Film français de Robert Bresson (1950, N., 115 min).

CINÉ CINÉMAS 18.00 Pharaon. ■ ■ Film polonais de Jerzy Kawalerowicz (1966). 20.10 Le Cinéma des effets spéciaux. 20.40 Ça n'arrive qu'aux autres. ■ Film franco-italien de Nadine Trintignant (1973). 22.05 Les Maîtresses de Dracula. ■ ■ Film britannique de Terence Fisher (1960, v.o.). 23.30 Les Blancs ne savent pas sauter. ■ Film américain de Ron Shelton (1992, v.o., 115 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Spaghettis et raviolis. 1. Spaghettis - Stuart Sherman. 2. Raviolis - Alexandre Aperghis. 22.25 Poésie sur parole. Poètes d'Espagne (14). 22.35 Musique : Le Concert. Enregistré le 6 août. Rinaldo Alessandrini et Barry Douglas au Festival de la Roque d'Anthéron : 150 ans de musique italienne. Œuvres de Frescobaldi, Storace, Debussy, Rachmaninov. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par Eleonore Bailly ; Rub a dub dub ; Rémanences : Béton lépreux ; La Durée du oui : Richard H. Kirk : The Number of Magic. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Mireille (extraits des actes 1 et 2), de Gounod, par le Chœur et l'Orchestre Radio-Lyrique, dir. Jules Gressier, sol. Martha Angelici (Mireille), Charles Richard (Vincent), Suzanne Darbans (Taven), Michel Dens (Ourrias), Lucien Lovano (Ramon), Michel Hamel (Andreloux) (Concert du 9 juillet 1948). 21.00 Capitale Prague. Xavier Galmiche, écrivain et historien. 22.30 Transversales. Déclic : Zora Mudd, sculpture sonore pour deux guitares et basses électriques, de Toonlitz, par le groupe Sleaze Art. - Les Magiciens de la Terre : Le flamenco de maître à élève ; Inde du Nord, l'art du flûtiste Hariprasad Chaurasia. - Variations autour de... John Cale et Andy Warhol, avec des musiques de Sibelius, La Monte Young, Velvet Underground, John Cale. - Chansons : Le folklore au salon. - Le jazz, probablement : Don Byron. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Nabucco, opéra de Verdi, par le chœur de l'Opéra de Berlin et l'Orchestre de l'Opéra de Berlin, dir. Giuseppe Sinopoli, sol. Piero Capuccilli (Nabucco), Placido Domingo (Ismaël), Evgueni Nesterenko (Zaccaria), Ghena Dimitrova (Abigaïl), Lucia Valentini-Terrani (Fenena). 22.15 Soirée lyrique .. (Suite). La jeunesse de Verdi. La Création, de Haydn ; Linda di chamounix acte I, scène 3, de Donizetti ; Œuvres de Verdi : Oberto, scène et air de Riccardo ; Un jour de regne : final de l'acte II ; I Lombardi : Chœur des pélerins et air de Giselda ; Ernani : air Inplice ; I Due Foscari : finale de l'acte II ; Alzira, air d'Alzira ; Attila : début du prologue ; Macbeth : début de l'acte I. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
DIMANCHE 8 - LUNDI 9 OCTOBRE 1995

Les terroristes

par Alain Rollat

LA SCÈNE se passe dans un appartement parisien. Trois terroristes islamistes, Ahmed, Djemal et Nadia, s'apprêtent à commettre un nouvel attentat. L'organisation à laquelle ils appartiennent a pris pour cible une école maternelle. Ce choix les divise.

Nadia : Pourrais-tu, toi, Ahmed, les yeux ouverts, tirer à *bout portant sur un enfant ?*

Ahmed : Je le pourrais si l'Organisation le commandait.

Nadia : Pourquoi fermes-tu les yeux ?

Ahmed : Moi ? J'ai fermé les yeux ?

Nadia : Oui.

Ahmed : Alors, c'était pour mieux imaginer la scène et répondre en connaissance de cause.

Nadia : Ouvre les yeux et comprends que l'Organisation perdra ses pouvoirs et son influence si elle continue de tolérer que des enfants soient broyés par nos bombes.

Ahmed : Je n'ai pas assez de cœur pour ces niaiseries. Quand nous nous déciderons à oublier les enfants, ce jour-là, nous serons les maîtres du monde et la révolution triomphera.

Nadia : Ce jour-là, la révolution sera haïe de l'humanité entière.

Ahmed : Qu'importe si nous l'aimons assez fort pour imposer le Coran à l'humanité entière et la sauver d'elle-même et de son impiété.

Nadia : Et si l'humanité entière rejette la révolution ? Et si le peuple entier, pour qui tu luttes, refuse que ses enfants soient tués ? Faudra-t-il le frapper aussi ?

Ahmed : Oui, s'il le faut, et jusqu'à ce qu'il comprenne. Moi aussi j'aime le peuple.

Nadia : L'amour n'a pas ce visage.

Ahmed : Qui le dit ?

Nadia : Moi, Nadia.

Ahmed : Tu es une femme et tu as une idée malheureuse de l'amour.

Nadia : Mais j'ai une idée juste *de ce qu'est la honte.*

Djemal (sortant de son silence) : Ahmed, tout le monde t'aime et te respecte dans notre banlieue. Mais, quelles que soient tes raisons, je ne puis te laisser dire que tout est permis. Nos pères sont morts pendant les guerres de libération pour qu'on sache que tout n'est pas permis.

Ahmed : Rien n'est défendu de *ce qui peut servir notre cause.*

Djemal : Il s'agit de savoir si, tout à l'heure, nous lancerons des bombes contre ces enfants.

Ahmed : Des enfants ! Vous n'avez que ce mot à la bouche. Il y avait déjà des enfants quand nous avons lancé la bombe, l'autre jour, dans le métro, et vous n'avez rien dit ! Ne comprenez-vous donc rien ? Il n'y a pas de limites. *La vérité est que vous* ne croyez plus à la révolution.

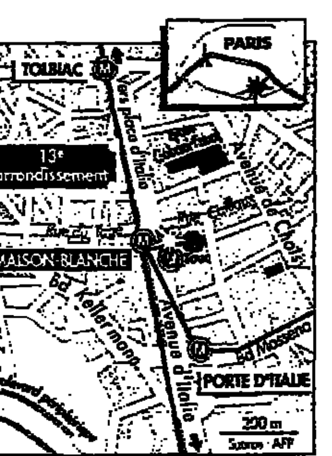
Djemal : Ahmed, j'ai honte de nous depuis la mort de Khaled. Je ne te laisserai pas continuer. J'ai accepté de tuer pour renverser le régime de Satan. Mais derrière ce que tu dis je vois s'annoncer un autre despotisme qui, s'il s'installe jamais, fera de moi un assassin alors que j'essaie d'être un justicier...

(D'après *Les Justes* d'Albert Camus, 1949. Adaptation très libre d'une scène du deuxième acte.)

Le dernier attentat à Paris a fait treize blessés légers

Cet acte est interprété comme une réplique à la mort de Khaled Kelkal

UNE BONBONNE de gaz vidée de son contenu initial puis remplie d'explosif, de clous et d'écrous ; un quartier populaire de Paris à une heure d'affluence... L'attentat qui a fait treize blessés légers, vendredi 6 octobre, dans le 13e arrondissement, rappelle, par *bien des points, ceux commis précédemment* dans la capitale, à la station du RER Saint-Michel, place de l'Etoile, puis sur le marché Richard-Lenoir. Cette fois, cependant, les terroristes ont adressé un message clair aux autorités françaises : l'explosion s'est produite à 15 h 59, quelques heures après les obsèques, en banlieue lyonnaise, du jeune Algérien Kha*led Kelkal, soupçonné d'être im*pliqué dans la tentative d'attentat contre le TGV Lyon-Paris le 26 août.



SYMBOLE

Le lieu de l'explosion, à proximité de la station de métro Maison-Blanche, est tout aussi symbolique puisque c'est au lieu-dit Maison-Blanche, sur la commune *de Vaugneray (Rhône), que Kelkal* avait été tué par des gendarmes, le 29 septembre (*Le Monde* daté 1er-2 octobre).

Même si ce nouvel attentat n'avait toujours pas été revendiqué, samedi 7 octobre en fin de matinée – seule une revendication au nom du *« GIA commandement général »* avait été reçue, la veille, par RTL –, il ne fait aucun doute qu'il est *lié à la* mort de Kelkal. Selon le ministre de la justice, Jacques Toubon, il *« fait partie de la même stratégie »* que les précédents. Le garde des sceaux estime qu'il *faut* rester *« très vigilant »* et maintenir le plan « Vigipirate » en vigueur depuis le 8 septembre *« parce que la neutralisation* [du groupe Kelkal] *ne garantit pas qu'il n'y aura pas d'autres attentats ».*

Cet acte terroriste, intervenu après une « trêve » d'un mois, renforce les enquêteurs dans leur conviction que la mort du jeune homme et l'interpellation de trois de ses amis, Karim Koussa, Abdelkader Maameri et Abdelkader Bouhadjar, originaires comme lui de Vaulx-en-Velin, n'ont pas mis un terme à la vague d'attentats qui touche le pays depuis le 11 juillet. Selon ces mêmes enquêteurs, un ou plusieurs groupes, issus de l'étranger ou, à l'image de celui de Kelkal, des banlieues françaises, sont à même de *commettre de tels actions sur le* territoire français.

RÉSEAUX DE SOUTIEN

Les multiples opérations de police menées ces derniers mois dans la *« mouvance islamiste »*, en région parisienne ou en province, ont sans doute déstabilisé certains réseaux de soutien, mais ils n'ont apparemment pas dissuadé les terroristes d'agir, comme *le* redoutaient les autorités françaises. Au lendemain de la mort de Khaled Kelkal, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait ainsi déclaré sur France 2 : *« J'ai, moi, le sentiment que c'est la même équipe qui a procédé aux différents attentats ou tentatives d'attentats, ce qui ne veut pas dire qu'il soient tous interpellés aujourd'hui ».*

L'analyse des débris retrouvés vendredi avenue d'Italie pourrait permettre de faire le lien « technique » avec l'un ou l'autre des attentats de l'été. Il semble en effet qu'un réveil et une pile de 9 volts ont été utilisés. Un réveil avait également été retrouvé, le 27 septembre, au campement de Kelkal et de son complice, Karim Koussa, au col de Malval. Interrogé lundi 2 octobre par *Le Monde*, un haut responsable policier avait parlé *« d'identité du montage »* entre le réveil des jeunes gens et les mécanismes de retardement dont étaient équipées les bombes du marché Richard-Lenoir et de la Sanisette de la place Charles-Vallin.

« MODE D'EMPLOI »

Le réveil qui aurait été utilisé au métro Maison-Blanche pourrait *permettre un nouveau rapproche*ment avec les attentats précédents. Cela ne signifierait pas pour autant que la même équipe est responsable de ces différentes actions puisqu'il est établi que le « mode d'emploi » de ces engins a fait l'objet d'une diffusion clandestine dans plusieurs banlieues, sous forme de cassettes vidéo émanant du GIA.

*La quatorzième section du par*quet de Paris, spécialisée dans la lutte antiterroriste, s'est saisie de ce nouveau dossier. La brigade criminelle a été chargée de l'enquête. Certains des témoignages recueillis font état de la présence, près de la station, quelques minutes avant l'explosion, de quatre hommes *« suspects »*, à bord d'une Ford Sierra verte immatriculée dans l'Ain. Une source policière assurait cependant samedi matin : *« Cela n'a rien rien à voir avec cette affaire. »*

Interrogé vendredi soir, le pre*mier ministre*, Alain Juppé, a salué *« la maturité et le courage »* des Français. *« Il n'y a rien de plus lâche, de plus vil que le terrorisme. Il a fallu réagir, s'y attaquer. Là aussi le gouvernement, et au-delà du gouvernement, la Nation toute entière, a fait preuve d'un sang-froid, d'une détermination, d'un courage qui forcent l'admiration »*, a conclu M. Juppé.

Benoît Chamoux et Pierre Royer en perdition dans l'Himalaya

ON ÉTAIT SANS NOUVELLES, samedi matin 7 octobre, des alpinistes français Benoît Chamoux et Pierre Royer. Exténués, ils avaient renoncé, jeudi 5 octobre, à la conquête du Kangchenjunga (8 586 m), troisième plus haut sommet de la planète (*Le Monde* des 6 et 7 octobre). Benoît Chamoux, qui a passé la nuit de jeudi à vendredi à 8 300 mètres sans équipement de bivouac, a été aperçu vendredi par des membres de son expédition restés au camp de base. Il aurait aussi eu des liaisons radio avec Jean Troillet, le compagnon de cordée du Suisse Erhard Loretan, qui est devenu le troisième vainqueur des quatorze sommets les plus hauts de la planète jeudi.

Tout contact visuel et radio avec Benoît Chamoux a été perdu lorsqu'il est arrivé sur le versant nord de la montagne. Il a dû passer une deuxième nuit à plus de 8 300 mètres d'altitude par une température de l'ordre de – 30°. *L'inquiétude est grande aussi pour* Pierre Royer, qui n'a pas d'équipement radio. Deux sherpas sont montés au camp 4 (7 800 m) avec des masques à oxygène avant de tenter, sans succès, de rallier le col ouest (8 300 m). Au camp de base français, on avait néanmoins l'espoir, samedi matin, que Benoît Chamoux et Pierre Royer auraient trouvé le bivouac d'une expédition américaine planté sur le versant nord du Kangchenjunga.

Benoît Chamoux n'ignorait rien des dangers qui menacent l'himalayiste au-delà de 8 000 mètres – œdème pulmonaire, gelures, migraines, hallucinations – en raison de la raréfaction de l'oxygène et du froid aggravé par la violence des vents. Premier alpiniste à avoir vaincu les quatorze 8 000, l'Italien Reinhold Messner a parlé de *« zone de mort »* en évoquant le séjour à pareille altitude.

Le Savoyard, qui appartient à la génération ayant mis un point d'honneur à ne pas recourir aux bouteilles d'oxygène pour accomplir leur ascension, misait sur la vitesse pour déjouer les pièges de ces montagnes : il s'était d'ailleurs singularisé en réalisant les ascensions express du Broad-Peak (8 047 m) en seize heures, du K 2 (8 611 m) et du Nanga Parbat (8 125 m) en vingt-trois heures chacun. La lenteur de sa progression, *jeudi*, vers le sommet du Kengchenjunga, semblait un mauvais présage.

Acacio Pereira

SOMMAIRE

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

AU CŒUR DE L'ADMINISTRATION : il y a le « consulaire », le « *colonial* » et l'état-civil *d'Algérie ; il y a les Français par décret* et les Francais par déclaration... Kafka, à Nantes, au service central de l'état civil des Français nés à l'étranger.

Tirage du *Monde* du samedi 7 octobre : 518 861 exemplaires 3

« J'ai vu des boulons rouler jusque devant la boutique »

IL N'EST PAS tout à fait 16 heures, vendredi 6 octobre, quand un postier se penche sur un sac en plastique. *La scène a lieu à* vingt mètres de l'une des deux sorties du métro Maison-Blanche, au milieu des passants de l'avenue d'Italie. Le sac suspect repose, selon un témoignage, au pied d'un de ces conteneurs cylindriques de la Ville de Paris, à la calotte couleur cuivre. *« Le facteur est venu me voir,* confie le marchand de journaux du kiosque voisin. *Il avait vu quelque chose de bleu à l'intérieur. Il a pensé à une bombe. J'ai fait le 17. Les policiers sont arrivés de suite. Ils ont regardé le sac et ils ont immédiatement déployé des banderoles. »*

Mais les trois hommes de la ronde antidélinquance (RAD), qui patrouillaient non loin des lieux lorsque l'appel parvient à Police-Secours à 15 h 43, n'ont pas le temps de verrouiller le périmètre de sécurité, encore moins d'attendre les artificiers du laboratoire central de la préfecture de police.

PROJECTILES

A peine les policiers ont-ils le temps de refouler les passants, dont une femme qui voulait absolument rejoindre sa voiture garée le long de l'avenue, qu'une forte déflagration secoue les environs du 121, une haute tour ronde du 13e arrondissement. *« On n'y voyait plus rien qu'une fumée noire épaisse,* indique une commerçante, au coin de la rue Caillaux. *Ça sentait le soufre. J'ai vu des boulons rouler jusque devant la boutique. »* Il était 15 h 59.

Au sol, dans un rayon de cent mètres, les enquêteurs de la brigade criminelle ont entouré à la craie plusieurs dizaines de projectiles : des morceaux de plastique, des écrous de 15, des vis de 40, et des clous zingués atypiques, longs à grosse tête plate, qui servent en général à fixer des plaques de tôle. L'explosion, due à une bonbonne *de gaz de 3 kilos trafiquée, a souf*flé des pare-brise et déporté une petite Rover verte sur la chaussée.

Miraculeusement, treize personnes seulement, dont une fillette de cinq ans et deux des policiers de la patrouille RAD, ont été blessées légèrement et rapidement évacuées vers les hôpitaux parisiens. Deux blessés ont été atteints par la mitraille, les autres souffrent de lésions aux tympans.

Contrairement à celles de la place d'Italie, les poubelles publiques de l'avenue d'Italie ne sont pas fermées et débordent de papiers gras et de vieux cartons. Plu*sieurs badauds, qui se disent* « vigilants », *s'en étonnent*. Le service du nettoyage devait passer les vider après 18 heures. A cinquante mètres du lieu de l'explosion, une enseigne lumineuse, sur lequel défile un message publicitaire, vante les offres promotionnelles d'un magasin voisin pour la fête du quartier. A intervalles réguliers, un mot, un seul, s'installe étrangement sur l'écran : *« Sensation »*.

Jean-Michel Dumay

La septième action terroriste depuis juillet

L'attentat à la station de métro Maison-Blanche est la septième action terroriste commise depuis le 25 juillet et la cinquième à Paris.

■ **11 juillet** : le cheikh Abdelbaki Sahraoui, cofondateur du Front islamique du salut algérien (FIS-dissous) et imam de la mosquée de la rue Myrha (Paris-18e), est tué d'une balle dans la tête dans la salle des prières de la mosquée par deux inconnus qui réussissent à prendre la fuite. Un homme, qui tentait de s'interposer, trouve aussi la mort.

■ **25 juillet** : une bombe, confectionnée avec une bouteille de gaz, explose dans une rame du RER-B à la station Saint-Michel, en plein cœur de Paris, faisant 7 morts et 117 blessés.

■ **17 août** : une bonbonne de gaz, bourrée de clous et de boulons, explose dans une poubelle, près de la place de l'Étoile à Paris, et blesse 17 personnes – dont 3 grièvement.

■ **26 août** : une bombe est découverte sur la voie du TGV Lyon-Paris à la *hauteur de* Cailloux-sur-Fontaines (Rhône). L'engin, une bonbonne de gaz remplie d'une substance poudreuse, n'a pas explosé en raison d'une défaillance du système de mise à feu.

■ **3 septembre** : quatre femmes sont légèrement blessées lors de l'explosion d'une bombe placée dans un autocuiseur sur un marché du boulevard Richard-Lenoir, dans le 11e arrondissement de Paris. L'engin, de forte puissance, n'a pas fonctionné normalement.

■ **4 septembre** : à Paris, dans le 15e arrondissement, une bombe est désamorcée dans des toilettes publiques de la place Charles-Vallin, près d'un marché très fréquenté. L'engin, composé d'une bouteille de gaz de 25 kg, était programmé pour exploser la veille, au même moment que la bombe du marché Lenoir.

■ **7 septembre** : une voiture piégée explose devant l'école juive de Villeurbanne (Rhône), dix minutes seulement avant la sortie des élèves. Quatorze personnes sont blessées. Des traces d'une bonbonne de gaz sont retrouvées à l'intérieur du véhicule.

Le chef Rojdestvenski en conflit avec l'Orchestre national de France

EN PLEINE RÉPÉTITION du concert qu'ils devaient donner avec l'Orchestre national de France, au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, samedi 7 octobre à 20 h 30, le chef d'orchestre russe Guennadi Rojdestvenski et son épouse la pianiste Viktoria Postnikova ont claqué la porte. Viktoria Postnikova a fait part au *Monde* des raisons de leur décision : *« L'orchestre parle tout le temps pendant les répétitions. Très mal préparés, les musiciens n'ont même pas regardé la musique du* Cinquième Concerto *de Prokofiev chez eux avant de venir. »*

Alain Durel, directeur du Théâtre des Champs-Elysées, a tenté de convaincre le chef et la pianiste de revenir sur leur décision. En vain. Des musiciens, *conscients que certains* d'entre eux étaient allés trop loin, ont proposé de présenter leurs excuses au chef et la « Représentation de l'Orchestre » a envisagé de sanctionner certains. La générale devait *commencer* à 10 heures samedi. Le chef et la soliste ne sont pas venus.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le directeur général de la BBC**, John Birt, a dénoncé, vendredi 6 octobre, une tentative *« grossière et déplacée »* de la part du Parti travailliste pour obtenir que le discours de Tony Blair devant le congrès du Labour prenne le pas sur le verdict du procès d'O. J. Simpson en ouverture des journaux télévisés du mardi 3 octobre. La BBC avait été accusée d'avoir interverti l'ordre de ses titres à la suite d'un fax d'Alastair Campbell, attaché de presse de la direction travailliste, qui soulignait l'importance du congrès de Brighton, ce qu'elle nie.

■ **ÉVASION : un détenu** a réussi à s'évader du palais de justice d'Aix-en-Provence, vendredi 6 octobre, lors d'une *« parade d'identification »*, en dépit de la présence d'une douzaine de policiers. Rachid Boudissa, vingt ans, a échappé à la surveillance des policiers en sortant du palais en même temps qu'une dizaine d'autres suspects non détenus.

■ **ESSONNE : cinq chiens de race pitbull**, que leurs maîtres promenaient sans muselière ou sans laisse, ont été capturés par la police en quelques jours dans l'Essonne et envoyés à la fourrière, où ils ne pourront être récupérés que contre le paiement d'une contravention de 250 francs. Cette mesure fait suite à un arrêté signé en 1994 par le préfet de l'Essonne, qui interdit la présence des pitbulls dans les lieux publics s'ils ne sont pas munis d'une muselière et tenus en laisse.

■ **MALVERSATIONS : Jean-Paul Gausserand**, directeur des affaires logistiques et des domaines des hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS), comparaîtra pour escroquerie le 7 décembre devant le tribunal correctionnel de Strasbourg. Il lui est reproché des malversations comptables à l'occasion de la tenue aux HUS de séminaires de formation professionnelle. M. Gausserand est par ailleurs mis en examen depuis décembre 1994 pour *« abus de confiance, faux et usage de faux, corruption et favoritisme »* dans l'affaire dite des hôpitaux universitaires de Strasbourg (*Le Monde* du 20 mai).